Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170349
Centre d'intérêt: 34

Gaumond, Diane.

Relance 1973. 1 : les sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-72 face au marché du travail / Diane Gaumond, Daniel Monnier . -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1973.
xiii, 191, 12 p. : 13 cartes, 16 graph. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.14)

Code: 28-1149.

Cote Dewey: 371.8'09714/G271r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Marché du travail *Enquête sur les sortants *Adéquation études-emploi *Accès à l'emploi *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Ce premier tome de Relance 1973 décrit la situation, face au marché du travail, des sortants de l'année scolaire 1971-1972 aux niveaux secondaire et collégial. Deux objectifs principaux: décrire le processus d'intégration au marché du travail des sortants - évaluer la situation du sortant sur le marché du travail, objectivement (salaire, travail, chômage, correspondance études-emploi) et subjectivement (appréciation de la formation scolaire en fonction de la situation de travail). Une analyse des données sur une base régionale est également fournie.

L'ensemble des diplômés du Secondaire V professionnel, tous les sortants de neuf écoles polyvalentes et tous les sortants du niveau collégial constituaient la population d'enquête. Au total, 12268 (83%) sortants du secondaire et 26023 (70%) sortants du collégial ont répondu à l'enquête. Le questionnaire est reproduit en annexe de même que des informations sur la représentativité de l'échantillon et le mode de cueillette des données (envoi postal, contact téléphonique et, en dernier recours, entrevue à domicile).

Les diplômés et les sortants du secteur professionnel jouissent de la meilleure situation. D'autre part, la situation sur le marché du travail est beaucoup plus favorable aux sortants du collégial qu'à ceux du secondaire. Ces derniers sont cependant aussi satisfaits de leurs études et de leur emploi que les précédents. Une comparaison avec les données de Statistique-Canada et de Relance 1972 est effectuée. Un sommaire des résultats apparaît à la fin de chaque section.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170349

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI **4 - 14**

RELANCE 1973

TOME 1

Les sortants des niveaux
secondaire et collégial pour l'année 1971-72
face au marché du travail

Diane Gaumond
Daniel Monnier

novembre 1973

D.1165 28-1149

E D U Q 8170349

AVANT-PROPOS

L'enquête auprès des sortants du système scolaire a été réalisée durant les mois de janvier et février 1973.

Ce premier tome de "Relance 73" décrit la situation, face au marché du travail, des sortants de l'année scolaire 1971-72 aux niveaux secondaire et collégial. Notons que la majorité des sortants rejoints par l'enquête au niveau secondaire sont des diplômés du professionnel, les résultats d'ensemble sont donc principalement influencés par ce sous-groupe. Au collégial nous avons touché l'ensemble des sortants.

Le tome II suivra prochainement et traitera du phénomène d'abandon scolaire et des choix d'études des finissants du secteur général au secondaire comme au collégial.

Une enquête de même nature se déroulera durant les prochains mois pour les sortants de l'année 1972-73.

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à la production de ce rapport, particulièrement Hélène Trudelle pour le travail de dactylographie et Léonard Turcotte pour la revision du texte.

NOTE POUR UNE LECTURE RAPIDE

Le lecteur pressé peut obtenir une vue sur les faits saillants du document en lisant l'introduction, les résumés en page 31, 68, 107, 144, les synthèses régionales en page 89, 162, et la conclusion.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

LISTE DES TABLEAUX III

LISTE DES GRAPHIQUES X

LISTE DES CARTES XII

INTRODUCTION 1

PREMIER CHAPITRE: Analyse de la situation des sortants de l'enseignement collégial ... 17

PARTIE A: Les données provinciales 17

1. Description du processus d'intégration des sortants du collégial au marché du travail 18

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire 18

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête 22

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein 27

2. Evaluation générale de la situation des sortants de l'enseignement collégial 33

2.1. Evaluation des études 34

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" 42

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein 54

2.4. Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein 57

2.5. Satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé 65

PARTIE B: Les données régionales 71

DEUXIEME CHAPITRE: Analyse de la situation des sortants de l'enseignement secondaire.. 93

PARTIE A: Les données provinciales 93

1. Description du processus d'intégration des sortants du secondaire au marché du travail 94

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire 94

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête. 98

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein 103

2. Evaluation générale de la situation des sortants de l'enseignement secondaire 109

2.1. Evaluation des études 109

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" 119

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein 132

2.4. Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein 134

2.5. Satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé 140

PARTIE B: Les données régionales 147

CONCLUSION 165

LES ANNEXES 177

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1973 et des répondants au questionnaire (niveau secondaire).

Tableau 2: Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1973 et des répondants au questionnaire (niveau collégial).

Niveau collégial

Tableau 3: Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire selon le statut scolaire.

Tableau 4: Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 5: Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire.

Tableau 6: Situation des sortants en octobre selon le statut scolaire.

Tableau 7: Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 8: Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire.

Tableau 9: Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 10: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire.

Tableau 11: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 12: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme suivi.

Tableau 13: Intention des sortants travaillant à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire.

Tableau 14: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente chez les diplômés du professionnel selon le secteur d'études et la région.

Tableau 15: Taux de chômage des diplômés du professionnel selon le secteur d'études et la région.

Tableau 16: Non-correspondance du travail aux études faites, des diplômés du secteur professionnel travaillant à temps plein, selon le secteur d'études et la région.

Tableau 17: Proportion des diplômés du secteur professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $110 et plus selon le secteur d'études et la région.

Niveau secondaire

Tableau 18: Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire selon le statut scolaire.

Tableau 19: Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 20: Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire.

Tableau 21: Situation des sortants en octobre selon le statut scolaire.

Tableau 22: Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 23: Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire.

Tableau 24: Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 25: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire.

Tableau 26: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 27: Salaire hebdomadaire des diplômés du secteur professionnel travaillant à temps plein selon le programme suivi.

Tableau 28: Intention, des sortants travaillant à temps plein, de conserver leur emploi selon le statut scolaire.

Tableau 29: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le secteur d'études et la région (diplômés du secteur professionnel seulement).

Tableau 30: Taux de chômage des diplômés du secteur professionnel selon le secteur d'études et la région.

Tableau 31: Non-correspondance du travail aux études faites, des diplômés du secteur professionnel travaillant à temps plein, selon le secteur d'études et la région.

Tableau 32: Proportion des diplômés du secteur professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $70 et plus selon le secteur d'études et la région.

Tableau 33: Comparaison de la situation des sortants des niveaux secondaire et collégial.

Tableau 34: Comparaison du fichier de la Relance au secondaire avec les statistiques de l'enseignement secondaire.

Tableau 35: Liste des écoles et commissions scolaires régionales dont les diplômés du secondaire V au secteur

professionnel n'ont pas été touchés par la Relance 1973.

Tableau 36: Comparaison du fichier de la Relance au collégial avec les statistiques de l'enseignement collégial.

Tableau 37: Liste des institutions collégiales dont les sortants ont été touchés par la Relance 1973.

LISTE DES GRAPHIQUES

Niveau collégial

Graphique 1: Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire.

Graphique 2: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 3: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi.

Graphique 4: Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire.

Graphique 5: Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 6: Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi.

Graphique 7: Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire.

Graphique 8: Satisfaction vis-à-vis l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe.

Niveau secondaire

Graphique 9: Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire.

Graphique 10: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 11: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

Graphique 12: Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire.

Graphique 13: Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 14: Taux de chômage des diplômés du secteur professionnel et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi.

Graphique 15: Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire.

Graphique 16: Satisfaction vis-à-vis l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe.

LISTE DES CARTES

Niveau collégial

Carte 1: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région.

Carte 2: Taux de chômage des sortants selon la région.

Carte 3: Non-correspondance "du travail aux études faites l'année précédente selon la région.

Carte 4: Proportion des sortants travaillant à temps plein dont le salaire hebdomadaire est de $110 et plus selon la région.

Carte 5: Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon la région.

Carte 6: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région.

Carte 7: Motif principal d'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région.

Niveau secondaire

Carte 8: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel seulement)

Carte 9: Taux de chômage des diplômés du professionnel selon la région.

Carte 10: Non-correspondance du travail aux études faites selon la région (diplômés du professionnel seulement).

Carte 11: Proportion des sortants diplômés du professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $70 et plus selon la région.

Carte 12: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région.

Carte 13: Motif principal d'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel seulement).

INTRODUCTION

DESCRIPTION DE LA RELANCE 1973

La Relance 1973 désigne l'enquête poursuivie au cours des mois de janvier et février 1973 auprès des sortants de l'enseignement collégial et de l'enseignement secondaire. Cette opération est une reprise sur une plus grande échelle des recherches effectuées par le CADRE (1) à l'automne 1971 et la DGP (2) en février 1972.

Ces deux organismes ont conjugué leurs efforts pour réaliser la Relance 1973 afin de fournir aux principaux intéressés (le groupe "Education et Emploi" du ministère de l'Education, les Services de l'enseignement et les Services aux étudiants du MEQ, des cegep, des collèges privés et des commissions scolaires régionales) les renseignements nécessaires à l'organisation des études et à l'orientation des étudiants. En effet, il est de la plus haute importance que les responsables de l'organisation du système scolaire et les étudiants qui cherchent une orientation soient informés de ce

---

(1) Cf. Rapport statistique sur les sortants de l'enseignement collégial en 1970-71, Service d'étude et de recherche, CADRE, Janvier 1973.

(2) Cf. Relance 1972 par Daniel Monnier, Documents "Education et Emploi" 4.10, Direction générale de la planification, MEQ Juin 1973.

qu'il advient des sortants des cegep, des collèges privés et des écoles secondaires.

Nous traitons dans cette introduction des objectifs spécifiques de la Relance 1973, des clientèles touchées par cette opération, de la terminologie utilisée, des limites de l'enquête et de la structure du présent document.

1. Les objectifs de la Relance 1973

Ces objectifs concernent des clientèles diverses.

1.1. Objectifs concernant les étudiants

. Décrire la situation des diplômés du secteur général, au secondaire et au collégial, pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études.

1.2. Objectifs concernant les abandons scolaires (1)

. Quantifier statistiquement les abandons scolaires au secondaire et au collégial.

. Etablir les circonstances et les causes responsables de l'abandon des études.

---

(1) Nous utilisons le terme "abandon scolaire" pour traduire "dropout".

1.3. Objectifs concernant les sortants (incluant diplômés et abandons) du système scolaire

. Décrire le processus d'intégration au marché du travail (historique) des sortants du système scolaire.

. Evaluer la situation du sortant sur le marché du travail:

objectivement (salaire, travail, chômage, correspondance de l'emploi aux études faites)

subjectivement (appréciation, par le répondant, de la formation scolaire reçue en fonction de sa situation de travail)

Le présent rapport (TOME I) ne présente une analyse qu'en fonction des objectifs de la clientèle mentionnée en 1.3., i.e. les sortants du système scolaire. Le TOME II, qui paraîtra un peu plus tard, traitera des objectifs propres aux clientèles 1.1. et 1.2. (étudiants et abandons scolaires).

2. Les clientèles de la Relance 1973

2.1. Définitions des clientèles

La Relance 1973 ne touche pas tout à fait les mêmes clientèles au secondaire et au collégial.

Au secondaire:

a) Tous les diplômés de secondaire V, secteur professionnel (établissements publics français) (environ 12,000 individus en juin 1972);

b) Les diplômés du secteur général, les non-diplômés (abandons) du secteur professionnel (1) et du général (à tous les niveaux) dans 9 écoles polyvalentes du Québec (environ 6,000 individus).

Au collégial:

Tous les sortants, diplômés et non-diplômés (abandons scolaires), à tous les degrés des secteurs général et professionnel des collèges publics ou privés du Québec (26,000 individus pour les 26 cegep et 19 collèges touchés).

2.2. Statistiques sur les répondants à la Relance 1973

Une proportion supérieure des sortants du secondaire ont répondu au questionnaire de la Relance 1973 soit 12,268 sur 15,242 (83%) comparativement à 18,272 sur 26,023 (70%) pour les sortants du collégial.

---

(1) Une erreur commise lors de la composition du fichier de la relance au secondaire a éliminé tous les non-diplômés du secteur professionnel de l'enquête.

Les tableaux 1 et 2 nous permettent de constater que les distributions des répondants (selon le sexe, le secteur d'études, le diplôme ou non, la région) ne diffèrent pas beaucoup des distributions des sortants inscrits au fichier de la Relance 1973.

Au secondaire:

On ne constate qu'une variation négligeable des proportions selon les variables présentées.

Au collégial:

Les différences sont un peu plus marquées. Les filles ont retourné le questionnaire dans une proportion un peu plus forte (1.2%) de même que les sortants du secteur général (1.8%) et les diplômés (4.1%). En ce qui concerne les régions, les répondants de l'Ile de Montréal se différencient le plus (écart de 2.2% entre les répondants et les inscrits).

On peut conclure que selon les variables considérées, l'ensemble des répondants des deux niveaux scolaires sont très représentatifs des populations inscrites au fichier de la relance. Pour ce qui est de la représentativité de ce fichier par rapport aux statistiques de l'enseignement, nous en traiterons en annexe.

TABLEAU 1

Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1973 et des répondants au questionnaire

		NIVEAU SECONDAIRE	
		Inscrits au fichier de la Relance 1973	Répondants au questionnaire de la Relance 1973
SEXE	Masculin:	46.1%	45.7%
	Féminin:	53.8%	54.3%
	N. TOTAL	(15242)	(12268)
SECTEUR	Général:	32.6%	32.7%
	Professionnel:	67.4%	67.3%
	N. TOTAL	(15242)	(12268)
DIPLOMÉ	Diplômés:	76.4%	77.3%
	Non-diplômés:	23.6%	22.7%
	N. TOTAL	(15242)	(12268)
RÉGION	1 BSL / Gaspésie	6.5%	6.6%
	2 Saguenay/Lac St-Jean	5.4%	5.4%
	3 Québec	25.6%	26.5%
	4 Trois-Rivières	12.9%	13.5%
	5 Cantons de l'Est	5.1%	4.9%
	6a Montréal (périphérie)	25.8%	25.2%
	6b Ile de Montréal	14.8%	13.8%
	7 Outaouais	1.5%	1.5%
	8 Nord-Ouest	1.8%	1.9%
	9 Côte Nord	0.6%	0.6%
	PROVINCE	(15242)	(12268)

TABLEAU 2

Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1973 et des répondants au questionnaire

NIVEAU COLLÉGIAL			
	Inscrits au fichier de la Relance 1973		Répondants au questionnaire de la Relance 1973
SEXE	Masculin:	58.1%	56.9%
	Féminin:	41.9%	43.1%
	N. TOTAL	(26023)	(18272)
SECTEUR	Général:	60.4%	62.2%
	Professionnel:	39.6%	37.8%
	N. TOTAL	(26023)	(18272)
DIPLOMÉ	Diplômés:	42.1%	46.2%
	Non-diplômés:	57.9%	53.8%
	N. TOTAL	(26023)	(18272)
RÉGION	1 BSL / Gaspésie	4.0%	3.8%
	2 Saguenay/Lac St-Jean	10.1%	10.1%
	3 Québec	22.0%	22.9%
	4 Trois-Rivières	7.7%	8.5%
	5 Cantons de l'Est	7.3%	7.5%
	6a Montréal (périphérie)	18.6%	19.5%
	6b Ile de Montréal	24.8%	22.6%
	7 Outaouais	3.6%	2.2%
	8 Nord-Ouest	2.1%	2.2%
	9 Côte Nord	0.8%	0.7%
	PROVINCE	(26023)	(18272)

2. La terminologie utilisée dans "Relance 1973"

Il est important au début de ce rapport de définir quelques-uns des termes que nous utilisons pour désigner les sous-groupes de répondants à l'enquête. Les critères de définition de ces divers sous-groupes se retrouvent pour la plupart dans le questionnaire (annexe C) qui a servi à la cueillette des données.

Les divers sous-groupes (1) considérés par la relance au niveau secondaire et au niveau collégial se définissent comme ceci:

(1) Les étudiants: Si l'on se réfère à la question No 12, les étudiants sont des informateurs qui étaient principalement aux études ou, plus précisément, qui suivaient 12 heures de cours ou plus par semaine, au moment de répondre au questionnaire (janvier ou février 73).

(2) Les sortants: Ce sous-groupe se définit à l'inverse du précédent, i.e. des informateurs qui ne suivaient pas au moins 12 heures de cours par semaine et qui étaient précisément ou au travail ou en chômage ou hors de la

---

(1) Les diagrammes présentés (pages 10-11) ne subdivisent que le groupe des "sortants" qui fait l'objet du présent tome de "Relance 1973".

main-d'oeuvre active au moment de répondre au questionnaire.

Les sortants pouvaient donc poursuivre des études à temps partiel, soit moins de 12 heures de cours par semaine.

(3) et (4) Les diplômés et les non-diplômés: Parmi les sortants certains étaient diplômés, i.e. qu'ils détenaient selon leur niveau d'études en 1971-72, soit un "certificat d'études secondaires", soit un "diplôme d'études collégiales" décerné par le ministère de l'Education et enregistré sur les fichiers du SIMEQ (1). Dans notre analyse nous considérons également le secteur d'études des sortants, nous aurons donc des diplômés du secteur général et des diplômés du secteur professionnel.

Les sortants non-diplômés avaient abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme (D.E.C. ou C.E.S. selon le niveau d'études où ils étaient inscrits en 1971-72). Ici aussi nous distinguerons les non-diplômés du secteur général et les non-diplômés du secteur professionnel.

---

(1) Service d'informatique du ministère de l'Education.

Diagramme des principaux sous-groupes de la Relance 1973

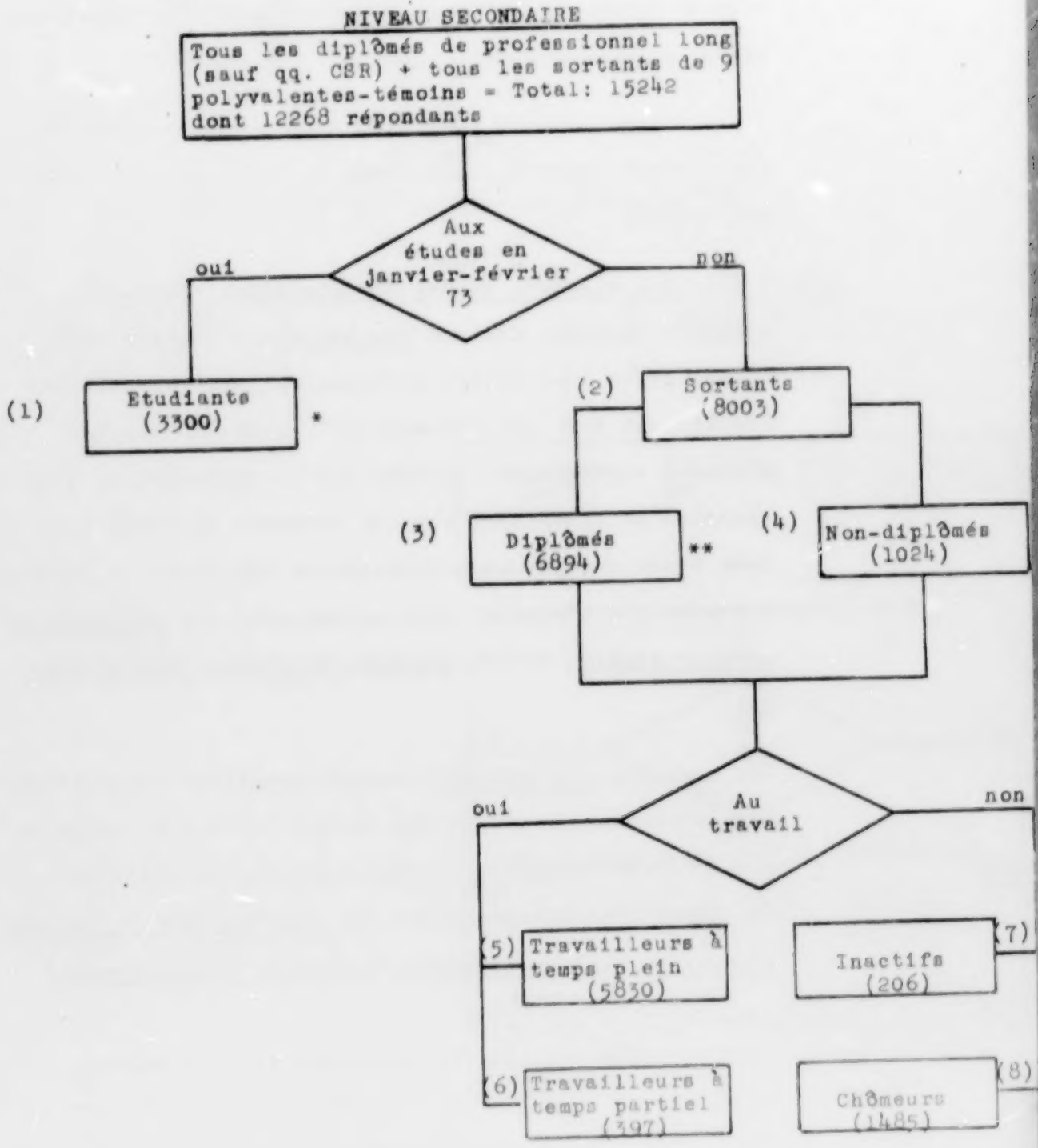

* 3300 étudiants + 8003 sortants + 965 rejets = 12268 répondants

** 6894 diplômés + 1024 non-diplômés + 85 rejets = 8003 sortants

Diagramme des principaux sous-groupes de Relance 1973

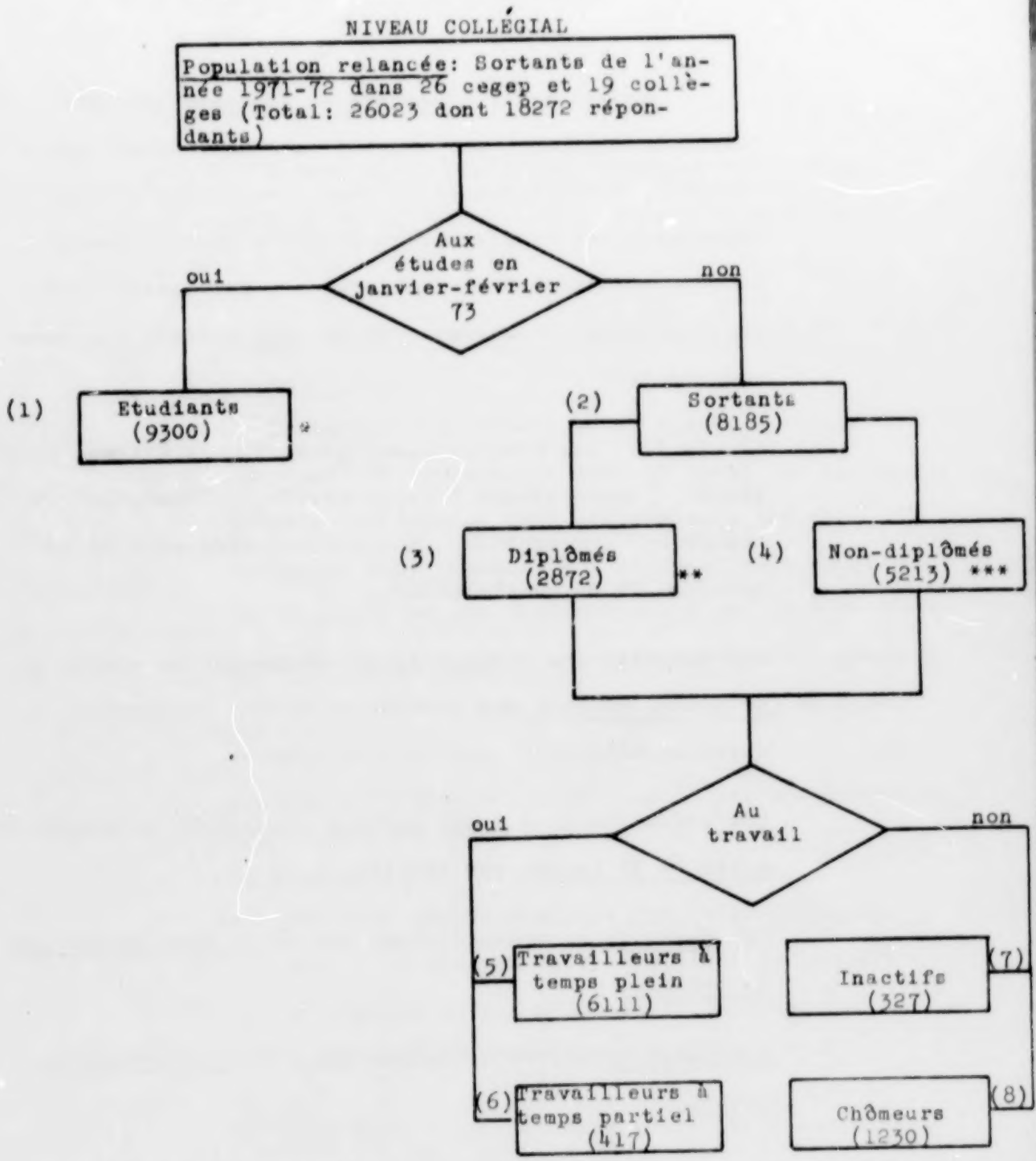

* 9300 étudiants + 8185 sortants + 787 rejets = 18272 répondants

** 2872 diplômés + 5213 non-diplômés + 100 rejets = 8185 sortants

*** Ce nombre est exagéré, le fichier des diplômés du collégial n'étant pas à jour pour l'année scolaire 1971-72

Normalement, le nombre de sortants inscrits comme non-diplômés, par rapport au nombre total des sortants, devrait donner le taux d'abandon d'études. Cependant, les fichiers n'étant pas à jour au moment de la compilation des résultats, ils fournissent des renseignements fallacieux sur la répartition "diplômés/ non-diplômés".

(5) (6) (7) (8) Les sous-groupes "travailleurs à temps plein", "travailleurs à temps partiel", "inactifs" et "chômeurs" correspondent aux quatre catégories de la question 25 du questionnaire.

Les travailleurs à temps plein occupaient un emploi de 30 heures et plus par semaine au moment de répondre au questionnaire.

Les travailleurs à temps partiel occupaient un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Les inactifs ne travaillaient pas et ne cherchaient pas de travail.

Les chômeurs ne travaillaient pas mais cherchaient du travail.

4. Les limites de l'étude

Malgré nos efforts pour éliminer le plus de lacunes possibles de la Relance 1973, nous y relevons quelques points faibles.

4.1. Exclusion de certaines clientèles scolaires:

Au collégial:

Le lecteur constatera qu'il manque quelques institutions importantes dans la liste des institutions collégiales dont les sortants ont été contactés pour répondre à l'enquête (voir annexe A). Les sortants de ces institutions n'ont pu être considérés, soit parce que leur institution n'avait pas fait parvenir ses inscriptions 72-73 au SIMEQ au mois de décembre 1972, soit parce qu'elle avait procédé elle-même à une relance de ses ex-étudiants.

Au secondaire:

a) Les sortants de quelques CSR (voir liste annexe A) n'ont pas fait l'objet de la Relance 1973 parce qu'ils avaient été relancés par leurs autorités scolaires locales.

b) Nous souhaitions toucher aussi les non-diplômés du secondaire professionnel long, mais une

erreur commise au moment de composer le fichier informatisé de la relance a exclu tous les non-diplômés de ce secteur. Nous ne pouvons donc connaître leur situation particulière.

4.2. Diplômés et non-diplômés du collégial

Il s'est avéré à l'analyse des résultats de la relance qu'une forte proportion (entre le tiers et la moitié) des répondants enregistrés comme non-diplômés du collégial sont effectivement diplômés quoique le ministère ne leur ait pas encore remis de DEC. En effet, il faut attendre qu'une demande soit faite par l'institution au nom du candidat avant que le ministère décerne le diplôme et l'enregistre sur ses fichiers. Le lecteur devra se rappeler que le sous-groupe des sortants non-diplômés n'est pas un groupe pur, c'est-à-dire qu'il comprend une proportion appréciable de diplômés qui attendent leur parchemin.

5. Structure du document

Le présent tome de "Relance 73" se divise en deux chapitres. Le premier analyse la situation des sortants de l'enseignement collégial et le second traite de la situation des sortants de l'enseignement secondaire.

La structure de ces deux chapitres est identique. On subdivise l'analyse en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

Les données provinciales comprennent d'une part, la description du processus d'intégration des sortants au marché du travail et d'autre part, l'évaluation générale de la situation de ces sortants.

Les données régionales sont moins détaillées. Cette partie présente les différences significatives entre les régions et la Province et une synthèse de la situation générale des sortants selon les régions.

En annexe nous présentons:

A- l'étude sur la représentativité du fichier de la Relance par rapport aux statistiques de l'enseignement.

B- le mode de cueillette des données.

C- le questionnaire.

PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Ce chapitre du document est divisé en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

L'analyse des données provinciales sera plus élaborée que celle des données régionales. Nous ne considérons que quelques variables-indices pour mener notre analyse régionale.

PARTIE A - LES DONNÉES PROVINCIALES

Fidèles aux objectifs de la Relance 1973 que nous avons présentés dans notre introduction, nous divisons cette partie comme suit:

1. Description du processus d'intégration des sortants du collégial au marché du travail.

2. Évaluation générale de la situation des sortants sur le marché du travail.

1. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTÉGRATION DES SORTANTS DU COLLÉGIAL AU MARCHÉ DU TRAVAIL.

Avant de décrire le processus d'intégration des sortants au marché du travail, nous présentons d'abord leur situation au moment de répondre au questionnaire de la Relance 1973 (janvier ou février 1973).

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1)

Le tableau 3 montre que 81% des 8,085 sortants du collégial étaient au travail, soit à temps plein (30 heures et plus par semaine), soit à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Les autres étaient sans travail, soit 15% chômeurs et 4% inactifs.

Selon le statut scolaire.

Les différences observées selon le statut scolaire sont très marquées. Alors que les diplômés et les non-diplômés du secteur général se distribuent d'une façon identique parmi les trois catégories complémentaires (travailleurs, 71%; chômeurs, 22%; inactifs, 7%), les diplômés et les non-diplômés du secteur professionnel se répartissent très différemment. La différence est

---

(1) Janvier ou février 1973.

TABLEAU 3

Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1) selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en janv. ou fév.	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	Total
Au travail	71%	71%	94%	82%	81%
En chômage	22%	22%	5%	15%	15%
Inactif	7%	7%	1%	3%	4%
Total	100% (670)	100% (2376)	100% (2202)	100% (2837)	100% (8085)

(1) Janvier ou février 1973

importante en ce qui concerne le chômage des sortants du secteur professionnel (5% de chômeurs chez les diplômés vs 15% chez les non-diplômés).

Le cas des inactifs mérite qu'on s'intéresse aux motifs de leur inactivité. Par exemple, pourquoi des jeunes qui viennent de sortir de l'école demeurent-ils hors de la main-d'oeuvre active?

On constate dans la colonne "total" du tableau 4 que le motif d'inactivité le plus courant est l'obligation

TABLEAU 4

Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Motif de l'inactivité	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	Total	Masc.	Fém.
Reste au foyer	16%	25%	27%	48%	29%	2%	45%
Maladie, accident	9%	6%	7%	8%	7%	7%	7%
Retour prochain aux études	18%	20%	7%	16%	18%	19%	17%
Ne sert à rien de chercher et pas besoin de travailler	-	3%	7%	2%	3%	4%	2%
Rappel prochain de l'employeur	2%	2%	20%	4%	5%	9%	-
Expériences personnelles	24%	20%	-	8%	16%	28%	9%
Aucune de ces raisons	7%	6%	13%	5%	6%	8%	5%
Rejets	24%	17%	20%	14%	17%	23%	14%
Total	100% (45)	100% (171)	100% (15)	100% (96)	100% (327)	100% (124)	100% (203)

ou le désir de rester au foyer (29%). Ce motif est évoqué davantage par les filles (45%) que par les garçons (2%). Dans la plupart des cas il s'agit probablement de femmes nouvellement mariées qui "tiennent maison".

Les deux autres raisons importantes sont le retour prochain aux études (18%) et les expériences personnelles (16%). Les sous-groupes qui se différencient le plus en ce qui concerne ces raisons sont: les diplômés du secteur professionnel (7% seulement projettent un retour prochain aux études), les non-diplômés du même secteur et les filles qui ne mentionnent les expériences personnelles que dans 8% et 9% des cas respectivement.

En résumé, nous constatons que 15% des sortants de l'enseignement collégial étaient en chômage au moment de l'enquête et que la situation des sortants du secteur général se différencient beaucoup de celle des sortants du secteur professionnel. Quant aux inactifs, on les retrouve principalement parmi les filles qui restent au foyer.

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête

Pour la plupart des répondants, la période couverte par l'enquête fut de 6 ou 7 mois soit de juillet à décembre ou janvier inclusivement. Nous pouvons nous demander à quel moment la répartition des sortants entre les trois catégories complémentaires (travailleurs, chômeurs, inactifs) se stabilise et à quel moment de la période couverte les sortants ont obtenu leur premier emploi à temps plein?

1.2.1 Situation des sortants en juillet et en octobre 1972

En nous servant des tableaux 5 et 6 présentés plus loin, nous pouvons composer la grille comparative suivante:

	Juillet 72	Octobre 72	Janvier, février 73
Aux études	4%	8%	-
Au travail	75%	76%	81%
En chômage	14%	12%	15%
Inactif	7%	4%	4%

Le facteur le plus déterminant de l'évolution de la situation des sortants est sans doute le retour aux études à l'automne (4% de plus qu'en juillet), et la réintégration de ces étudiants au marché du travail en janvier et février 73 qui hausse la proportion des travailleurs à 81% et celle des chômeurs à 15%.

TABLEAU 5

Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en juillet	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	Total
Aux études	7%	3%	4%	5%	4%
Au travail	74%	70%	79%	77%	75%
En chômage	12%	15%	13%	13%	14%
Inactif	7%	11%	4%	5%	7%
Rejets	1%	1%	-	1%	1%
Total	100% (670)	100% (2376)	100% (2202)	100% (2857)	100% (8085)

Selon le statut scolaire

Le tableau 6 démontre que, proportionnellement, ce sont surtout les diplômés du général qui étaient de retour aux études en octobre (25%) et qui sont venus sur le marché du travail au début de 1973.

TABLEAU 6

Situation des sortants en octobre selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en octobre	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	Total
Aux études	25%	10%	2%	5%	8%
Au travail	54%	65%	89%	78%	74%
En chômage	14%	17%	7%	11%	12%
Inactif	6%	6%	1%	3%	4%
Rejets	1%	2%	2%	3%	2%
Total	100% (670)	100% (2376)	100% (2202)	100% (2837)	100% (8085)

1.2.2 Le moment du premier emploi à temps plein

Pour compléter l'étude de l'évolution de la situation des sortants sur le marché du travail, il est intéressant de connaître à quel moment de la période considérée (juillet 1972 à janvier 1973) la plupart des sortants du collégial ont obtenu leur premier emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine).

La colonne "total" du tableau 7 révèle que 50% des sortants ont trouvé leur premier emploi avant juin 1972 et que 27% ont fait de même en juin et juillet 1972. Donc, dès le mois de juillet, 77% des sortants avaient déniché un emploi à temps plein. On constate que seulement 6% ont dû attendre les mois d'octobre et de novembre avant de trouver leur premier emploi. Le cycle d'intégration des sortants de l'année scolaire 1971-72 se termine donc aux mois d'octobre et novembre 72. Les sortants qui trouvent leur premier emploi après cette date se recrutent probablement parmi ceux qui s'étaient engagés dans des études à l'automne 1972.

TABLEAU 7

Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Période de l'année	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	Total	Masc.	Fém.
Avant juin 72	41%	54%	40%	57%	50%	57%	40%
Juin, juillet 72	30%	20%	39%	22%	27%	23%	32%
Août, septembre 72	14%	13%	13%	12%	12%	11%	14%
Octobre, novembre 72	8%	8%	5%	6%	6%	5%	8%
Après novembre 72	6%	4%	1%	2%	3%	2%	3%
Rejets	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Total	100% (565)	100% (1976)	100% (2082)	100% (2531)	100% (7154) *	100% (4131)	100% (3059)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (36 cas) entre le total selon le sexe et le total selon le statut scolaire.

Selon le statut scolaire

Si on tient compte du statut scolaire des sortants, il est intéressant de constater que les non-diplômés sont les plus nombreux à se trouver un emploi avant juin (54% vs 41% chez les sortants du

général et 57% vs 40% chez les sortants du professionnel). Il est évident que plusieurs non-diplômés cessent leurs études avant les diplômés et qu'ils sollicitent un emploi sur le marché avant ces derniers. On peut cependant se demander si les non-diplômés qui abandonnent leurs études avant la fin de l'année scolaire, ne le font pas sciemment pour profiter d'une concurrence moins forte à ce moment de l'année.

Selon le sexe

Une proportion supérieure de garçons se trouvent un emploi à temps plein avant juin (57% vs 40% chez les filles). Les garçons sont donc plus empressés que les filles de se trouver un emploi. Il est possible qu'ils sacrifient davantage que celles-ci l'obtention d'un diplôme à l'obtention d'un emploi.

Donc le fait d'être, d'une part un non-diplômé, et d'autre part un garçon, favorise le désir de se trouver un emploi le plus tôt possible.

1.3. <u>Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein</u>

Nous entendons d'abord par "démarches", le nombre d'employeurs que le sortant a rencontrés personnelle-

ment (entrevue) avant de trouver son premier emploi et ensuite, la façon, ou le contact intermédiaire, qui lui a permis de rencontrer l'employeur qui l'a finalement engagé.

1.3.1 Le nombre d'employeurs rencontrés personnellement par le sortant avant de trouver son premier emploi à temps plein

Au tableau 8, on voit que la majorité des sortants (55%) acceptent un emploi après avoir rencontré personnellement un premier employeur. Seulement 17% des sortants ont rencontré 4 employeurs ou plus avant d'accepter un emploi.

Selon le statut scolaire

Les sortants des études professionnelles et particulièrement les diplômés établissent sensiblement plus de contacts personnels avec les employeurs avant d'accepter leur premier emploi. Ces données illustrent probablement l'influence des bureaux de placement des cegep qui invitent les employeurs à venir rencontrer les sortants des cours techniques.

1.3.2 La façon utilisée par le sortant pour trouver son premier emploi à temps plein

Ce sont la démarche personnelle auprès des employeurs et la sollicitation de l'aide des proches

TABLEAU 8

Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire

Statut scolaire / Nombre d'employeurs rencontrés	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	Total
1 seulement	65%	65%	43%	56%	55%
2 ou 3	21%	21%	34%	26%	27%
4 ou 5	5%	5%	11%	8%	8%
6 et +	7%	6%	11%	9%	9%
Rejets	2%	3%	1%	2%	2%
Total	100% (565)	100% (1976)	100% (2082)	100% (2531)	100% (7154)

(parents, amis) qui s'avèrent les moyens les plus efficaces de se trouver un emploi (voir graphique 1).

Les bureaux de placement et l'aide de l'école (qui se confond souvent avec l'assistance du bureau de placement de l'école) jouent vraiment un rôle secondaire auprès des sortants en quête d'emplois.

GRAPHIQUE 1

Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire

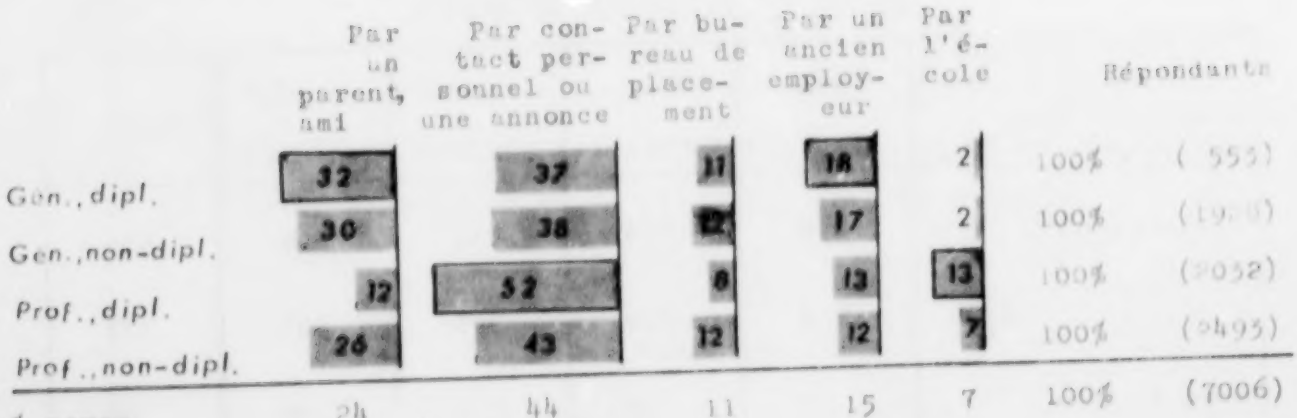

Selon le statut scolaire

Le graphique 1 montre que les diplômés du secteur général utilisent davantage les relations de parenté (32%) et leur influence auprès d'un ancien employeur (18%) que les autres sous-groupes. Les non-diplômés du général et du professionnel sont les plus nombreux à solliciter l'aide d'un bureau de placement (12%).

Les diplômés du professionnel confirment ici ce que nous avons déjà dit à leur égard, soit qu'ils ont davantage de contacts personnels avec les employeurs (52%) avant d'accepter leur premier emploi. De plus, ils reçoivent l'aide de leur école dans une plus grande proportion (13%) que les autres sous-groupes.

RÉSUMÉ DE LA SECTION 1

DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTÉGRATION DES SORTANTS DU COLLÉGIAL AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- 81% des sortants étaient au travail au moment de répondre au questionnaire (janvier ou février 73). Cette proportion varie selon les sous-groupes de sortants

Prof. dipl.	94%
Prof. non-dipl.	82%
Gén. dipl.	71%
Gén. non-dipl.	71%

- Ce sont surtout les filles qui ne s'intègrent pas à la main-d'oeuvre active; 45% des inactives demeurent au foyer.

- Dès juillet, 77% des sortants avaient trouvé un premier emploi à temps plein. Les non-diplômés et les garçons dénichent un emploi plus tôt que les autres groupes.

- Sauf les diplômés du professionnel, la majorité des sortants (55%) acceptent leur premier emploi à temps plein après n'avoir rencontré qu'un seul employeur.

- Seulement 11% des sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein par l'intermédiaire d'un bureau de placement.

2. ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Tel qu'indiqué en introduction, nous aurons recours aux facteurs suivants pour évaluer la situation des sortants: satisfaction vis-à-vis des études, chômage, non-correspondance travail-études, suffisance de préparation scolaire, salaire hebdomadaire et satisfaction retirée de l'emploi actuel.

L'analyse de ces facteurs se fera en fonction de trois variables principales, soit: le statut scolaire, le sexe et le programme suivi l'année précédente. On ne tiendra compte de la dernière variable que pour les sortants des spécialités professionnelles (1).

Pour "les techniques les plus populeuses" i.e. celles où au moins 20 diplômés ont répondu à notre questionnaire, nous présentons des diagrammes en bâtonnets qui facilitent la comparaison. Pour les techniques où nous avons moins de 20 répondants diplômés, nous fournissons les nombres bruts à la suite de la série des diagrammes en bâtonnets. Cette façon de procéder sera la même chaque fois que les données seront analysées en fonction du programme suivi par le sortant.

---

(1) Vu le faible nombre de cas, nous n'avons pas traité les sortants du secteur "Arts".

2.1. Evaluation des études

Cette partie traite de la satisfaction générale vis-à-vis des études faites l'année précédente (1). Les données fournies incluent ici non seulement les sortants, mais aussi les répondants qui poursuivaient des études dans une autre institution que celle fréquentée l'année précédente (il s'agit d'universités dans la plupart des cas). Il est évident que ceux qui continuent d'étudier proviennent surtout du secteur général.

Selon le statut scolaire

Le graphique 2 indique d'abord que les diplômés sont beaucoup plus satisfaits de leurs études que les non-diplômés (écart de 30%) et ensuite, que les répondants du secteur professionnel se montrent un peu plus satisfaits que ceux du secteur général.

Selon le sexe

Le même graphique nous permet de constater que la satisfaction est de 10% supérieure chez les filles (75% vs 65%).

---

(1) Les répondants satisfaits sont ceux qui répondaient "tout à fait" ou "assez" à la question 5 du questionnaire. (Voir annexe C)

GRAPHIQUE 2

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe

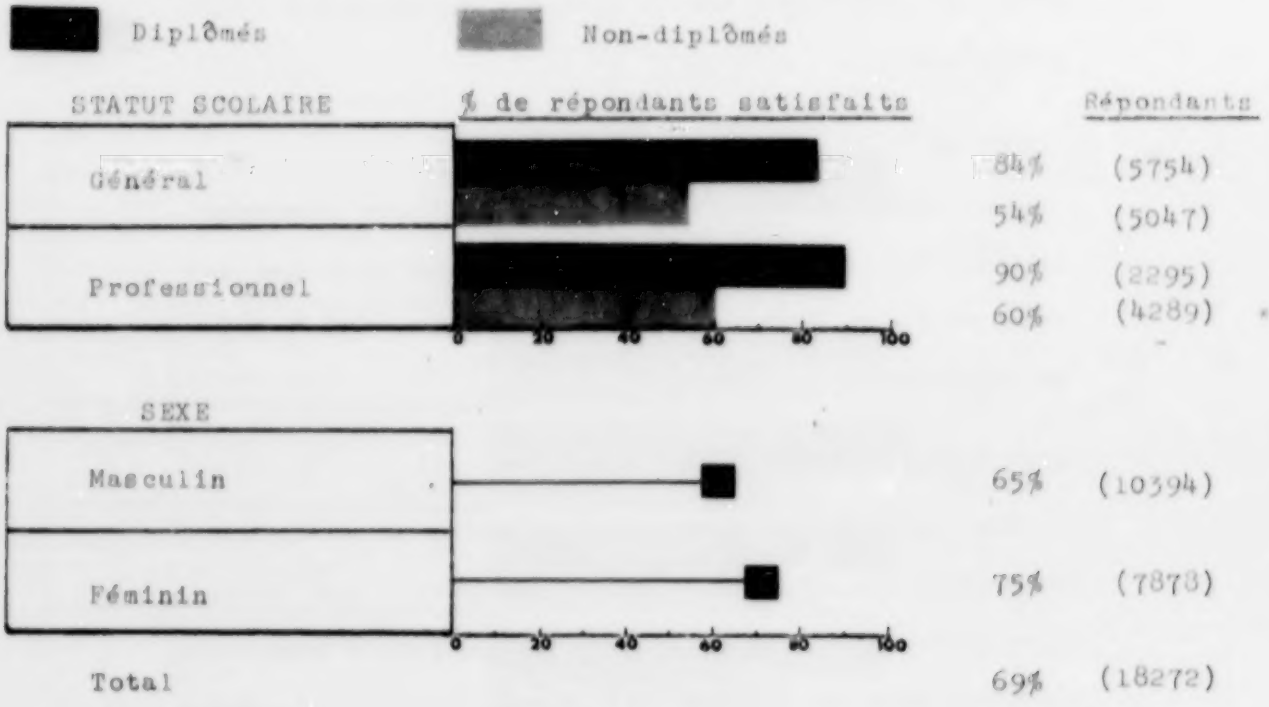

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (887 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

Selon le programme suivi (la spécialité professionnelle)

DIPLOMÉS / NON-DIPLOMÉS

Sauf pour deux spécialités (techniques forestières et techniques d'éducation spécialisée) où la proportion des satisfaits est la même pour les diplômés et les non-diplômés, la tendance générale de

la satisfaction plus grande chez les diplômés se confirme pour tous les programmes inventoriés (voir graphique 5).

SECTEURS

Les répondants diplômés des techniques humaines se montrent moins satisfaits (84%) que ceux des autres secteurs d'études professionnelles (90 à 92% de répondants satisfaits).

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Les spécialités procurant le moins de satisfaction chez les diplômés sont d'une part: les techniques forestières (66%) et les techniques d'éducation spécialisée; et d'autre part, chez les non-diplômés: les techniques de loisirs (47%) et l'informatique (50%).

Il serait intéressant ici de connaître le taux "d'abandon" particulier à chacune des spécialités. Il est probable que le taux d'abandon est généralement proportionnel au taux de répondants satisfaits. Mais nous procéderons ultérieurement à cette analyse.

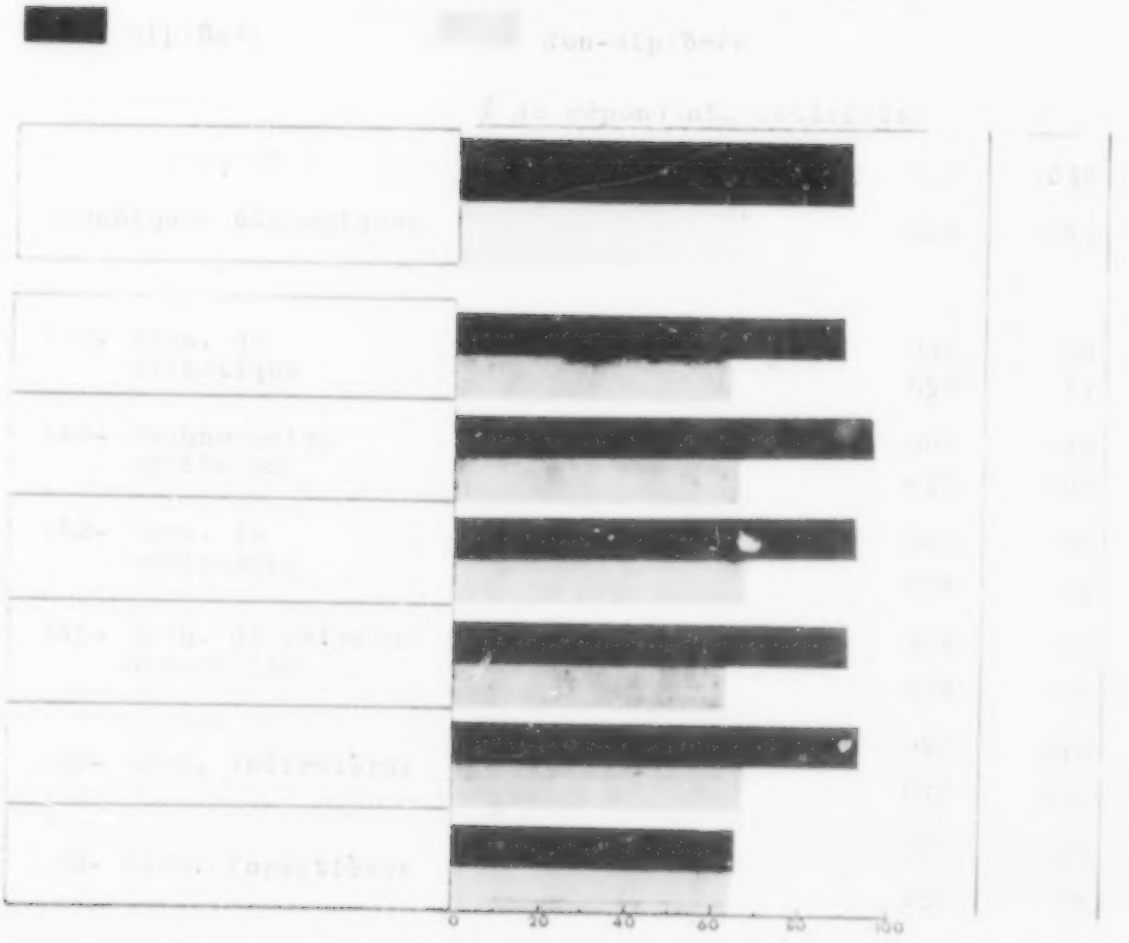
0
20
40
60
80
100

% de répondants satisfaits
0
20
40
60
80
100

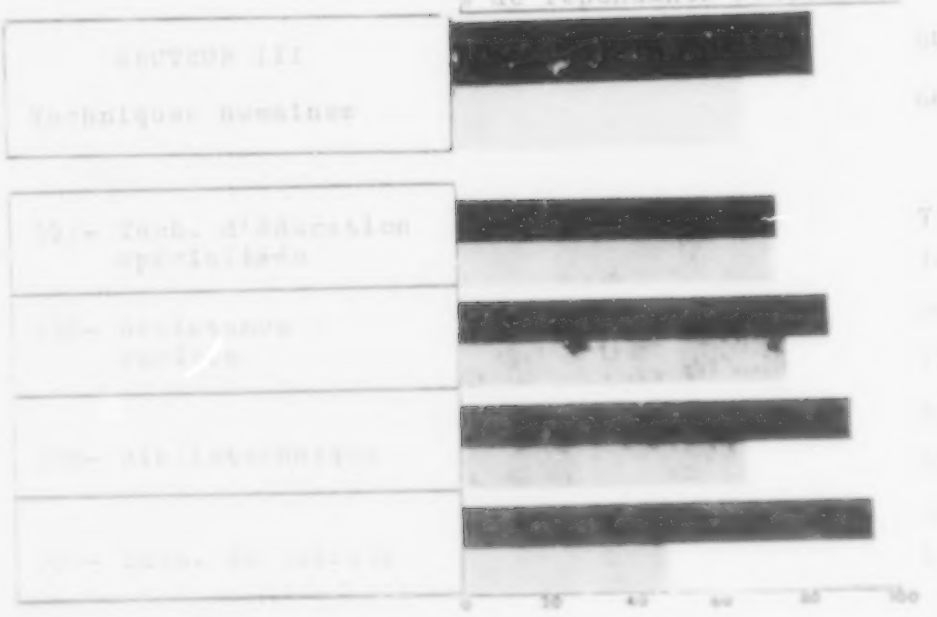
% de répondants satisfaits
0
20
40
60
80
100

GRAPHIQUE 3 (suite)

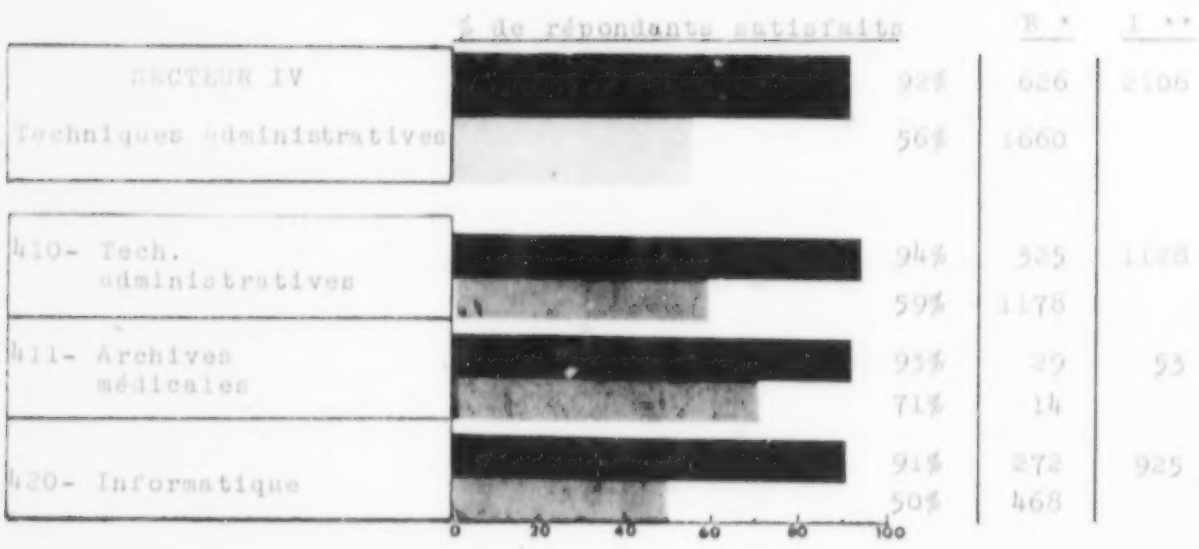

*, ** voir page 37

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi	Proportion des répondants satisfaits	Inscrits
SECTEUR I Tech. biologiques		
110- Tech. dentaires	4 sur 7 * 13 sur 20 **	26
141- Tech. d'inhalothérapie	7 sur 9 20 sur 31	27
144- Tech. de réadaptation	12 sur 17 6 sur 11	31

* Diplômés, ** Non-diplômés

Programme suivi	Proportion des répondants satisfaits	Inscrits
SECTEUR II Tech. physiques		
211- Tech. de matières plastiques	4 sur 5	
220- Tech. de l'architecture	14 sur 15 20 sur 30	56
230- Tech. cartographiques et géodésiques	—— 8 sur 12	11
231- Tech. de la pêche	—— 2 sur 4	11
232- Tech. du papier	4 sur 5 3 sur 11	18
233- Tech. du meuble et du bois	6 sur 6 9 sur 12	-
245- Mécanique du bâtiment	5 sur 5 7 sur 14	25
251- Tech. du textile	8 sur 9 15 sur 18	17
260- Tech. de l'air	2 sur 2 8 sur 17	6
270- Tech. métallurgiques	1 sur 2 6 sur 10	7
271- Tech. minières	7 sur 9 30 sur 52	35
280- Aéronautique	14 sur 14 34 sur 68	102
SECTEUR III Tech. humaines		
310- Tech. aux. de la justice	—— 206 sur 268	224
322- Tech. familiales	—— 1 sur 8	-
382- Tech. d'aménagement	5 sur 6 9 sur 15	26
389- Tech. des communications	3 sur 5 30 sur 90	32

2.1.1 Les principaux motifs d'insatisfaction

Nous avons demandé à ceux qui étaient peu ou pas du tout satisfaits de leurs études de nous en donner la raison principale.

Le graphique 4 montre que la plus grande proportion des insatisfaits (36%) invoquent la raison suivante "J'étais mal orienté; peu motivé". Viennent ensuite "l'atmosphère déplaisante" (18%) et "l'école mal organisée" (15%).

GRAPHIQUE 4

Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire

Selon le statut scolaire

Les mal orientés se retrouvent surtout chez les non-diplômés du secteur professionnel (42%). Quant aux diplômés de ce secteur, ils se montrent davantage insatisfaits de l'organisation du collège (35%) et de l'incompétence des professeurs (19%).

Les diplômés du général expliquent davantage leur insatisfaction par l'atmosphère du collège (22%) et l'étude de matières ennuyantes.

Il est intéressant de comparer les réactions d'insatisfaction des diplômés de l'un et de l'autre secteur. Ceux du secteur professionnel manifestent leur insatisfaction pour des raisons plutôt objectives (collège mal organisé, mauvais professeurs) tandis que les diplômés du secteur général remettent l'école en question au niveau du vécu; ils y éprouvent davantage de déplaisir et d'ennui.

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études"

Etant donné que nous présentons ici une analyse en fonction de la spécialité professionnelle apprise au collégial, il devient intéressant de traiter parallèlement le chômage et la non-adéquation "travail-études".

Ces dimensions négatives de la situation des sortants nous permettront d'identifier, parmi les spécialités professionnelles, celles où les sortants connaissent le plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail. Mais voyons d'abord comment se manifestent ces deux dimensions selon le statut scolaire et le sexe des sortants du collégial.

Selon le statut scolaire

Le graphique 5, qui présente en parallèle le taux de chômage des sortants et la non-correspondance (1) travail-études des sortants au travail à temps plein, montre que les sortants du secteur général subissent un chômage plus élevé (22% pour les diplômés et les non-diplômés) que ceux du secteur professionnel (5% pour les diplômés et 15% pour les non-diplômés).

La non-correspondance travail-études reproduit à peu près le modèle observé pour le chômage. Les sortants du général, au travail à temps plein, jugent que leur travail ne correspond pas à leurs

---

(1) La non-correspondance subjective telle qu'exprimée par la catégorie "pas du tout" de la question 31.

GRAPHIQUE 5

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe

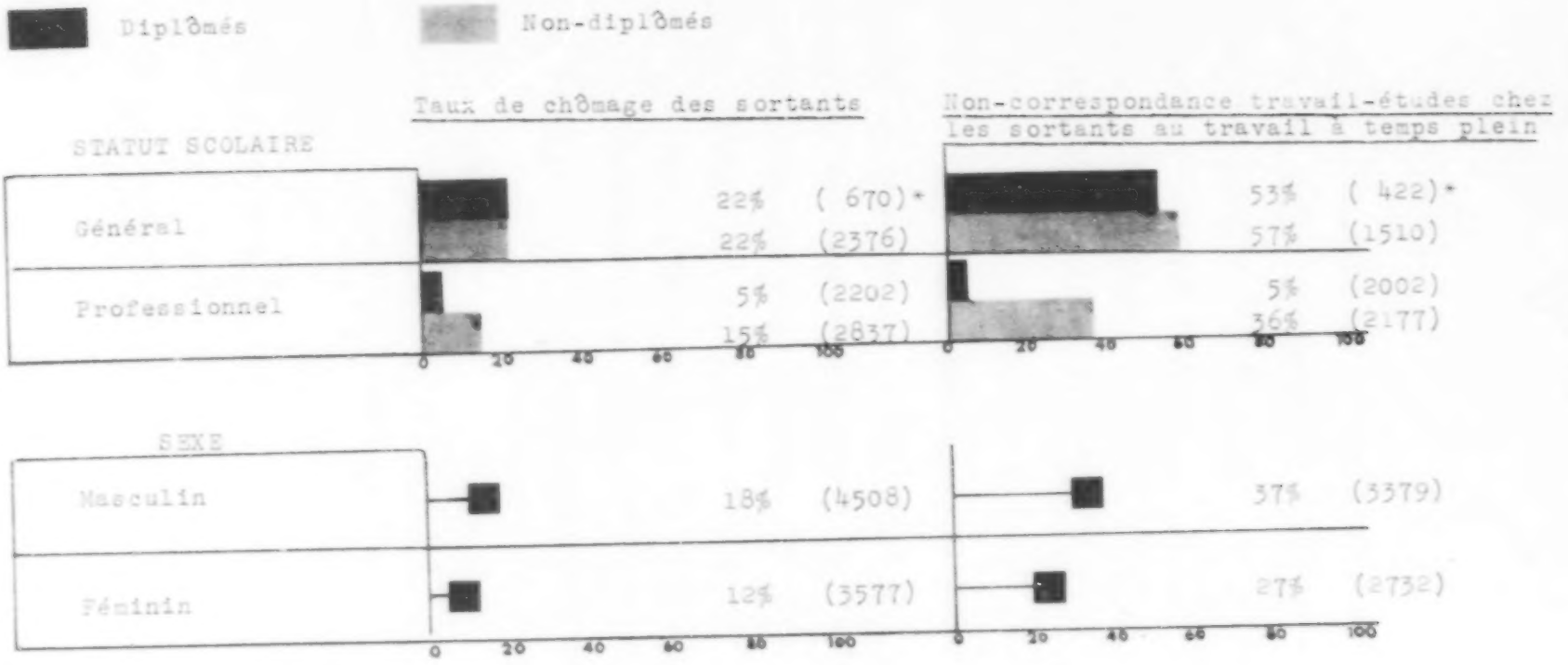

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973.

études dans des proportions de 53% chez les diplômés et 57% chez les non-diplômés. L'appréciation que font les sortants du secteur général est évidemment très arbitraire puisque la notion de correspondance travail-études s'applique peu dans leur cas; ils ne sont pas préparés pour des fonctions professionnelles précises.

Chez les sortants du secteur professionnel, nous remarquons une forte différence entre les diplômés (5%) et les non-diplômés (36%) en ce qui concerne la concordance de leur emploi et de leurs études. Donc, au chapitre du chômage et de la correspondance travail-études, la situation des diplômés du professionnel leur est très favorable.

Selon le sexe

Toujours sur le graphique 5, on voit que le taux de chômage des garçons (18%) est plus élevé que celui des filles (12%). De même, les garçons connaissent une disparité plus grande entre leur travail et leurs études (37% vs 27%).

Selon le programme suivi

DIPLOMÉS / NON-DIPLOMÉS

Dans tous les cas, sauf chez les sortants de l'informatique, le chômage et la non-correspondance travail-études touchent davantage les non-diplômés que les diplômés (voir graphique 6). Pour l'informatique, on constate un chômage un peu supérieur chez les diplômés (17%) que chez les non-diplômés (15%).

SECTEURS

La situation est plus favorable pour les sortants des techniques biologiques. Les sortants des techniques administratives sont plus désavantagés (taux de chômage, 11%; non-correspondance études-travail, 13% chez les diplômés)

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Les sortants diplômés des spécialités suivantes semblent rencontrer plus de difficultés sur le marché du travail.

		Taux de chômage	Non-correspondance "travail-études"
420	Informatique	17%	18%
190	Techniques forestières	17%	5%
240	Techniques du génie civil	14%	5%

GRAPHIQUE 6

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

Diplômés Non-diplômés

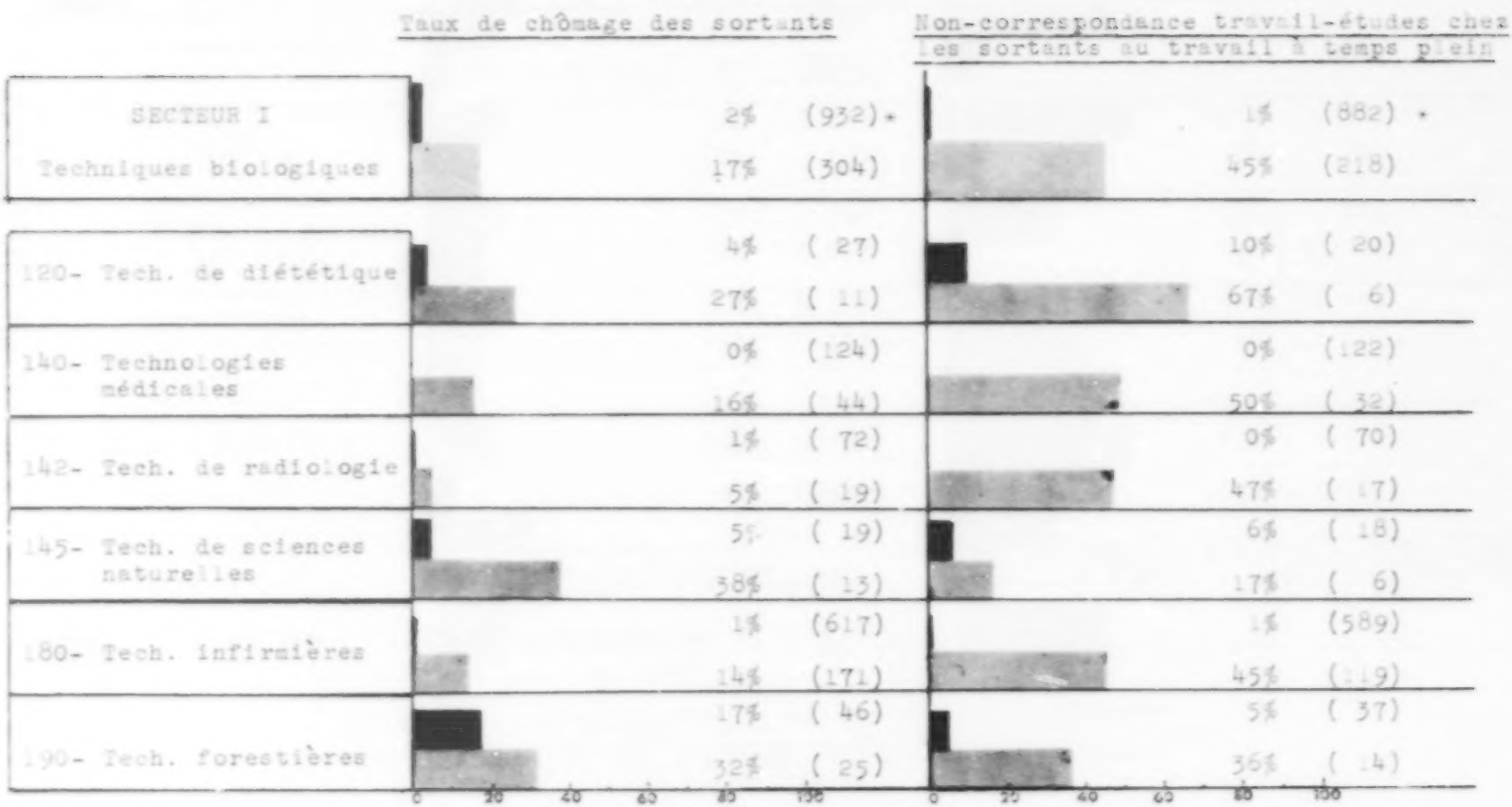

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973.

GRAPHIQUE 6 (suite)

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

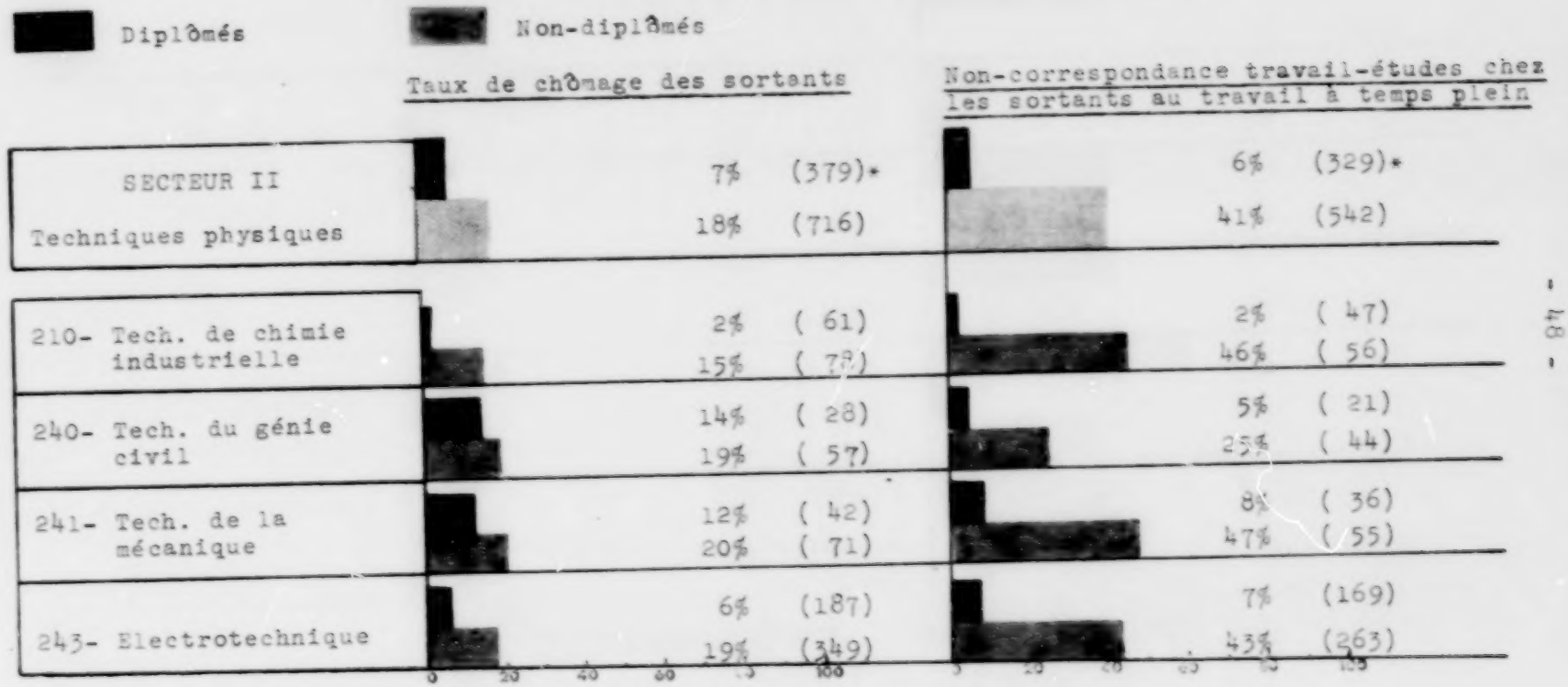

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973.

GRAPHIQUE 6 (suite)

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

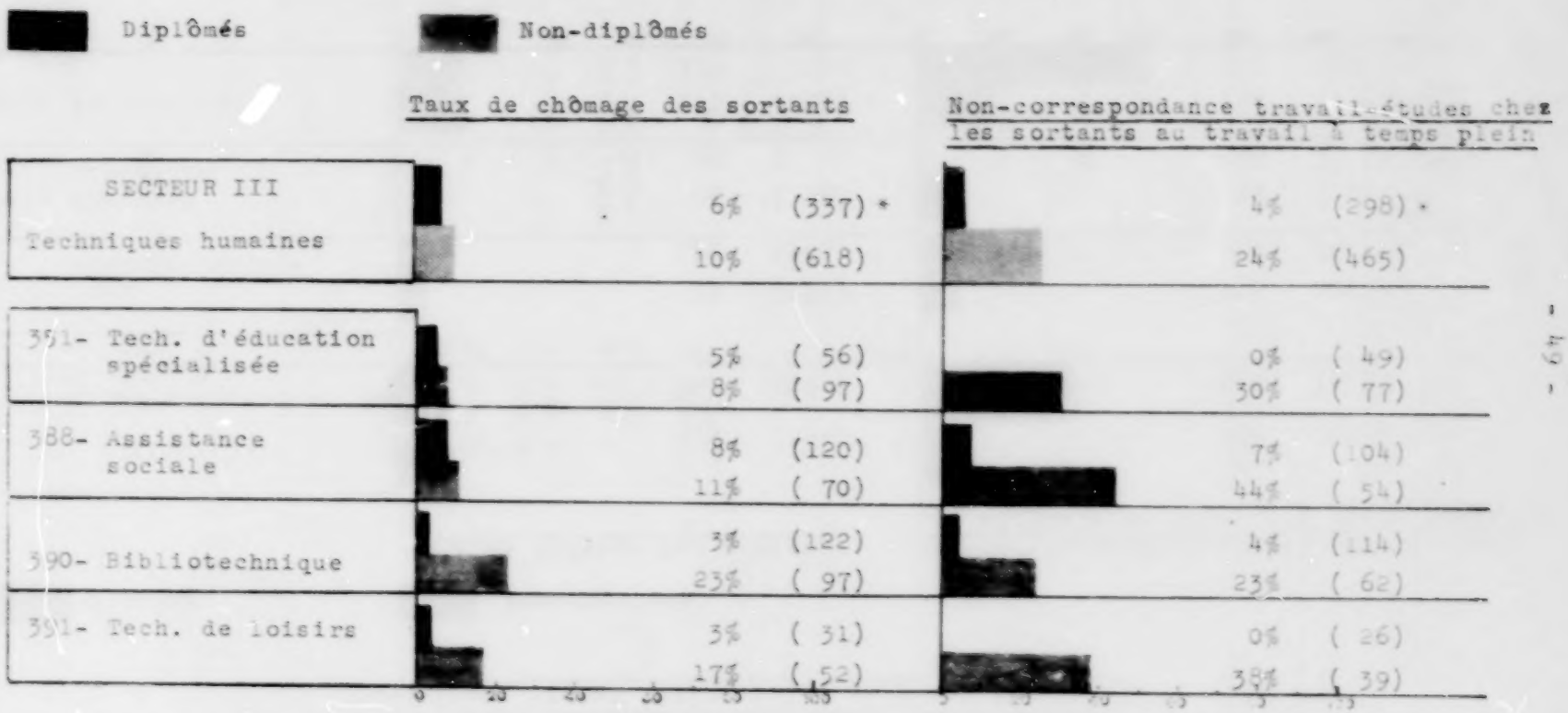

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973.

GRAPHIQUE 6 (suite)

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

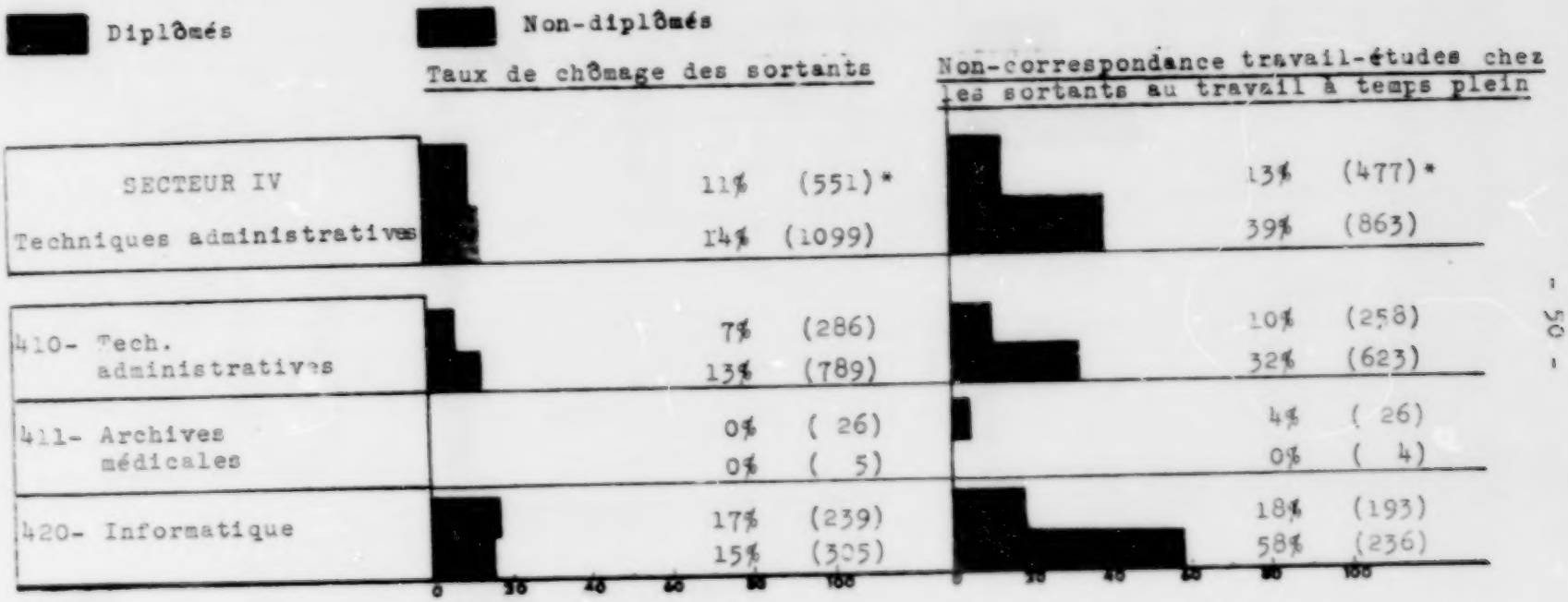

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973.

Chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon les programmes d'études où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi	Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
SECTEUR I Tech. biologiques		
110- Tech. dentaires	0 sur 7 * 1 sur 15 **	0 sur 7 6 sur 14
141- Tech. d'inhalothérapie	0 sur 9 1 sur 11	0 sur 9 3 sur 8
144- Tech. de réadaptation	0 sur 11 3 sur 6	0 sur 10 2 sur 2
SECTEUR II Tech. physiques		
220- Tech. de l'architecture	1 sur 14 6 sur 22	0 sur 13 5 sur 15
230- Tech. cartographiques et géodésiques	—— 0 sur 7	—— 4 sur 7
232- Tech. du papier	1 sur 4 2 sur 9	1 sur 3 4 sur 7
233- Tech. du meuble et du bois	0 sur 5 0 sur 8	0 sur 5 1 sur 8
245- Mécanique du bâtiment	0 sur 5 1 sur 11	0 sur 5 2 sur 8
251- Tech. du textile	1 sur 9 0 sur 13	1 sur 8 0 sur 13
260- Tech. de l'air	0 sur 1 2 sur 12	0 sur 1 6 sur 8
270- Tech. métallurgiques	0 sur 2 0 sur 5	0 sur 2 0 sur 5
271- Tech. minières	0 sur 8 5 sur 27	0 sur 8 7 sur 19
280- Aéronautique	2 sur 13 8 sur 44	2 sur 11 15 sur 30

* Diplômés, ** Non-diplômés

SECTEUR III Tech. humaines		
310- Tech. aux. de la justice	4 sur 208	19 sur 193
382- Tech. d'aménagement	0 sur 3 2 sur 7	0 sur 3 2 sur 4
389- Tech. des communications	3 sur 5 9 sur 50	0 sur 2 12 sur 34

En résumé, le marché du travail favorise les sortants du secteur professionnel ayant obtenu un DEC. La situation des diplômés semble généralement bonne sauf pour quelques spécialités précédemment mentionnées où les sortants connaissent quelques difficultés à se placer.

2.2.1 La durée du chômage

Le nombre de semaines chômées par les sortants nous permet d'apprécier davantage l'impact du chômage qu'ils ont connu.

Le tableau 9 indique que 54% des sortants n'ont pas chômé et que, pour la majeure partie des autres, le chômage a duré de 1 à 10 semaines.

Selon le statut scolaire et le sexe

Ce sont les diplômés du général qui ont subi davantage des périodes de chômage (59%) à l'inverse des diplômés du professionnel qui ont chômé moins (35%).

TABLEAU 9

Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire / Nombre de semaines chômées et sexe	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	Total	Masc.	Fém.
Aucune	41%	46%	65%	55%	54%	52%	55%
1 à 5 semaines	25%	16%	14%	16%	16%	17%	15%
6 à 10 semaines	14%	12%	8%	10%	11%	11%	10%
11 à 15 semaines	9%	8%	6%	7%	7%	7%	6%
16 à 20 semaines	4%	6%	3%	5%	5%	5%	4%
21 à 25 semaines	2%	3%	1%	2%	2%	2%	2%
26 à 30 semaines	3%	6%	2%	3%	4%	3%	4%
Rejets	2%	3%	1%	2%	2%	2%	3%
Total	100% (670)	100% (2376)	100% (2202)	100% (2837)	100% (8085) *	100% (4562)	100% (3623)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (100 cas) entre le total selon le sexe et le total selon le statut scolaire.

Le tableau 9 confirme aussi que les filles sont touchées un peu moins par des périodes de chômage (aucun chômage, 55% chez les filles; 52% chez les garçons).

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein (1)

Le graphique 7 montre que 67% des sortants de l'enseignement collégial jugent leur préparation scolaire suffisante en regard de l'emploi qu'ils occupent.

GRAPHIQUE 7

Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire

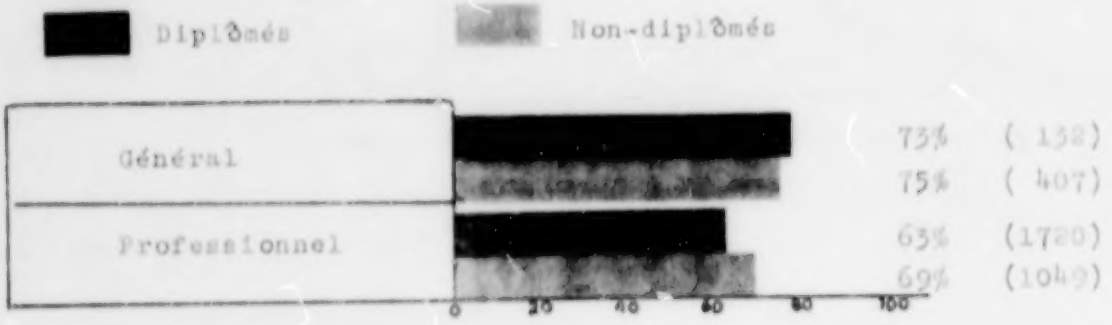

(1) Seuls les sortants qui jugeaient que leur emploi correspondait tout à fait ou assez à leurs études ont répondu à la question 32 portant sur l'évaluation de la préparation scolaire.

Selon le statut scolaire

Les sortants du secteur professionnel (diplômés, 63%; non-diplômés, 69%) considèrent qu'ils sont moins bien préparés que les sortants du secteur général (diplômés, 73%; non-diplômés, 75%). Cette constatation peut sembler paradoxale, mais elle s'explique sans doute par le fait que les sortants du secteur professionnel (et surtout les diplômés) occupent des emplois beaucoup plus spécialisés que les sortants du secteur général. Les tâches techniques exigent des connaissances plus exactes que les tâches de conception ou d'administration générale, qui laissent plus de latitude à celui qui s'en acquitte.

2.3.1 Les raisons principales de l'insuffisance de préparation scolaire

Les données du tableau 10 confirme ce que nous venons de dire. Les sortants du secteur professionnel se différencient beaucoup de ceux du général en ce qui concerne la raison majeure de l'insuffisance de leur préparation scolaire. Le manque de stages pratiques est invoqué par 70% des diplômés du professionnel comparativement à 23% des diplômés du général. Les sortants du secteur général

(diplômés, 42%; non-diplômés, 48%) répondent davantage que leur préparation scolaire est insuffisante pour "d'autres raisons que celles mentionnées".

TABLEAU 10

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire

Raison de l'insuffisance de prép. sc. / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	Total
Cours démodés	15%	16%	7%	12%	10%
Manque d'équipement	4%	5%	3%	3%	3%
Manque de stages	23%	24%	70%	49%	59%
Professeurs incompétents	-	2%	2%	2%	2%
Travail scolaire négligé	4%	2%	-	3%	1%
Aucune de ces raisons	42%	48%	8%	23%	17%
Rejets	12%	2%	9%	8%	8%
Total	100% (26)	100% (83)	100% (561)	100% (268)	100% (938)

2.4. Le salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein

Nous ne pouvons calculer le salaire moyen des sortants du collégial parce que nous avons établi notre catégorie supérieure du salaire hebdomadaire à $110. et plus par semaine (voir q. 27). En effet, une proportion trop forte de sortants se retrouvent dans cette catégorie, ce qui nous empêche de calculer des moyennes.

Le salaire hebdomadaire sera donc analysé en fonction des proportions de sortants qui retiraient un salaire de $110. et plus et de $90. et moins par semaine.

Selon le statut scolaire

Seulement 27% des diplômés du général et 29% des non-diplômés de ce secteur gagnent $110. et plus hebdomadairement. Les proportions de ceux qui gagnent $90. et moins sont fortes (44% et 46%; voir tableau 11).

Les diplômés du professionnel s'avèrent les mieux rémunérés avec 59% des diplômés qui gagnent $110. et plus contre seulement 9% pour $90. et moins. La proportion des non-diplômés de ce secteur qui retire $110. et plus atteint 40% ce qui surpasse les deux groupes de sortants du général.

TABLEAU 11

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

STATUT SCOLAIRE	- de $90	$90 à $110	+ de $110	Répondants
Général	44%	29%	27%	(422)
	46%	25%	29%	(1510)
Professionnel	9%	32%	59%	(2002)
	35%	25%	40%	(2177)
SEXE				
Masculin	24%	27%	49%	(3379)
Féminin	37%	28%	35%	(2732)

Selon le sexe

Le tableau 11 montre qu'à scolarité égale une proportion inférieure de filles gagnent $110 et plus par semaine (37% reçoivent $90 et moins par semaine). Nous verrons plus loin que le salaire hebdomadaire varie aussi selon les spécialités et que parfois, les spécialités féminines procurent une meilleure rémunération que les spécialités masculines.

Selon le programme suivi

DIPLOMÉS ET NON-DIPLOMÉS

La proportion des diplômés qui gagnent $110. et plus par semaine surpasse toujours celle des non-diplômés sauf dans le cas de l'assistance sociale. Pour cette technique, respectivement 18% des diplômés et 19% des non-diplômés gagnent $110. et plus par semaine (voir tableau 12).

SECTEURS

Tenant compte des proportions de sortants diplômés qui gagnent $110. et plus et $90. et moins par semaine, les secteurs se classent dans l'ordre suivant:

	$110 et plus	$90 et moins
Techniques biologiques	69%	5%
Techniques physiques	66%	12%
Techniques administratives	53%	29%
Techniques humaines	35%	24%

Le secteur des techniques humaines ferait meilleure figure si nos données concernant les sortants des techniques auxiliaires de la justice avaient été utilisables. Nous avons dû les retrancher parce que nous ne savons pas quelle proportion de ces sortants sont des diplômés (cf page 64).

Il reste cependant que les sortants des techniques biologiques et des techniques physiques se voient favoriser au plan du salaire qu'ils retirent.

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Les sortants des cinq spécialités suivantes semblent les plus désavantagés des diplômés du secteur professionnel au plan du salaire hebdomadaire.

		$110 et plus	$90 et moins
388	Assistance sociale	18%	14%
390	Bibliotechnique	22%	18%
145	Techniques des sciences naturelles	39%	5%
410	Techniques administratives	48%	22%
420	Techniques de diététique	50%	20%

Les salaires des sortants du programme "assistance sociale" font mentir l'adage disant que "Charité bien ordonnée commence par soi-même". Toutefois une analyse des spécialités selon la catégorie modale révèlent que les sortants diplômés en assistance sociale gagnent pour la plupart (68%) entre $100. et $110. par semaine.

<u>En résumé</u>, les filles gagnent généralement des salaires inférieurs aux garçons et les techniques les plus rémunératrices relèvent du domaine des sciences exactes.

TABLEAU 12

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme suivi

Programme suivi	- de $90	$90 à $110	$110 et plus	Répondants
SECTEUR I Tech. biologiques	5%	26%	69%	(882) *
	39%	14%	25%	(218) **
120- Tech. de diététique	20%	30%	50%	(20)
	83%	0%	17%	(6)
140- Technologies médicales	1%	36%	63%	(122)
	65%	22%	13%	(32)
142- Tech. de radiologie	2%	34%	64%	(70)
	64%	12%	24%	(17)
145- Tech. de sciences naturelles	5%	56%	39%	(18)
	16%	67%	17%	(6)
180- Tech. infirmières	2%	25%	73%	(589)
	52%	24%	24%	(119)
190- Tech. forestières	11%	19%	70%	(37)
	21%	29%	50%	(14)
SECTEUR II Tech. physiques	12%	22%	66%	(337)
	39%	13%	48%	(537)
210- Tech. de chimie industrielle	1%	53%	46%	(57)
	43%	25%	32%	(56)
240- Tech. du génie civil	0%	33%	67%	(21)
	16%	32%	52%	(44)
241- Tech. de la mécanique	3%	12%	85%	(34)
	32%	15%	53%	(55)
243- Electrotechnique	11%	25%	69%	(169)
	23%	29%	48%	(263)

* Diplômés, ** Non-diplômés

TABLEAU 12 (suite)

	- de $90	$90 à $110	$110 et plus	Répondants
SECTEUR III Tech. humaines	24%	41%	35%	(298)
	49%	19%	32% *	(265)
351- Tech. d'éducation spécialisée	0%	18%	82%	(49)
	25%	22%	53%	(77)
388- Assistance sociale	14%	68%	18%	(104)
	48%	33%	19%	(54)
390- Bibliotechnique	18%	60%	22%	(114)
	50%	39%	11%	(62)
391- Tech. de loisirs	12%	23%	65%	(26)
	31%	33%	36%	(39)
SECTEUR IV Tech. administratives	29%	18%	53%	(477)
	59%	11%	30%	(863)
410- Tech. administratives	22%	30%	48%	(258)
	41%	27%	32%	(623)
411- Archives médicales	4%	42%	54%	(26)
	50%	25%	25%	(4)
420- Informatique	7%	24%	59%	(193)
	50%	25%	25%	(236)

---

* Ces données ne tiennent pas compte des sortants des "techniques auxiliaires de la justice" parce que notre fichier est erronné dans leur cas. En effet les 193 sortants de cette spécialité sont enregistrés comme non-diplômés ce qui est sûrement faux.

TABLEAU 12 (suite)

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme suivi (où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20)

Programme suivi	- de $90	$90 à $110	$110 et plus	Répondants	
SECTEUR I Tech. biologiques					
110- Tech. dentaires	6	1	0	7	*
	5	5	4	14	**
141- Tech. d'inhalothérapie	0	4	5	9	
	3	1	4	8	
144- Tech. de réadaptation	1	1	8	10	
	2	0	0	2	
SECTEUR II Tech. physiques					
211- Tech. de matières plastiques	-	-	-	-	
	1	1	0	2	
220- Tech. de l'architecture	4	3	6	13	
	8	3	4	15	
230- Tech. cartographiques et géodésiques	-	-	-	-	
	3	2	2	7	
231- Tech. de la pêche	-	-	-	-	
	0	0	1	1	
232- Tech. du papier	0	1	2	3	
	1	1	5	7	
233- Tech. du meuble et du bois	0	3	2	5	
	0	4	4	8	
245- Mécanique du bâtiment	0	1	4	5	
	2	1	5	8	

* Diplômés, ** Non-diplômés

TABLEAU 12 (suite)

	- de $90	$90 à $110	$110 et plus	Répondants
251- Tech. du textile	1 1	0 1	7 11	8 13
260- Tech. de l'air	0 4	1 0	0 4	1 8
270- Tech. métallurgiques	0 1	0 0	2 4	2 5
271- Tech. minières	0 4	0 4	8 11	8 19
280- Aéronautique	2 8	3 6	6 12	11 26
SECTEUR III Tech. humaines				
310- Tech. aux. de la justice	- 7	- 7	- 179	- 193
382- Tech. d'aménagement	0 0	0 1	3 3	3 4
389- Tech. des communications	1 8	0 12	1 9	2 29

2.5. La satisfaction vis-à-vis l'emploi occupé

Il s'agit ici des sortants qui occupent un emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine). La satisfaction est très élevée pour l'ensemble des sortants au travail à temps plein (81%) (voir graphique 8).

GRAPHIQUE 8

Satisfaction vis-à-vis l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe

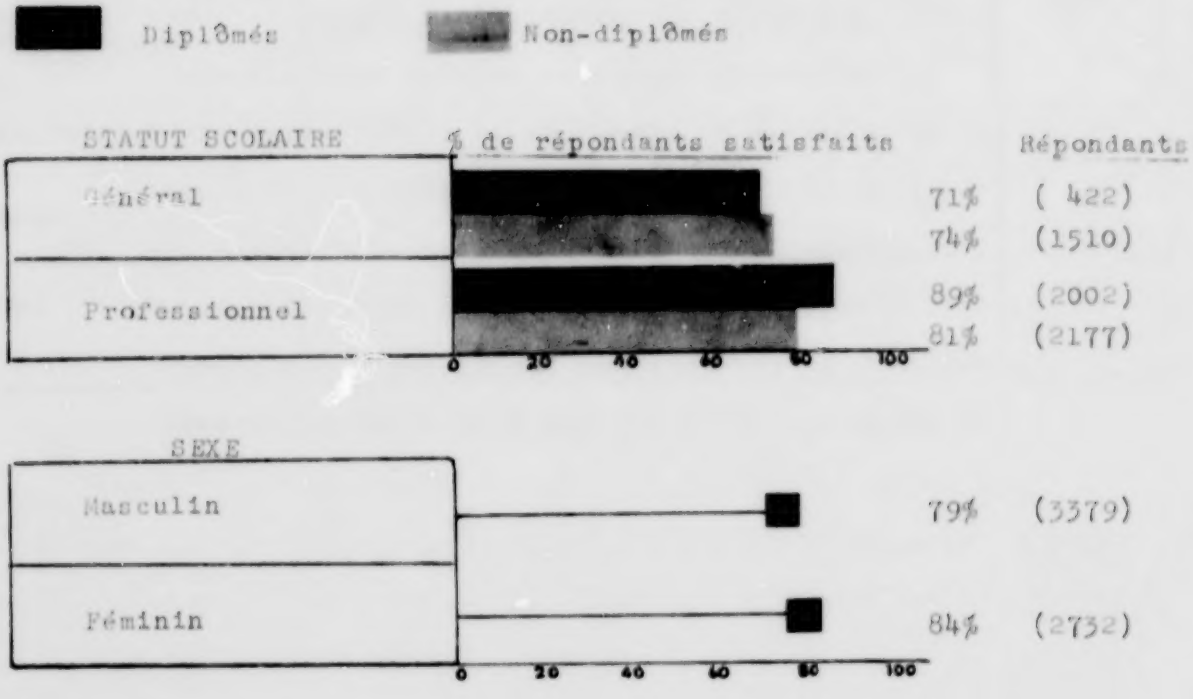

Selon le statut scolaire

Les diplômés du professionnel s'avèrent les plus satisfaits (89%) tel que l'indique le graphique 8. Les moins satisfaits sont les diplômés du général (71%).

Selon le sexe

Les filles (84%) sont plus satisfaites de leur emploi que les garçons (79%).

2.5.1 Intention de conserver son emploi

Le tableau 13 reproduit la même tendance que celle observée au niveau de la satisfaction vis-à-vis l'emploi. Les diplômés du professionnel désirent garder leur emploi plus longtemps (somme des deux premières catégories = 76%) suivis des non-diplômés du professionnel, 70%; des non-diplômés du général, 58% et des diplômés du général, 49%.

TABLEAU 13

Intention des sortants travaillant à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire

Intention de conserver leur emploi / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. Non-dipl.	TOTAL
Conserver longtemps	16%	23%	28%	33%	28%
Pas de changement pour le moment	33%	35%	48%	37%	40%
Changement dans quelque temps	37%	29%	16%	18%	22%
Changement bientôt	12%	12%	7%	10%	10%
Rejets	2%	1%	1%	1%	1%
Total	100% (422)	100% (1510)	100% (2002)	100% (2177)	100% (6111)

RÉSUMÉ DE LA SECTION 2

ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DU COLLÉGIAL

- 69% des répondants sont satisfaits (tout à fait ou assez) des études faites l'année précédente (1971-72). Les diplômés du secteur professionnel sont les plus satisfaits (90%) et les non-diplômés du général, les moins satisfaits (54%). Les filles sont plus satisfaites de leurs études que les garçons (75% vs 65%).

- Les trois principales raisons invoquées par les insatisfaits sont les suivantes: mauvaise orientation scolaire (36%), atmosphère déplaisante (18%), collège mal organisé (15%). Les diplômés du professionnel accusent davantage l'organisation du collège (35%), tandis que les diplômés du général sont surtout déçus de l'atmosphère du collège (22%).

- Le taux de chômage des sortants s'élevait à 15% au moment de l'enquête (janvier, février 1973). Seulement 5% des diplômés du professionnel étaient en chômage tandis que 22% des sortants du secteur général (diplômés et non-diplômés) se trouvaient dans cette situation. Les filles chômaient moins que les garçons (12% vs 18%).

- 5% des sortants diplômés du professionnel et 36% des non-diplômés de ce secteur ne travaillaient pas du tout dans leur spécialité professionnelle.

- 63% des diplômés du professionnel et 69% des non-diplômés du même secteur qui occupaient un emploi correspondant à leurs études jugeaient leur préparation scolaire suffisante pour cet emploi.

- 43% des sortants, au travail à temps plein, gagnaient $110. et plus par semaine. 59% des diplômés du professionnel étaient dans cette catégorie de salaire de même que 40% des non-diplômés du professionnel, 27% des diplômés du général et 29% des non-diplômés du général. Seulement 35% des filles gagnaient $110. et plus par semaine comparativement à 49% des garçons.

- 81% des sortants, au travail à temps plein, étaient satisfaits (tout à fait, assez) de leur emploi actuel. Les plus satisfaits étaient les diplômés du professionnel (89%) et les moins satisfaits, les diplômés du général (71%). La proportion des filles satisfaites de leur emploi est plus forte que celle des garçons (84% vs 79%).

- Un indice (1) composé pour connaître le groupe qui se trouve dans la situation la plus avantageuse donne les résultats suivants:

Diplômés du professionnel	491 points
Non-diplômés du professionnel	399 points
Diplômés du général	380 points
Non-diplômés du général	353 points

Ce sont donc les diplômés du professionnel qui s'avèrent les sortants les plus favorisés.

Le même indice (2) permet de conclure que la situation des filles est un peu plus avantageuse que celle des garçons (filles, 355; garçons, 338).

---

(1) Le nombre maximal de points de l'indice est 600. Cet indice résulte de l'addition de la proportion des sortants se trouvant dans une situation favorable par rapport aux dimensions suivantes: satisfaction vis-à-vis des études, non-chômage, concordance travail-études, préparation scolaire suffisante, salaire hebdomadaire, satisfaction vis-à-vis l'emploi.

(2) Nous n'avons pas des données sur la "suffisance de préparation scolaire" selon le sexe; l'indice totalise donc 500 points pour cette variable.

PARTIE B- LES DONNÉES RÉGIONALES

A l'aide de cartes et de tableaux comparatifs, nous allons maintenant procéder à une régionalisation des données au niveau collégial. L'analyse régionale se fait selon les régions administratives scolaires et le sortant est qualifié par la région où il a étudié.

Nous ne retenons ici que les variables les plus importantes: la satisfaction vis-à-vis des études faites, le taux de chômage, la non-correspondance du travail aux études, la suffisance de préparation scolaire et le salaire hebdomadaire des sortants.

Le lecteur peut parcourir les cartes et les tableaux suivants pour savoir comment les régions se différencient quant aux facteurs énumérés. Il constatera que nous présentons pour chacune des régions un bref résumé de ce qui la différencie de l'ensemble du Québec.

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

- Le tableau 14 montre que la satisfaction vis-à-vis des études est plus élevée chez les sortants des techniques biologiques de cette région que pour ceux du Québec (98% vs 91%).

Région 2: Saguenay / Lac-St-Jean

- Le taux de chômage des sortants est plus élevé dans cette région que dans l'ensemble du Québec (20% vs 16%). Chez les diplômés du professionnel, ce sont les sortants des techniques administratives qui chôment le plus (22%).

- 47% des sortants, au travail à temps plein, gagnent $110 et plus par semaine comparativement à 43% pour la Province.

- Chez les sortants insatisfaits de leur préparation scolaire, une plus forte proportion en voit la cause dans l'incompétence de leurs professeurs (6% vs 2% (Province)).

Région 3: Québec

- Les diplômés des techniques biologiques sont un peu moins satisfaits de leurs études que ceux de l'ensemble du Québec (87% vs 91%).

- Pour le même groupe, le taux de chômage est plus élevé dans la région de Québec que pour l'ensemble de la Province (4% vs 2%).

Région 4: Trois-Rivières

- Le chômage des sortants est plus élevé dans cette région que dans la Province (20% vs 16%).

- Une proportion bien inférieure des sortants, au travail à temps plein, gagnent $110 et plus par semaine comparativement à la Province (33% vs 43%). Ce sont les diplômés des techniques humaines qui sont les plus désavantagés chez les diplômés du professionnel de cette région. Seulement 2% gagnent $110 et plus par semaine comparativement à 35% pour l'ensemble du Québec.

- Les répondants se montrent un peu plus satisfaits de leurs études que ceux de l'ensemble de la Province (73% vs 69%).

Région 5: Cantons de l'est

- Les répondants sont un peu plus satisfaits de leurs études que ceux de tout le Québec (72% vs 69%).

- Par contre, une proportion inférieure des diplômés du professionnel de cette région considèrent leur préparation scolaire suffisante pour l'emploi qu'ils occupent (62% vs 67% (Province)).

- Les diplômés du professionnel issus des techniques administratives sont plus nombreux à travailler dans un emploi ne correspondant pas à leurs études (23% vs 13% (Province)).

Région 6a: Montréal (périphérie)

- Les répondants sont moins satisfaits de leurs études que ceux de l'ensemble du Québec (65% vs 69%).

- Les sortants, au travail à temps plein, sont plus nombreux à juger leur préparation scolaire insuffisante (62% vs 67%). Une plus forte proportion de ceux qui jugent leur formation insuffisante disent avoir manqué de stages pratiques (84% vs 70% (Province)).

- Chez les diplômés du professionnel, 8% des travailleurs à temps plein occupent un emploi ne correspondant pas du tout à leurs études (Province 5%).

Région 6b: Ile de Montréal

- Le taux de chômage est moins élevé chez les sortants de cette région (13% vs 16% (Province)).

- Les sortants diplômés du professionnel jugent leur préparation scolaire suffisante pour l'emploi qu'ils

occupent dans une proportion supérieure à ceux de tout le Québec (74% vs 67%). Ceux qui jugent leur préparation scolaire insuffisante se différencient des répondants de la Province quant aux motifs de cette insuffisance: cours démodés (17% vs 7%), manque de stages (51% vs 70%).

- La proportion des sortants diplômés des techniques physiques qui gagnent $110 et plus par semaine est inférieure à celle de la province (55% vs 66%).

Région 7: Outaouais

- Les sortants de cette région sont moins satisfaits de leurs études que ceux de l'ensemble de la Province (58% vs 69%). Cette observation ne vaut pas pour les diplômés du professionnel, qui sont plus satisfaits de leurs études que ceux de tout le Québec (96% vs 90%). Les insatisfaits disent davantage que l'atmosphère du collège leur a déplu (25% vs 18% (Province)).

- La proportion des diplômés du professionnel qui gagnent $110 et plus par semaine surpasse de 10% la moyenne provinciale (70% vs 60%).

Région 8: Nord-Ouest

- Les sortants sont moins satisfaits de leurs études

que ceux de tout le Québec (60% vs 69%). 42% des insatisfaits se disent mal orientés par rapport à 36% pour la Province.

- Le taux de chômage des sortants est plus élevé que la moyenne provinciale (21% vs 16%).

- Les sortants diplômés du professionnel, au travail à temps plein, jugent leur préparation scolaire suffisante dans une proportion inférieure à celle du Québec (57% vs 67%). Ceux qui disent avoir manqué de stages pratiques sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne provinciale (89% vs 70%).

- 100% des diplômés du professionnel de cette région disent travailler dans un emploi correspondant à leurs études (Province, 95%).

- Une proportion supérieure des diplômés des techniques biologiques de cette région gagnent $110 et plus par semaine (84% vs 71% (Province)).

Région 9: Côte Nord

Le nombre de cas observés dans cette région ne permet pas de conclure avec certitude qu'elle se différencie de la Province. On peut souligner cependant que, parallèlement aux autres régions scolaires situées au nord de la carte

scolaire, une plus forte proportion des insatisfaits de leurs études se disent mal orientés. (46% vs 36% Province).

CARTE 1

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région

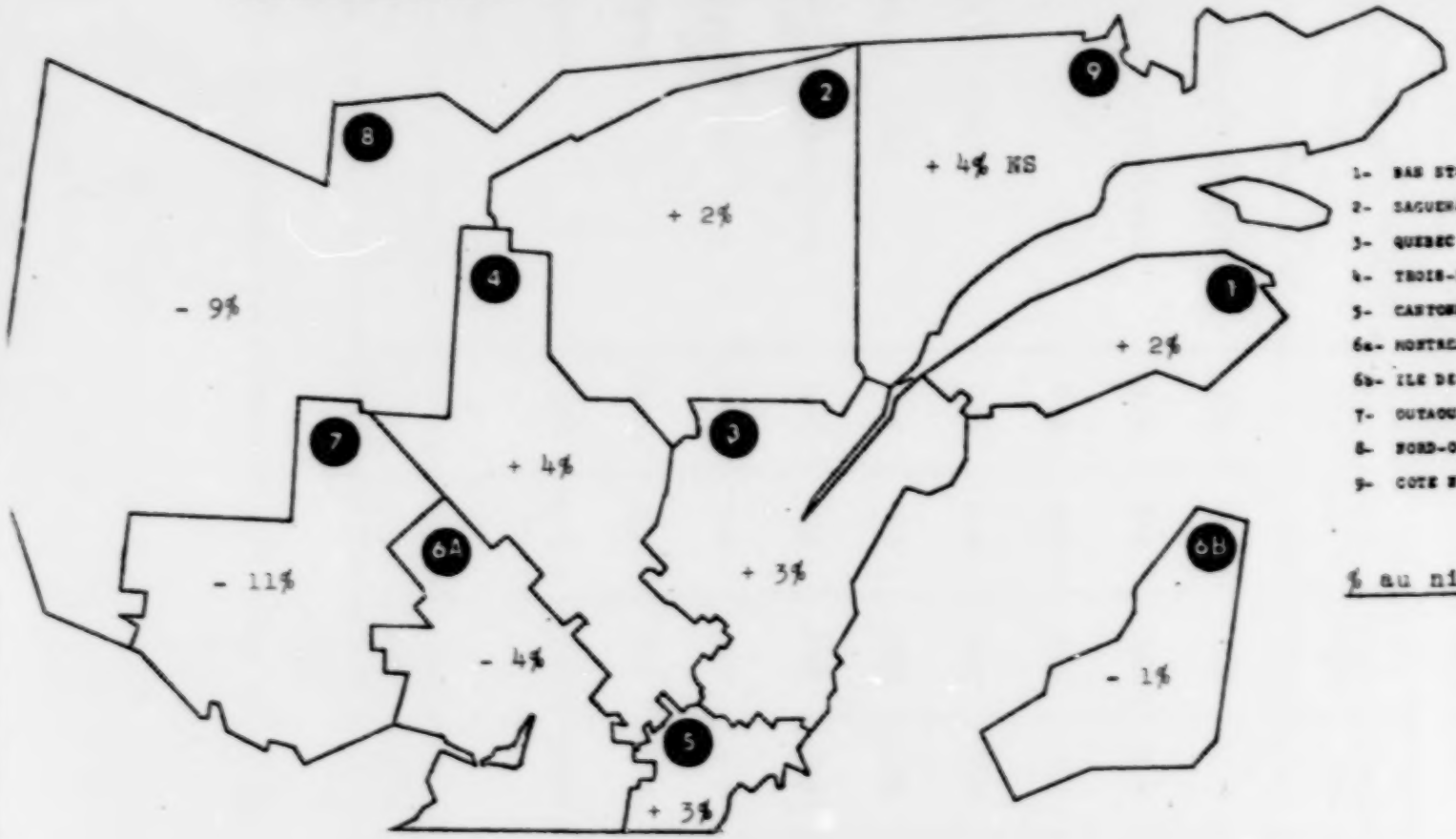

1- BAS ST-LAURENT GASPESIE (690)
2- SAGUENAY LAC ST-JEAN (1839)
3- QUEBEC (4183)
4- TROIS-RIVIERES (1575)
5- CANTONS DE L'EST (1370)
6a- MONTREAL (PERIPHERIE) (3566)
6b- ILE DE MONTREAL (4126)
7- OUTAOUAIS (394)
8- NORD-OUEST (396)
9- COTE NORD (133)

% au niveau provincial

69%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 14

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente chez les diplômés du professionnel selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	98%	75% *	93%	100% *	96% (100)
2- Saguenay Lac St-Jean	90%	86%	83%	91%	88% (367)
3- Québec	87%	93%	88%	94%	90% (552)
4- Trois-Rivières	98%	90%	92%	94%	94% (249)
5- Cantons de L'Est	91%	93%	79%	90%	89% (252)
6a- Montréal (périphérie)	89%	83%	80%	90%	87% (386)
6b- Ile de Montréal	92%	94%	91%	94%	93% (411)
7- Outaouais	100%	95%	100% *	91%	96% (79)
8- Nord-Ouest	94%	71% *	73% *	100% *	88% (60)
9- Côte Nord	-	-	-	-	-
Province	91% (1038)	90% (418)	87% (374)	92% (626)	90% (2456)

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 20.

CARTE 2

Taux de chômage des sortants selon la région

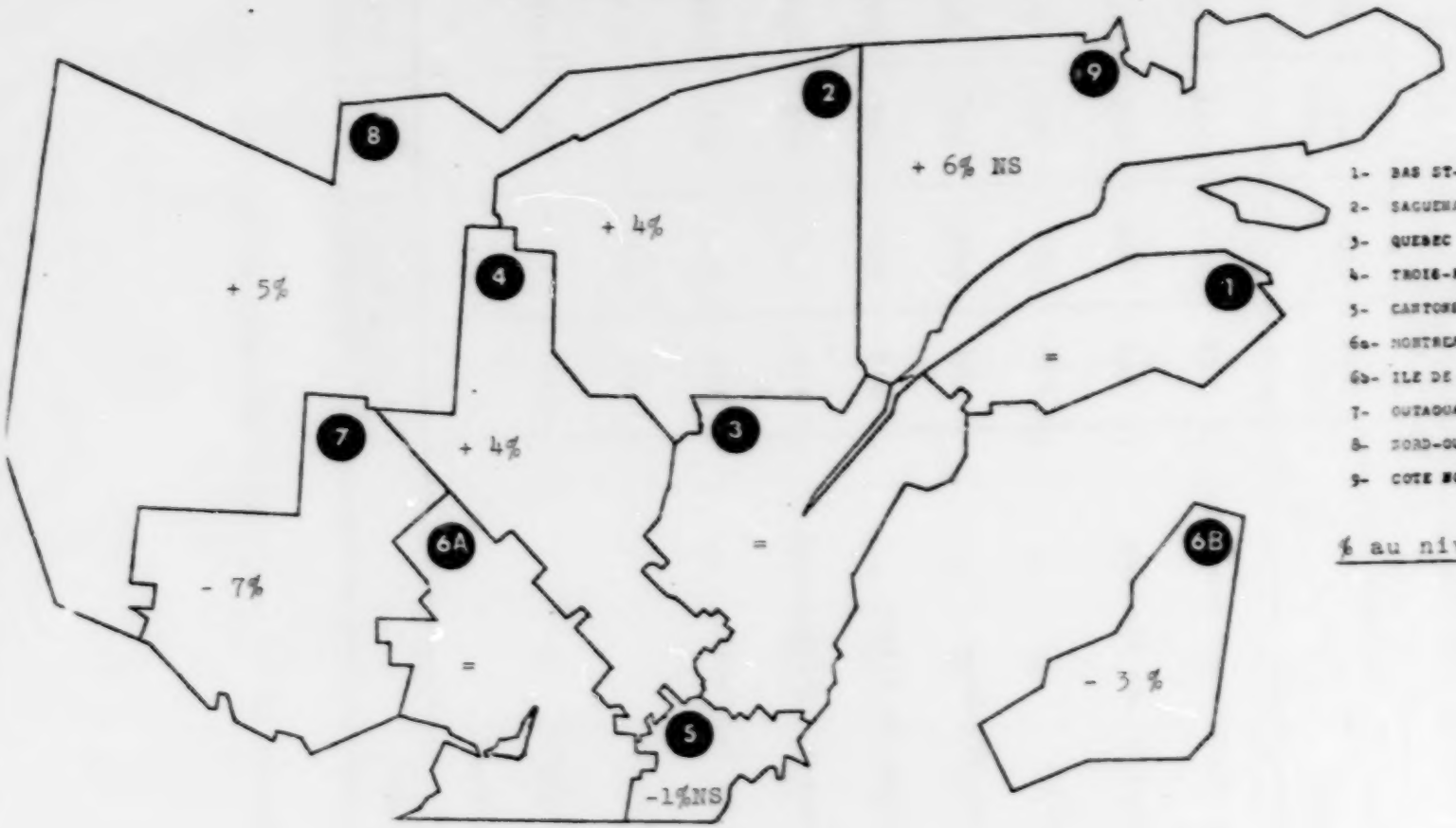

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(338)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(878)
3-	QUEBEC	(1603)
4-	TROIS-RIVIERES	(693)
5-	CANTONS DE L'EST	(631)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1637)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1885)
7-	OUTAOUAIS	(244)
8-	NORD-OUEST	(214)
9-	COTE NORD	(62)

% au niveau provincial

16%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 15

Taux de chômage des diplômés du professionnel selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	2%	-	7%	-	3% (89)
2- Saguenay Lac St-Jean	2%	12%	5%	22%	8% (323)
3- Québec	4%	7%	9%	8%	6% (490)
4- Trois-Rivières	-	9%	9%	15%	8% (223)
5- Cantons de L'Est	1%	15%	10%	15%	7% (225)
6a- Montréal (périphérie)	1%	5%	3%	11%	5% (351)
6b- Ile de Montréal	-	3%	-	7%	5% (373)
7- Outaouais	-	-	-	10%	3% (71)
8- Nord-Ouest	4%	-	9%	10%	7% (27)
9- Côte Nord	-	-	-	-	
Province	2% (805)	7% (379)	9% (337)	11% (551)	6% (2072)

CARTE 3

Non-correspondance du travail aux études faites l'année précédente selon la région

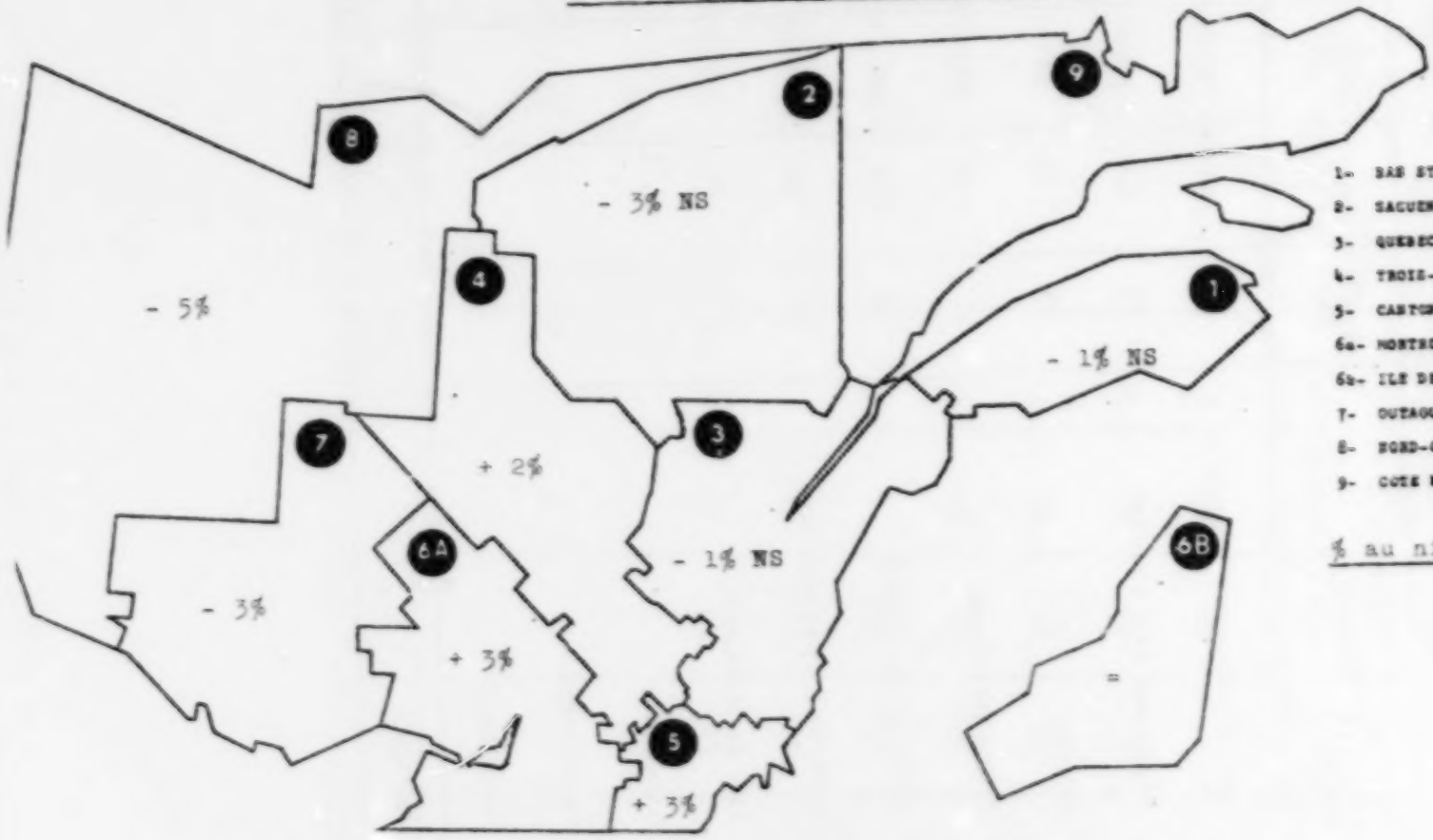

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(83)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(266)
3-	QUEBEC	(449)
4-	TROIS-RIVIERES	(197)
5-	CANTONS DE L'EST	(209)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(324)
6b-	ILE DE MONTREAL	(356)
7-	OUTAOUAIS	(69)
8-	NORD-OUEST	(49)
9-	COTE NORD	-

% au niveau provincial

5%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 16

Non-correspondance du travail aux études faites, des diplômés du professionnel travaillant à temps plein, selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	2%	33%	4%	-	4% (83)
2- Saguenay Lac St-Jean	2%	4%	2%	15%	4% (266)
3- Québec	1%	8%	3%	9%	4% (443)
4- Trois-Rivières	2%	5%	6%	16%	7% (197)
5- Cantons de L'Est	2%	-	12%	23%	7% (204)
6a- Montréal (périphérie)	-	10%	7%	16%	8% (323)
6b- Ile de Montréal	1%	8%	2%	9%	5% (354)
7- Outaouais	-	-	-	6%	1% (69)
8- Nord-Ouest	-	-	-	-	- (49)
9- Côte Nord	-	-	-	-	-
Province	1% (882)	6% (337)	4% (298)	13% (477)	5% (1994)

CARTE 4

Proportion des sortants travaillant à temps plein dont le salaire hebdomadaire est de $110.00 et plus selon la région

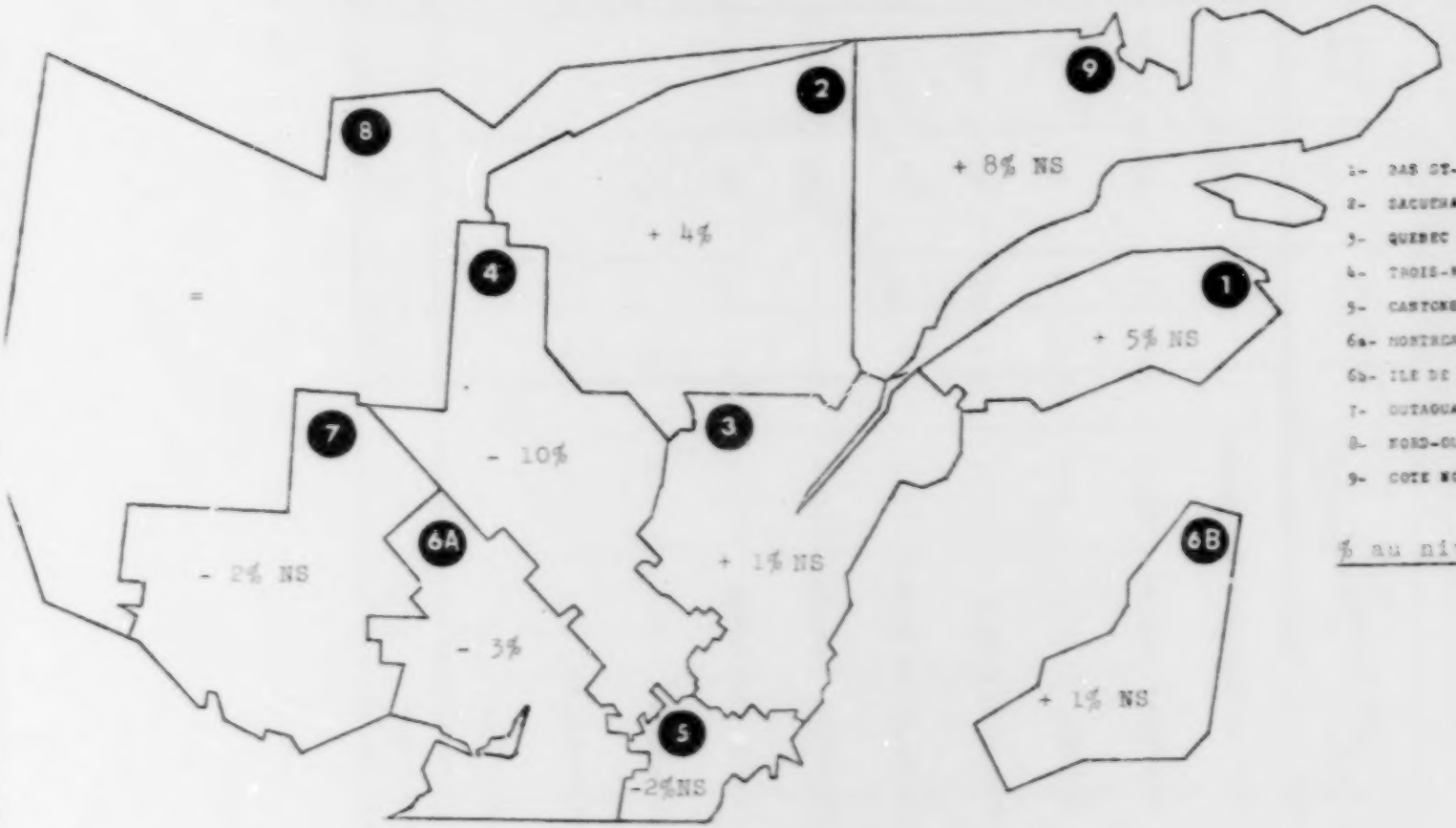

1- BAS ST-LAURENT GASPESIE (257)
2- SAGUENAY LAC ST-JEAN (600)
3- QUEBEC (1193)
4- TROIS-RIVIERES (496)
5- CANTONS DE L'EST (484)
6a- MONTREAL (PERIPHERIE) (1214)
6b- ILE DE MONTREAL (1468)
7- OUTAOUAIS (205)
8- NORD-OUEST (148)
9- COTE NORD (41)

% au niveau provincial

43%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 17

Proportion des diplômés du professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $110 et plus selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	72%	100% *	46%	-	61% (83)
2- Saguenay Lac St-Jean	68%	71%	41%	60%	61% (266)
3- Québec	69%	73%	44%	50%	67% (449)
4- Trois-Rivières	65%	61%	2%	50%	46% (197)
5- Cantons de L'Est	70%	57%	38%	43%	59% (204)
6a- Montréal (périphérie)	70%	69%	37%	50%	60% (323)
6b- Ile de Montréal	65%	55%	44%	61%	59% (354)
7- Outaouais	69%	82% *	63% *	61% *	70% (69)
8- Nord-Ouest	84%	100% *	20% *	50% *	67% (49)
9- Côte Nord	-	-	-	-	-
Province	71% (882)	66% (337)	35% (298)	53% (477)	60% (1994)

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 20.

CARTE 5

Proportion des sortants, travaillant à temps plein dans leur spécialité, qui considèrent leur prépration scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon la région

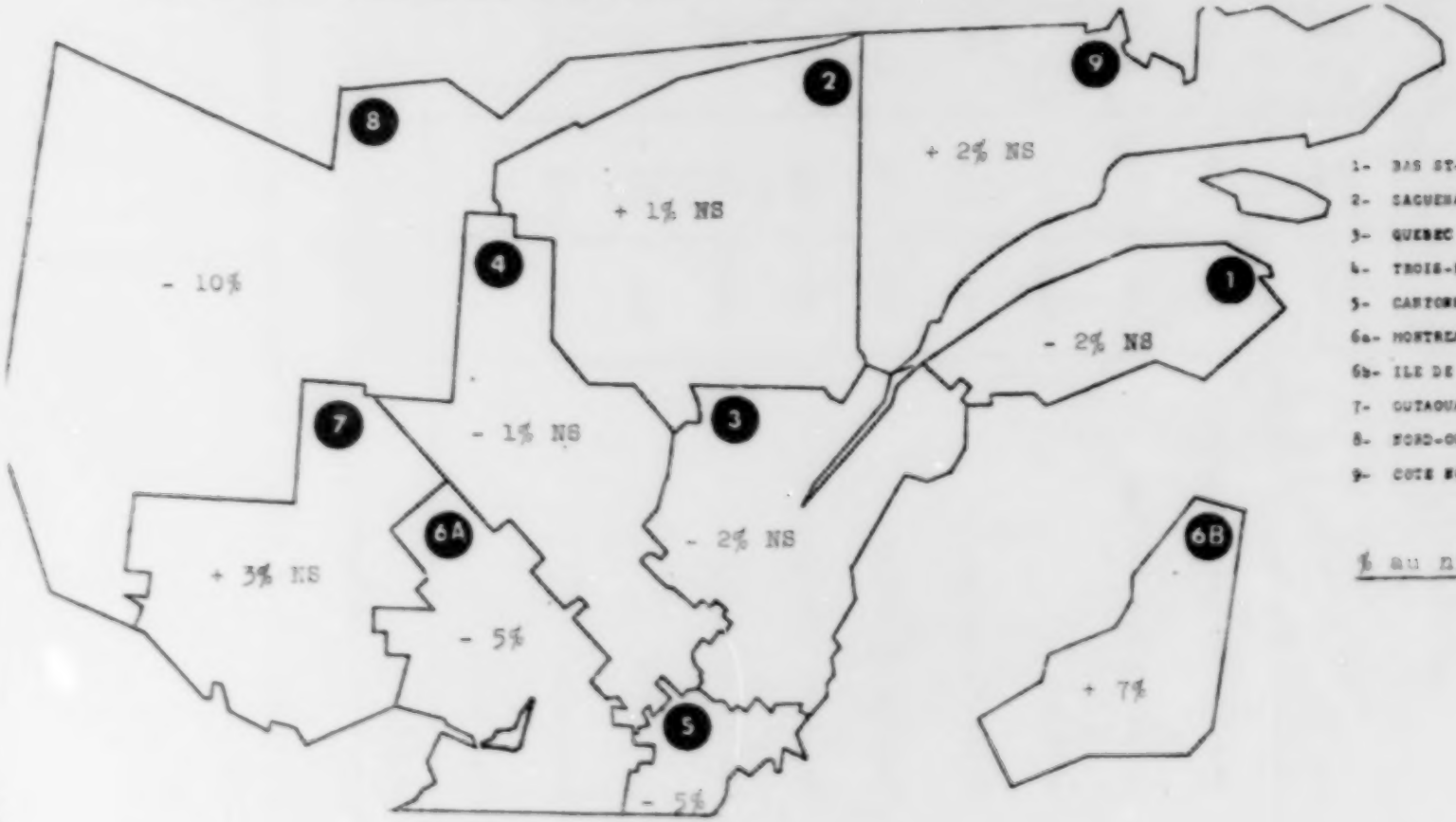

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(160)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(373)
3-	QUEBEC	(657)
4-	TROIS-RIVIERES	(285)
5-	CANTONS DE L'EST	(282)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE	(559)
6b-	ILE DE MONTREAL	(793)
7-	OUTAOUAIS	(105)
8-	NORD-OUEST	(81)
9-	COTE NORD	(13)

% au niveau provincial

67%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

CARTE 6

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire chez les diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région

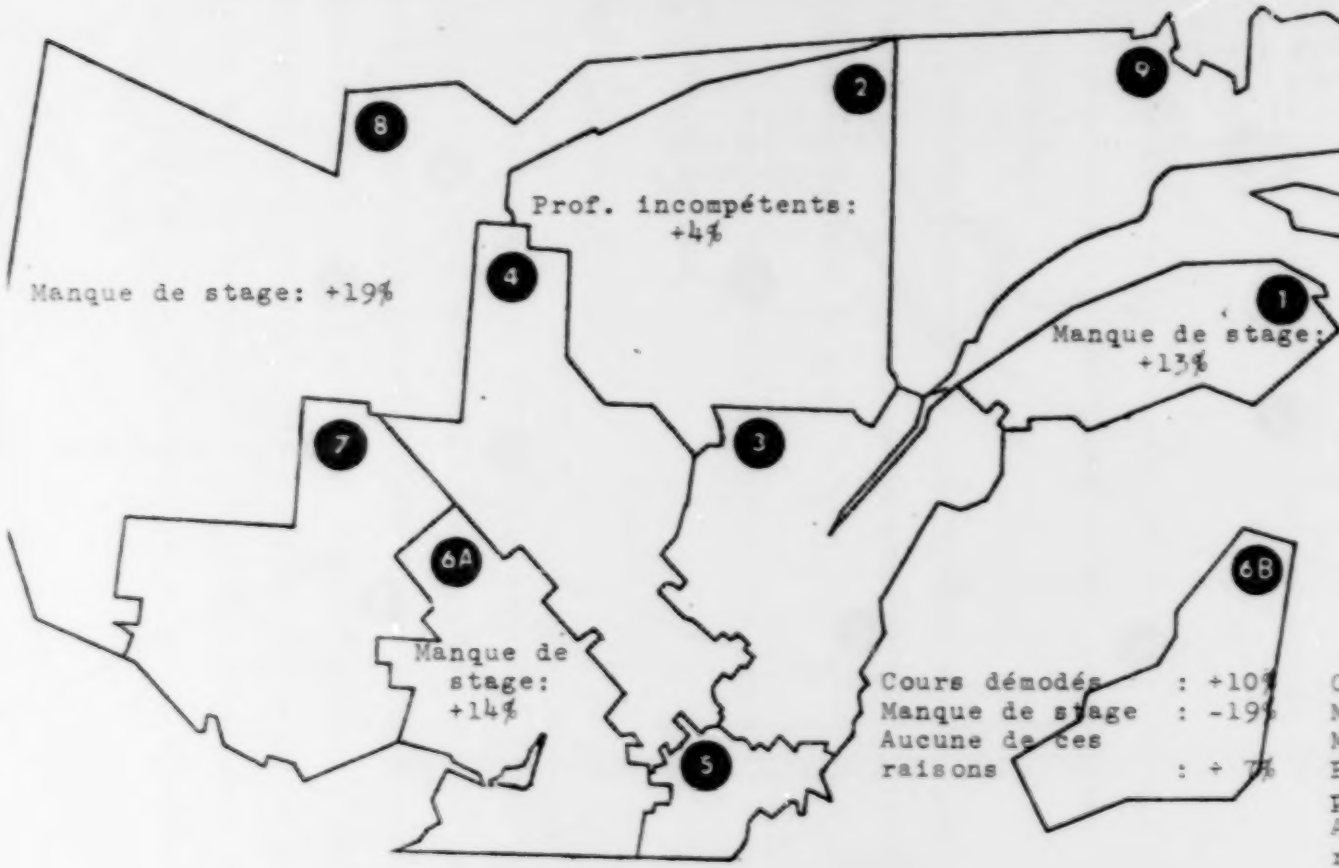

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(30)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(68)
3-	QUEBEC	(128)
4-	TROIS-RIVIERES	(51)
5-	CANTONS DE L'EST	(67)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(110)
6b-	ILE DE MONTREAL	(77)
7-	OUTAOUAIS	(11)
8-	NORD-OUEST	(19)
9-	COTE NORD	(-)

% au niveau provincial

Cours démodés	: 7%
Manque d'équipement	: 3%
Manque de stage	: 70%
Professeurs incompétents	: 2%
Aucune de ces raisons	: 17%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

CARTE 7

Motif principal d'insatisfaction des études faites l'année précédente selon la région

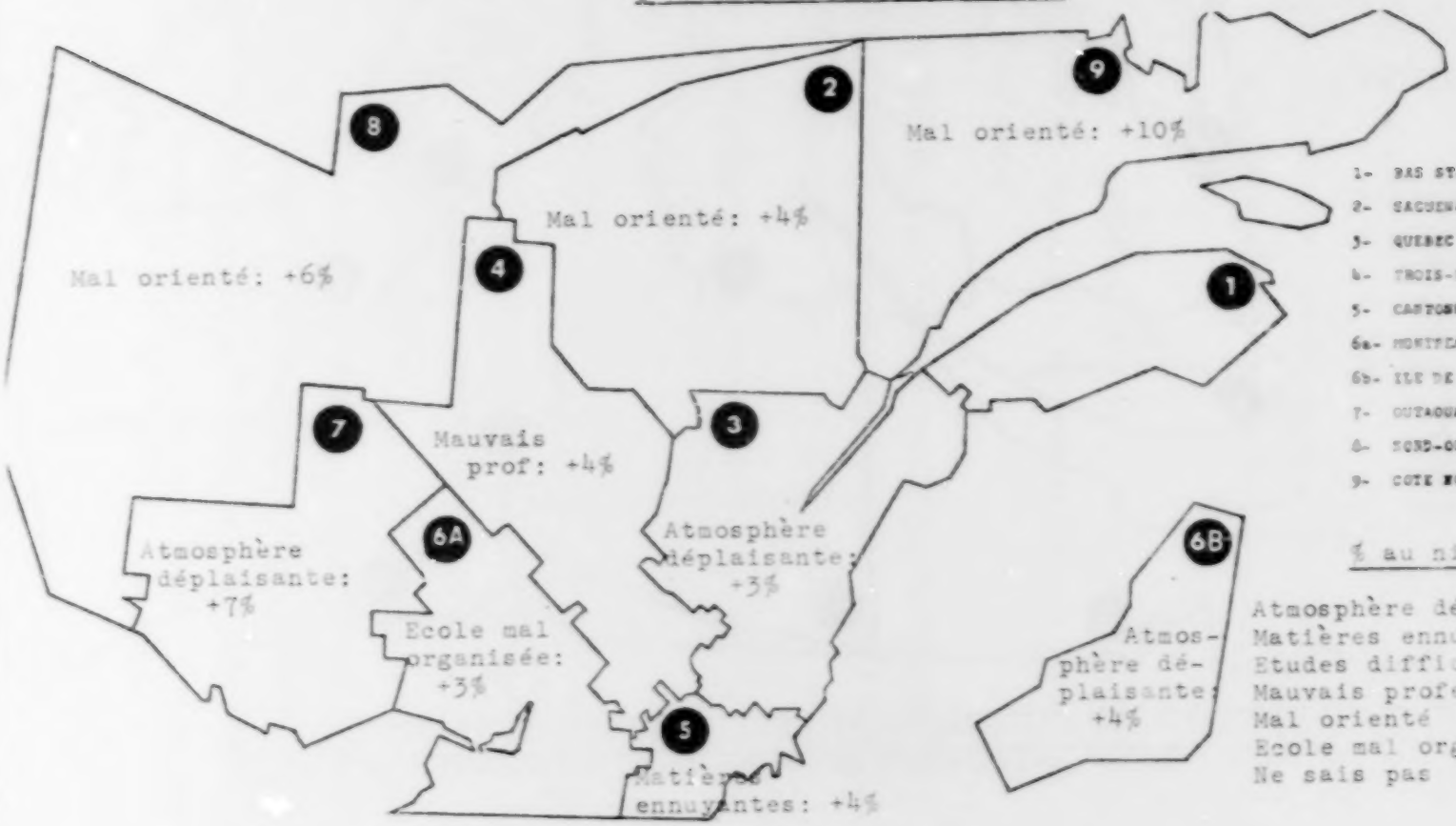

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(196)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(525)
3-	QUEBEC	(1116)
4-	TROIS-RIVIERES	(426)
5-	CANTONS DE L'EST	(361)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1239)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1119)
7-	OUTAOUAIS	(157)
8-	NORD-OUEST	(144)
9-	COTE NORD	(43)

% au niveau provincial

Atmosphère déplaisante	18%
Matières ennuyantes	11%
Etudes difficiles	4%
Mauvais professeurs	10%
Mal orienté	36%
Ecole mal organisée	15%
Ne sais pas	6%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

SYNTHÈSE RÉGIONALE

La situation des sortants a été évaluée selon deux aspects principaux:

1° évaluation des études poursuivies (satisfaction générale, suffisance de préparation scolaire)

2° évaluation de la situation de travail (chômage, concordance du travail aux études, salaire hebdomadaire)

De ces deux aspects nous pouvons dégager des régions-types qui se différencient le plus de la Province (la situation moyenne):

1er TYPE: SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DES ÉTUDES ET DU TRAVAIL

Région 6b: Ile de Montréal

Cette région se différencie avantageusement de la Province par son taux de chômage des sortants (13% vs 16%) et par la proportion plus forte des diplômés du professionnel qui jugent leur préparation scolaire suffisante pour l'emploi qu'ils occupent (74% vs 67%). Les sortants des cegep et collèges privés de l'Ile de Montréal se trouvent donc favorisés par le marché du travail de la métropole et par la qualité

des études qu'ils ont poursuivies. Ces constatations ne font que confirmer que l'Ile de Montréal est la région du Québec qui est la plus développée. Plus une région est forte économiquement, plus son système scolaire est organisé.

2e TYPE: SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DES ÉTUDES MAIS DÉFAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 4: Trois-Rivières

Alors que les répondants de cette région se montrent un peu plus satisfaits de leurs études que ceux de la Province (73% contre 69%), ils doivent s'intégrer à un marché du travail déficient par rapport à celui du Québec (chômage: 20% contre 16%, salaire $110 et +: 33% contre 43%).

3e TYPE: SITUATION DÉFAVORABLE AU NIVEAU DES ÉTUDES MAIS FAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 7: Outaouais

La satisfaction des répondants vis-à-vis des études est inférieure (58% contre 69%), tandis que le marché du travail se distingue avantageusement de celui du Québec (chômage 9% contre 16%; concordance travail-études 98% contre 95%).

4e TYPE: SITUATION DÉFAVORABLE AU NIVEAU DES ÉTUDES ET DU TRAVAIL

Région 6a: Montréal (périphérie)

Cette région ne s'écarte pas beaucoup des statistiques provinciales mais suffisamment pour y percevoir une défaveur d'ensemble (satisfaction des études, 65% contre 69%; concordance travail-études, 92% contre 95%; salaire $110 et +, 40% contre 43%; suffisance des études professionnelles, 62% contre 67%).

Rappelons ici que la régionalisation des données se fait sur la base du collège fréquenté par le répondant et non pas à partir de son lieu de résidence. Les données précédentes sont davantage compréhensibles si on tient compte du fait que les jeunes qui résident sur les rives sud et nord de la région de Montréal fréquentent souvent les cegep de l'Ile de Montréal. En ce sens, la "périphérie de Montréal" correspond davantage à la banlieue assez éloignée de Montréal qui est relativement moins organisée aux plans économique et scolaire.

Région 8: Nord-Ouest

Cette région semble la moins satisfaisante de toutes au niveau de l'évaluation des études (satisfaits vis-à-

vis des études 58% contre 69%; suffisance de la préparation scolaire, 57% contre 67%). Le marché du travail y est aussi assez mal en point (chômage 21% contre 16%).

On peut conclure que la région de Québec reflète le plus la situation provinciale des sortants du collégial tandis que l'Ile de Montréal présente la meilleure image et la région du Nord-Ouest québécois la moins bonne image. La régionalisation des données ne comporte donc pas de grandes surprises.

DEUXIÈME CHAPITRE

ANALYSE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Nous utilisons pour l'analyse de la clientèle du niveau secondaire, la même structure que dans le chapitre précédent. Soit: la description du processus d'intégration des sortants du secondaire au marché du travail, suivie d'une évaluation générale de la situation de ces mêmes sortants.

Cette analyse se divise en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

PARTIE A - LES DONNÉES PROVINCIALES

Il faut se rappeler que les renseignements recueillis au niveau secondaire ne concernent que les trois sous-groupes suivants:

diplômés du secteur général : 1134 répondants

non-diplômés du secteur général : 2550 répondants

diplômés du secteur professionnel: 7541 répondants (1)

---

(1) Ces chiffres ont été recueillis à la question 5 (satisfaction vis-à-vis des études) et ne comprennent pas les rejets.

1. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTÉGRATION DES SORTANTS DU SECONDAIRE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'enquête nous fournit des données pour une période maximale de 8 mois, soit du moment où l'étudiant a quitté l'école (juillet 72) jusqu'au moment de répondre au questionnaire (janvier ou février 73).

Voyons d'abord quelle était la situation des sortants au moment où l'enquête a été effectuée, pour ensuite tracer les étapes du processus d'intégration au marché du travail.

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1)

Au début de l'année 1973, on retrouvait 19% des sortants du secondaire en chômage, 79% étaient travailleurs à temps plein ou à temps partiel et seulement 2% des 7910 sortants étaient inactifs.

Selon le statut scolaire

Suivant le tableau 18, une différence marquée s'observe entre les sortants du secteur professionnel, dont 81% sont au travail, et les sortants du

---

(1) Janvier ou février 1973.

secteur général, où l'on ne compte que 69% et 65% de travailleurs selon qu'ils soient diplômés ou non.

TABLEAU 18

Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1) selon le statut scolaire

Situation en janv. et fév. \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	TOTAL
Au travail	69%	65%	81%	79%
En chômage	26%	29%	17%	19%
Inactif	5%	6%	2%	2%
Total	100% (351)	100% (1016)	100% (6543)	100% (7910)

(1) Janvier ou février 1973.

Nous voyons que le fait d'être diplômé influence que faiblement la situation des sortants du secteur général; 26% des diplômés sont chômeurs par rapport à un taux de 29% chez les non-diplômés. Les sortants inactifs se différencient encore moins: 5% et 6% suivant qu'ils sont diplômés ou pas du secteur

général. Par contre, entre les secteurs, l'écart demeure (il n'y a que 2% d'inactifs au secteur professionnel).

Quand on interroge cette proportion de jeunes qui ne cherchent pas de travail bien qu'ayant quitté les études (inactifs), sur le motif principal de leur inactivité, la raison la plus fréquemment invoquée est le fait de rester au foyer. Le tableau 19 fait voir que seulement les filles sont ici concernées (39%).

Les trois autres motifs les plus souvent mentionnés sont: rappel prochain de l'employeur (17%), maladie ou accident (14%) et retour prochain aux études (10%).

La distribution varie fortement selon le statut scolaire. Même si, à la catégorie "rappel prochain de l'employeur", la différence entre les diplômés des deux secteurs s'estompe (17% au secteur général et 20% au secteur professionnel), on constate toutefois que les non-diplômés du secteur général ne peuvent se permettre de tels espoirs.

Mais pour ce qui est du retour prochain aux études, les inactifs du secteur professionnel étant des diplômés d'un cours terminal, ne mentionnent que pour 1%

TABLEAU 19

Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Motif d'inactivité	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Total	Masc.	Fém.
Reste au foyer	22%	20%	27%	24%	-	39%
Maladie-accident	-	13%	16%	14%	12%	15%
Retour prochain aux études	17%	10%	1%	10%	16%	6%
Ne sert à rien de chercher et pas besoin de travailler	-	2%	3%	2%	1%	3%
Rappel prochain de l'employeur	17%	-	20%	17%	36%	6%
Expériences personnelles	5%	11%	2%	6%	9%	5%
Autres	5%	15%	6%	7%	6%	7%
Rejets	33%	10%	17%	19%	20%	19%
Total	100% (18)	100% (61)	100% (127)	100% (206)	100% (77)	100% (129)

cette raison, tandis qu'on la retrouve dans une proportion de 17% chez les diplômés du général.

En résumé, 79% des sortants du secondaire sont au travail au moment de répondre au questionnaire. La situation des répondants du secteur professionnel est nettement favorable à celle des sortants du secondaire général.

Dans l'ensemble, 2% seulement sont inactifs et les principaux motifs d'inactivité sont le désir de rester au foyer chez les filles, et le rappel prochain de l'employeur chez les garçons.

1.2. Évolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête

Le processus d'intégration au marché du travail se réalise par étapes. Le moment de trouver son premier emploi, la façon dont on l'a trouvé, le nombre d'employeurs rencontrés avant d'accepter un emploi sont des éléments déterminants de ce processus et il paraît intéressant de savoir comment chacun de ses éléments influe sur la situation des sortants.

1.2.1 Situation des sortants en juillet et en octobre 1972

Les tableaux 18, 20, 21 réunis nous permettent de tracer les grandes lignes de cette évolution:

	Juillet 72	Octobre 72	Janvier Février 73
Aux études	2%	4%	-
Au travail	60%	75%	79%
En chômage	30%	16%	19%
Inactif	7%	2%	2%

A la fin de l'année scolaire 60% des informateurs avaient trouvé un emploi et la période d'été avait contribué à diminuer de moitié le taux de chômage (30% en juillet et 16% en octobre).

TABLEAU 20

Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en juillet	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Total
Aux études	3%	4%	2%	2%
Au travail	59%	62%	61%	60%
En chômage	27%	23%	31%	30%
Inactif	10%	10%	6%	7%
Rejets	1%	1%	1%	1%
Total	100% (351)	100% (1016)	100% (6543)	100% (7910)

TABLEAU 21

Situation des sortants en octobre
selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en octobre	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Total
Aux études	10%	11%	3%	4%
Au travail	64%	63%	77%	75%
En chômage	21%	17%	16%	16%
Inactif	3%	4%	1%	2%
Rejets	2%	4%	2%	3%
Total	100% (351)	100% (1016)	100% (6543)	100% (7910)

C'est en octobre que la situation se stabilise et ne variera que lors de l'intégration au marché du travail de quelques étudiants de la session d'automne.

Selon le statut scolaire

Tandis qu'en juillet les sous-groupes se différencient peu, en octobre ce sont surtout les sortants du secteur général qui retournent aux études

et les diplômés du professionnel qui travaillent le plus (77% vs 64 et 63%).

1.2.2 Le moment du premier emploi à temps plein

Le tableau 22 vient confirmer les tendances perçues lors de l'examen de l'évolution de la situation des sortants au cours des mois suivant leur entrée sur le marché du travail.

En effet, en octobre, 82% des sortants avaient obtenu un premier emploi à temps plein, et la moitié d'entre eux l'avaient obtenu durant la période juin-juillet 72.

Selon le statut scolaire

Les premiers à se trouver un emploi sont les non-diplômés du secteur général (27% avant juin 1972). Il est probable que ces derniers recherchent un emploi bien avant ceux qui désirent obtenir un diplôme et ils cessent d'étudier dès qu'on leur fournit du travail.

L'année scolaire terminée, les diplômés sont alors favorisés par le marché du travail et dénichent des emplois plus facilement.

TABLEAU 22

Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Période de l'année / Statut scolaire et sexe	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	TOTAL		Masc.	Fém.
Avant juin 72	20%	27%	16%	17%		21%	14%
Juin, juillet 72	32%	30%	41%	40%		44%	37%
Août, sept. 72	29%	21%	25%	25%		21%	28%
Octobre, nov. 72	10%	12%	11%	11%		9%	13%
Après novembre 72	6%	7%	4%	4%		3%	5%
Rejets	3%	3%	3%	3%		3%	2%
Total	100% (286)	100% (812)	100% (5817)	100% (6915)	*	100% (3017)	100% (3945)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (47 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

Selon le sexe

Les garçons se trouvent un emploi plus rapidement que les filles (avant août, 65% des garçons travaillaient à temps plein et 51% des filles).

Le ralentissement des affaires durant les vacances d'été ainsi que l'obligation moins pressante chez les filles de travailler aussitôt les études terminées font qu'elles rejoignent le marché du travail plus tard que les garçons, soit entre les mois d'août et novembre.

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein

Ces démarches sont de deux types. D'abord le nombre d'employeurs rencontrés avant d'obtenir un emploi permanent et la façon utilisée par le sortant pour obtenir son emploi.

1.3.1 Le nombre d'employeurs rencontrés personnellement par le sortant avant de trouver son premier emploi à temps plein

La majorité des répondants (57%) affirment n'avoir contacté qu'un employeur avant de se trouver un emploi. Cela laisse supposer que lorsqu'on entreprend cette démarche, c'est que les chances d'emploi sont à leur maximum.

Selon le statut scolaire

Au tableau 25, nous avons encadré, pour chaque catégorie mentionnée, la classe modale (1) et il

---

(1) Classe où se trouve le plus fort pourcentage.

TABLEAU 25

Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire

Statut scolaire / Nombre d'employeurs	Gén. Dipl.	Gén. Non-Dipl.	Prof. Dipl.	TOTAL
1 seulement	67%	72%	54%	57%
2 - 3	17%	18%	25%	24%
4 - 5	6%	4%	8%	8%
6 et plus	7%	4%	10%	9%
Rejets	3%	2%	3%	2%
Total	100% (286)	100% (812)	100% (5817)	100% (6915)

apparaît clairement que les non-diplômés du secteur général acceptent l'emploi offert par le premier employeur.

Ce sont les diplômés du professionnel qui rencontrent le plus d'employeurs. Ils ont probablement plus d'offres et peuvent par conséquent se permettre de choisir.

1.5.2 La façon utilisée par le sortant pour trouver son premier emploi à temps plein

Nous voyons au graphique 9 que le meilleur moyen de se trouver un emploi reste encore les démarches effectuées par les jeunes, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un parent ou ami.

12% seulement des emplois trouvés le sont grâce à l'aide des bureaux de placement.

GRAPHIQUE 9

Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire

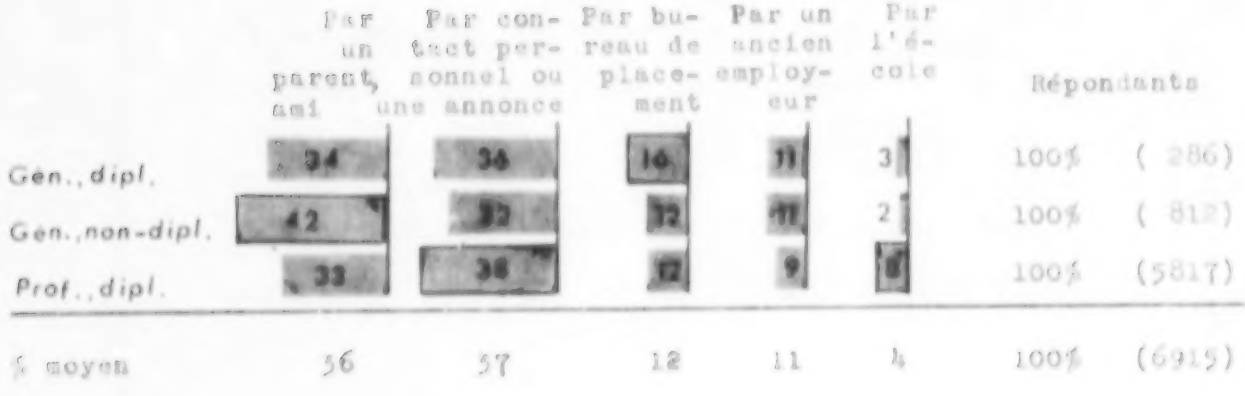

Selon le statut scolaire

La position précaire des non-diplômés du général face au marché du travail fait probablement qu'ils utilisent davantage des intermédiaires pour se trouver de l'emploi (42% d'entre eux obtiennent un emploi grâce à l'aide de parents ou d'amis tandis que chez les diplômés des secteurs général et professionnel ce pourcentage descend à 33% et 34%). Ce sont aussi les non-diplômés qui utilisent le plus les bureaux de placement (16%).

Les diplômés du secteur professionnel réussissent dans 8% des cas à trouver un emploi grâce au service de placement offert par l'école.

RÉSUMÉ DE LA SECTION 1

DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTÉGRATION DES SORTANTS DU SECONDAIRE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- 79% des sortants de l'enseignement secondaire étaient au travail au moment où ils répondaient au questionnaire (janvier ou février 1973).

  Les diplômés du secteur professionnel travaillent le plus: 81% vs 69 et 65% chez les sortants du secteur général, diplômés et non-diplômés.

- Chez les inactifs, 39% des filles demeurent au foyer et 36% des garçons attendent un rappel prochain de l'employeur.

- En juillet, 60% des sortants ont un premier emploi; la situation se stabilise vers octobre où les 3/4 d'entre eux sont au travail.

  La majorité des diplômés du secteur professionnel et des garçons trouvent leur emploi entre juin et juillet 72.

- Les diplômés du secteur professionnel rencontrent plus d'employeurs avant d'accepter un emploi. Dans 72% des

cas, les non-diplômés du général se contentent d'une seule entrevue.

- 12% des sortants trouvent un emploi grâce au service des bureaux de placement.

2. ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les indices qui nous permettent d'évaluer la situation des sortants du niveau secondaire sont: la satisfaction des répondants vis-à-vis des études faites l'année précédente, le chômage, la non-correspondance "travail-études", la suffisance de préparation scolaire pour l'emploi occupé, le salaire hebdomadaire et la satisfaction retirée de l'emploi actuel.

Notre analyse se déroulera toujours suivant le même plan que celui de l'enseignement collégial, exception faite de la variable "programme d'études suivi" où uniquement les diplômés du secteur professionnel sont touchés.

Ici encore, des diagrammes sont produits pour les programmes d'études (spécialités professionnelles) où le nombre de répondants diplômés dépassent 20; des résultats bruts suivent pour les autres spécialités à clientèle moins forte.

2.1. Évaluation des études

La mesure d'évaluation des études est la satisfaction que les informateurs (sortants + répondants aux études) ont retirée des études faites l'année précédente.

GRAPHIQUE 10

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe

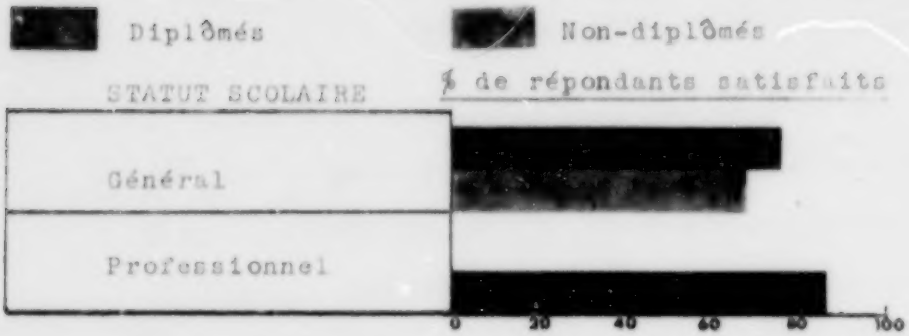

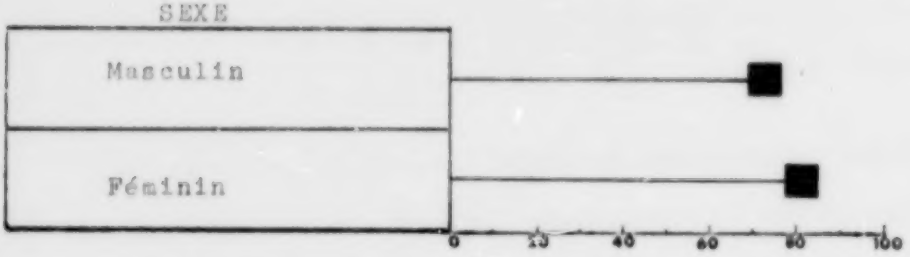

	% de répondants satisfaits	Répondants
STATUT SCOLAIRE		
Général	76%	(1134)
Professionnel	68%	(2530)
	86%	(7541) *
SEXE		
Masculin	76%	(5605)
Féminin	84%	(6663)
Total	80%	(12268)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (1063 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

Les informateurs satisfaits sont ceux qui ont répondu "tout à fait ou assez" à la question 5 du questionnaire (voir annexe C).

Selon le statut scolaire

Tel qu'indiqué au graphique 10, les diplômés du professionnel sont très satisfaits de leurs études

(86%); ce taux diminue de 10% chez les diplômés du secteur général tandis que les non-diplômés de ce secteur ne sont satisfaits qu'à 68% ce qui peut être une cause d'abandon scolaire.

Selon le sexe

Les filles sont plus satisfaites de leurs études (+8%) que les garçons.

Selon le programme suivi

SECTEUR

Nous voyons au graphique 11 que des 4 secteurs étudiés (1), ce sont les diplômés des techniques biologiques qui sont les plus satisfaits (90%) mais le pourcentage des autres secteurs demeure fort: 83% - Tech. physiques, 85% - Tech. humaines, 86% - Tech. administratives.

Le plus faible pourcentage enregistré se trouve en techniques physiques, où la population est uniquement masculine. Cela vient confirmer les résultats précédents. Notons également que dans ce

---

(1) Le secteur V - techniques artistiques - n'a pas été traité, vu le faible nombre de répondants dans ces disciplines.

secteur, le tronc commun "électrotechnique" offre le moins de satisfaction: 78%.

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

On n'observe que dans 4 spécialités une proportion de satisfaits inférieure à 75%, ce sont:

- les techniques d'électricité et de communication: 67%
- le service d'appareils électroniques: 72%
- les auxiliaires d'intérieur: 68%
- les opérateurs en informatique: 69%

GRAPHIQUE 11

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

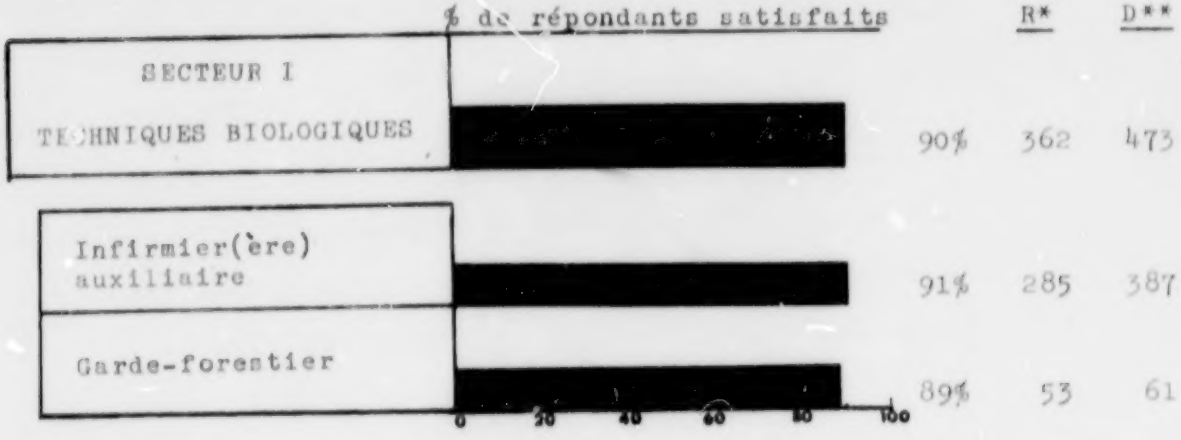

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

** Diplômés de juin 1972
Source: Rapport statistique des résultats d'examens du secondaire Juin 1972. Service de mesure et d'évaluation. DIGEES, MEQ, Avril 1973.

GRAPHIQUE 11 (suite)

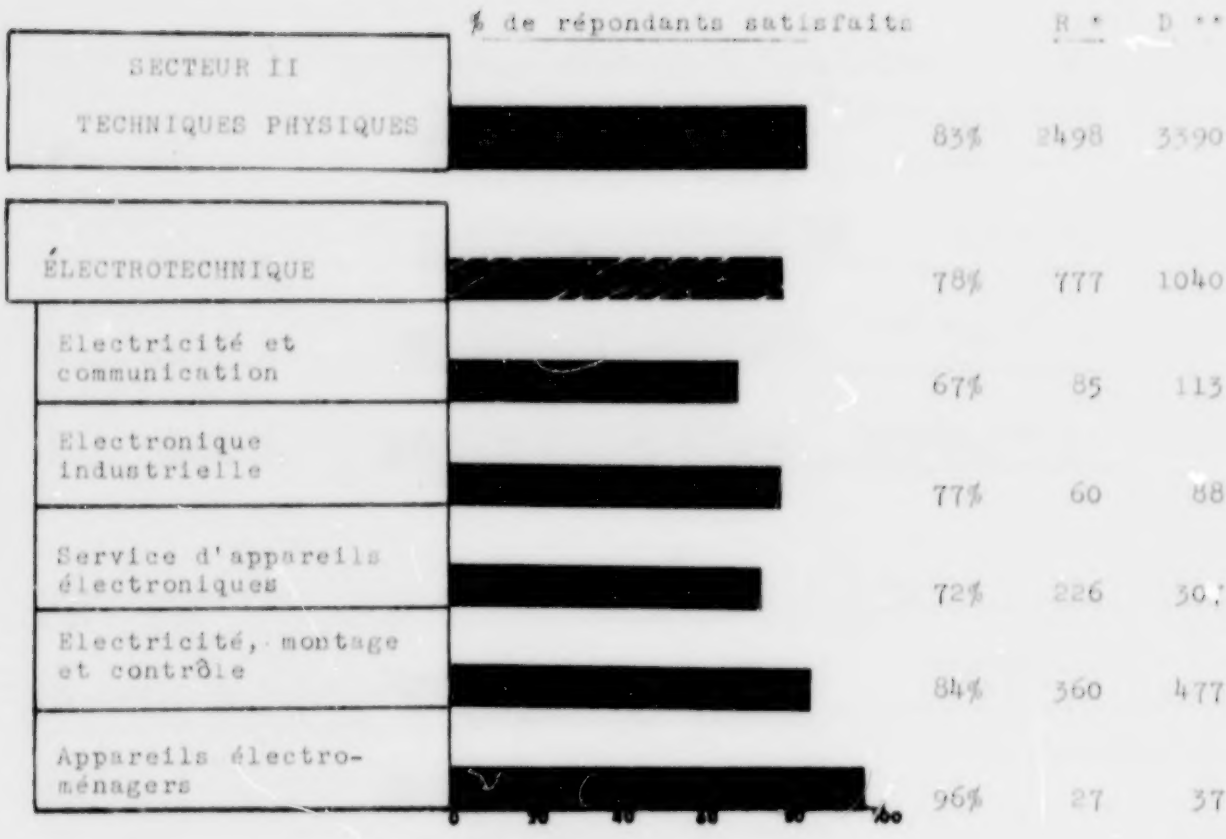

*, ** voir page précédente

GRAPHIQUE 11 (suite)

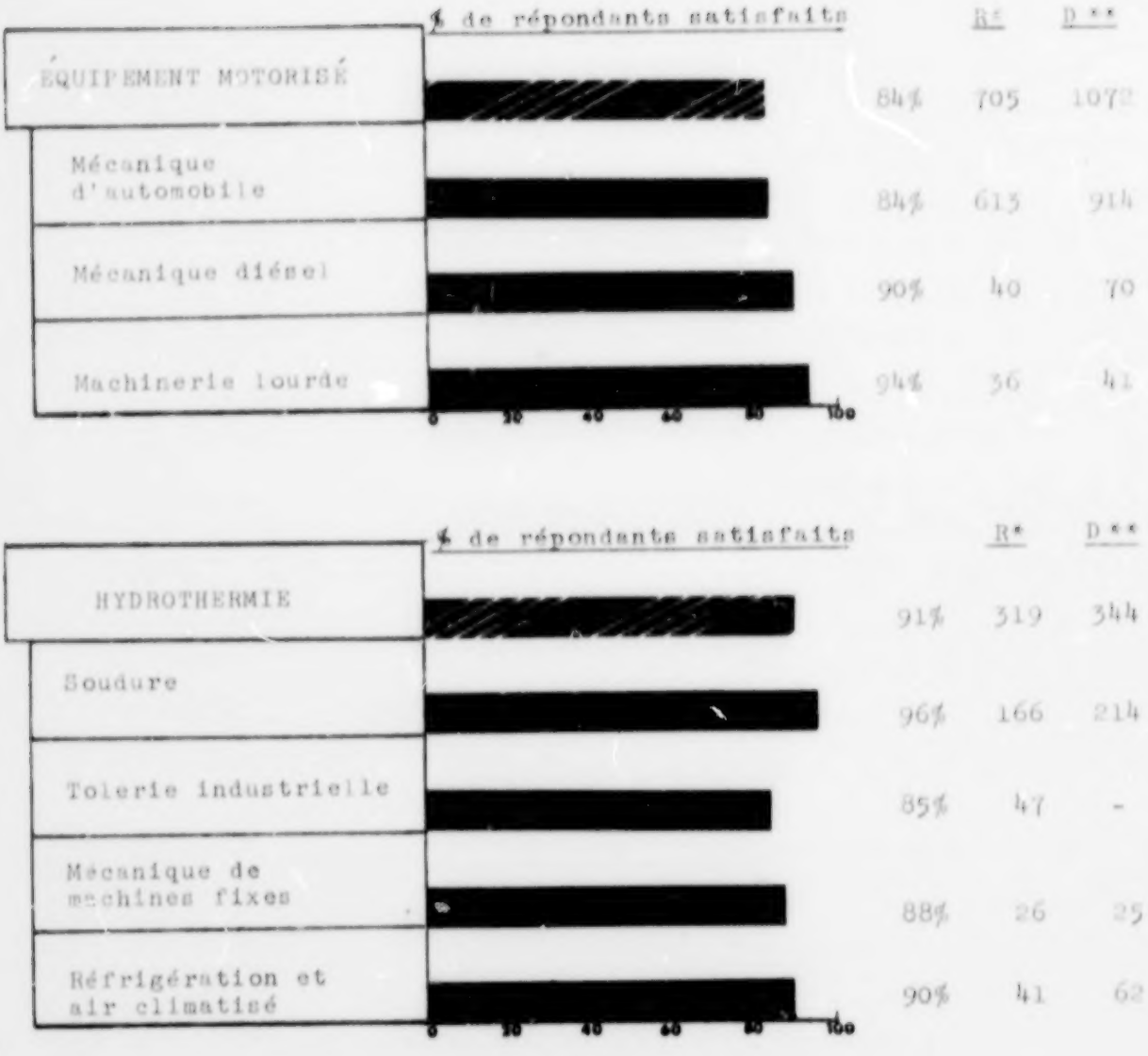

*, ** voir page 112

GRAPHIQUE 11 (suite)

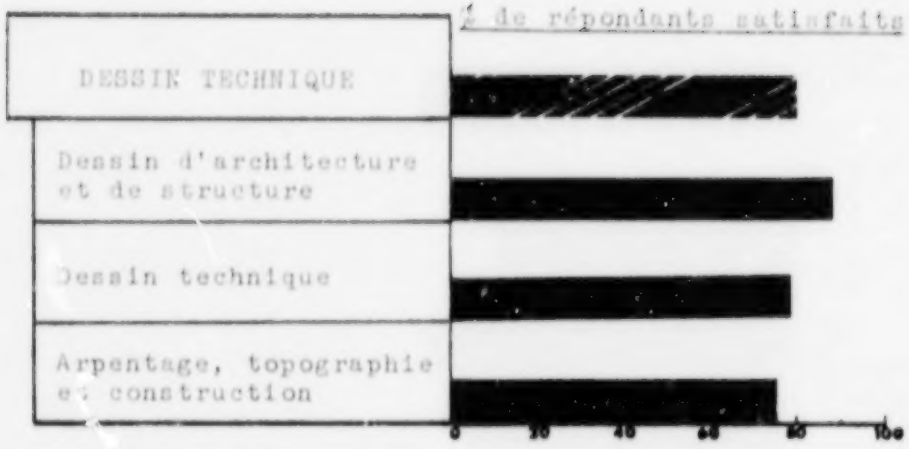

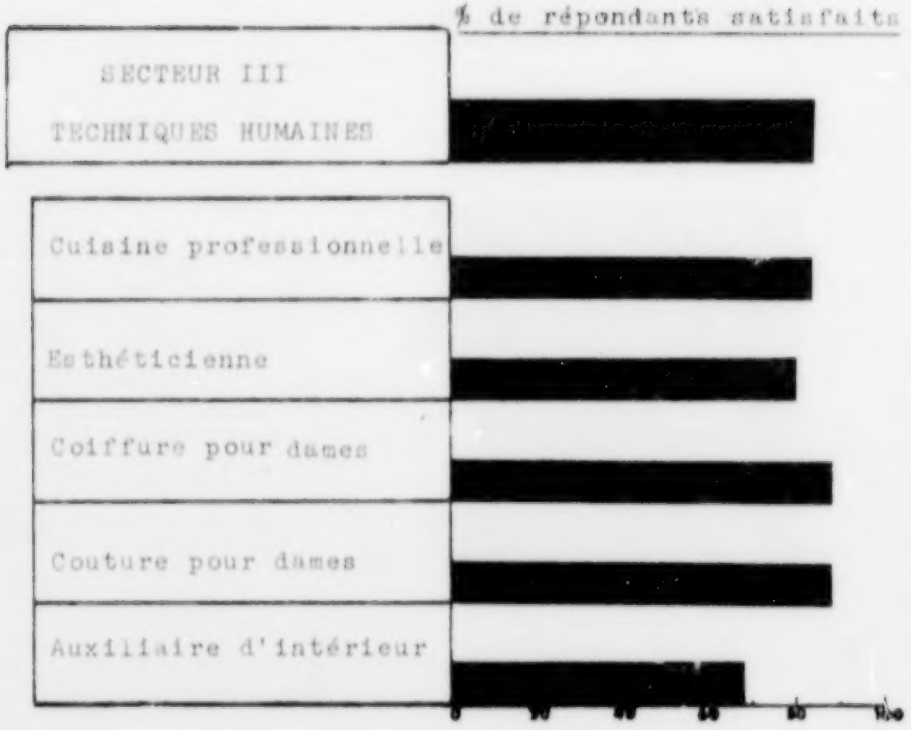

*, ** voir page 112

GRAPHIQUE 11 (suite)

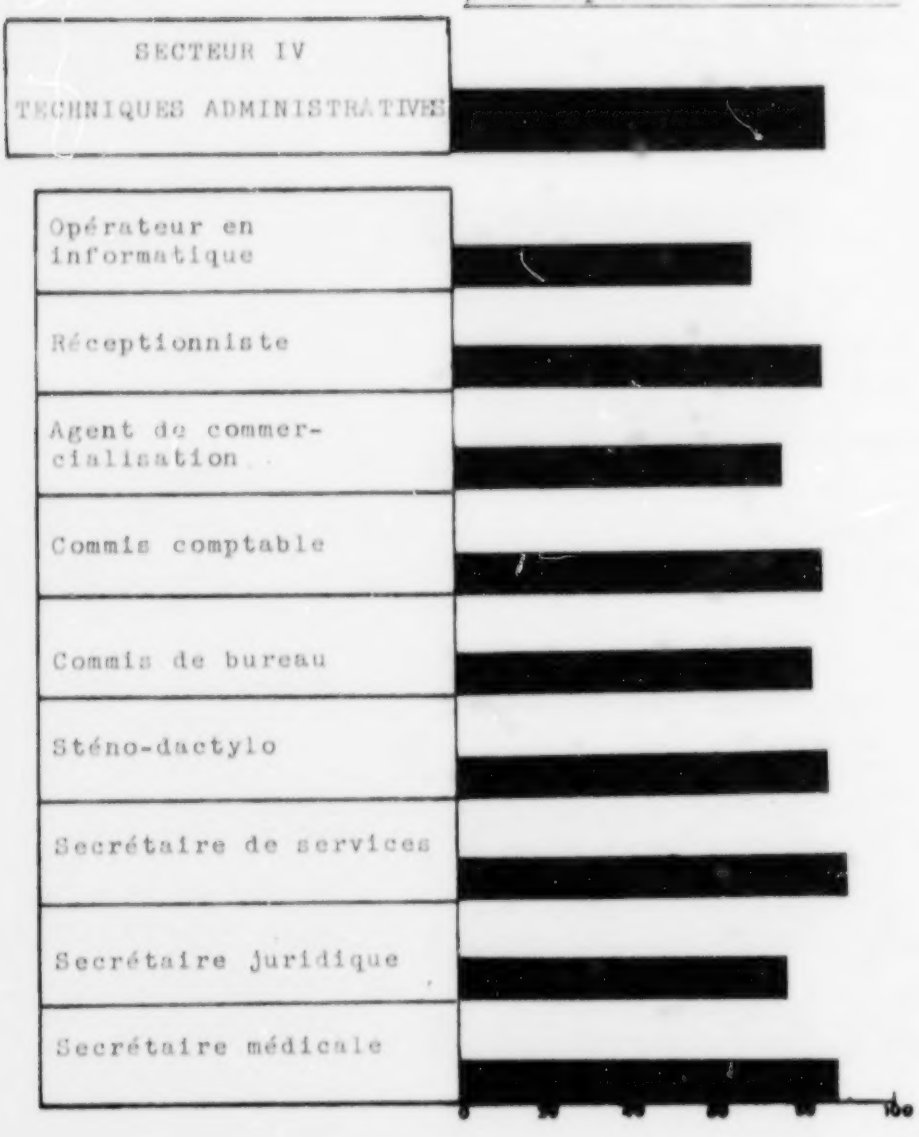

		R*	D**
SECTEUR IV TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	86%	4807	7901
Opérateur en informatique	69%	105	172
Réceptionniste	86%	325	492
Agent de commercialisation	76%	82	108
Commis comptable	85%	578	877
Commis de bureau	82%	727	1205
Sténo-dactylo	86%	680	1088
Secrétaire de services	90%	1779	2953
Secrétaire juridique	86%	152	341
Secrétaire médicale	87%	362	646

*, ** voir page 112

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente chez les diplômés du professionnel (où la fréquence des répondants est inférieure à 20) selon le programme suivi

Programme suivi	Proportion de répondants satisfaits	Diplômés Juin 1972 *
SECTEUR I Tech. biologiques		
.Productions animales	8 sur 10	25
.Agent de conservation de la faune	11 sur 14	-
SECTEUR II Tech. physiques		
.Machines distributrices	7 sur 10	10
.Opération en télécommunication	8 sur 9	8
.Outillage	4 sur 4	1
.Fraisage, rectification et métrologie	2 sur 3	4
.Horlogerie	9 sur 9	12
.Mécanique de machines de bureau	0 sur 1	5
.Fibre de verre	4 sur 6	8
.Carosserie	12 sur 16	20
.Fonderie	5 sur 6	6
.Mécanique de plomberie et chauffage	16 sur 17	17
.Mécanique d'énergie fluide	11 sur 16	20

* Voir page

Programme suivi	Proportion de répondants satisfaits	Diplômés Juin 1972
.Dessin mécanique	14 sur 16	22
.Dessin de cartographie	5 sur 8	8
.Dessin d'exécution	3 sur 3	-
SECTEUR III Tech. humaines		
.Coupe de viande	12 sur 14	18
.Coiffure pour hommes	6 sur 6	19
SECTEUR IV Tech. administratives		
.Commis en alimentation	11 sur 17	19

2.1.1 Les principaux motifs d'insatisfaction

Des 6 motifs d'insatisfaction proposés aux personnes qui se déclarent peu ou pas du tout satisfaites de leurs études, 27% nous disent qu'elles étaient mal orientés, 22% accusent l'école d'être mal organisée et 20% critiquent l'atmosphère déplaisante de l'école (voir graphique 12)

Selon le statut scolaire

Les deux sous-groupes de diplômés se différencient remarquablement de l'ensemble. Au général, on insiste sur l'atmosphère déplaisante de l'école (33%),

au secteur professionnel c'est plutôt l'organisation scolaire qui fait défaut (30%).

Ce sont les non-diplômés du secteur général qui s'ennuyaient le plus à l'école (14%) et appréciaient un peu moins leurs professeurs (12%).

GRAPHIQUE 12

Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire

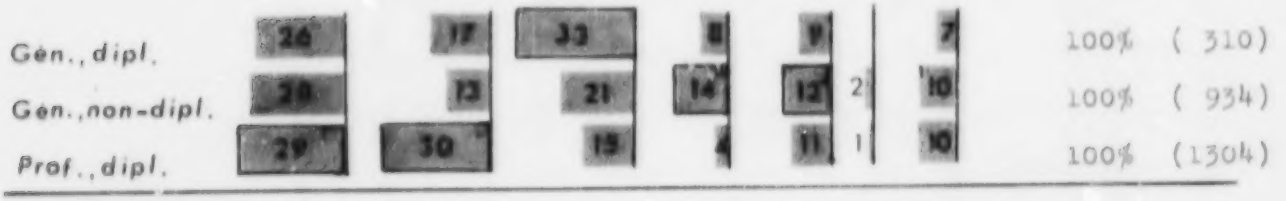

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" (1)

Pour faciliter la comparaison, nous avons présenté, sur les mêmes graphiques, et le chômage et la non-correspondance "travail-études". Il faut cependant noter que les taux de chômage sont calculés sur la base de tous les sortants tandis que la proportion de non-correspondance du travail aux études ne concerne que les travailleurs à temps plein.

(1) Réponse "pas du tout" à la question 31 du questionnaire (annexe C).

GRAPHIQUE 13

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe

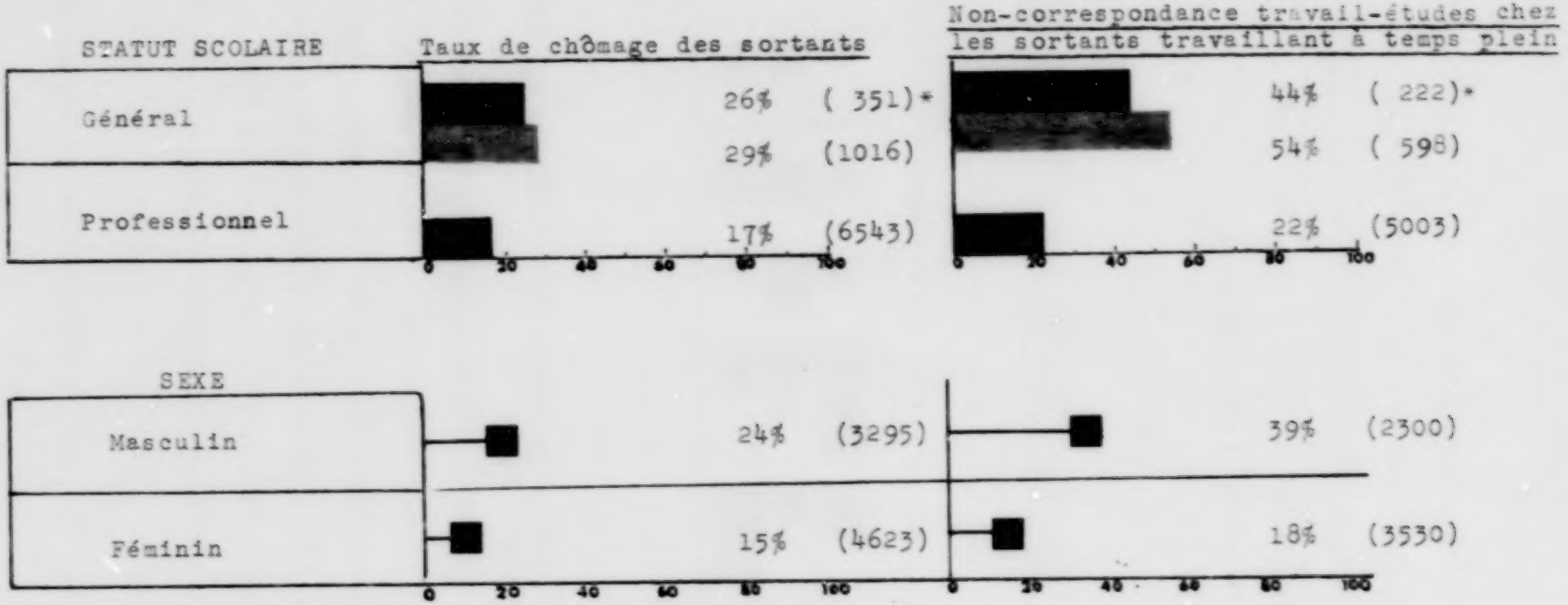

* Répondants au questionnaire de Relance 73.

Selon le statut scolaire

Le graphique 13 montre que l'on chôme davantage chez les non-diplômés du secteur général (29%) et que le taux de non-correspondance études-travail est, là aussi, le plus fort (54%).

Les diplômés du professionnel ont un taux de chômage de 17% et de non-correspondance de 22%.

Selon le sexe

Pour ces deux variables (chômage et non-correspondance travail-études), les filles sont dans une situation nettement avantageuse par rapport aux garçons. Elles connaissent un taux de chômage de 15% vs 24% chez les garçons et la différence entre les proportions de non-correspondance du travail aux études est encore plus forte (18% vs 39%).

Selon le programme suivi

SECTEUR

C'est toujours en techniques physiques où la situation est la moins avantageuse. 23% de chômage et 36% de non-correspondance études-travail tandis qu'en techniques biologiques (où cela va le mieux) le taux de chômage descend à 11%, et la non-

adéquation du travail aux études n'est plus que de 5% (graphique 14).

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Toujours d'après le graphique 14, on constate que les taux de chômage les plus forts sont chez les électroniciens (34%), les soudeurs (30%) et les gardes-forestiers (45%).

Pour ce qui est de la non-correspondance travail-études, toutes les spécialités du tronc commun "électrotechnique" sont nettement désavantagées; les proportions varient de 41% à 62%.

GRAPHIQUE 14

Taux de chômage des diplômés du professionnel et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

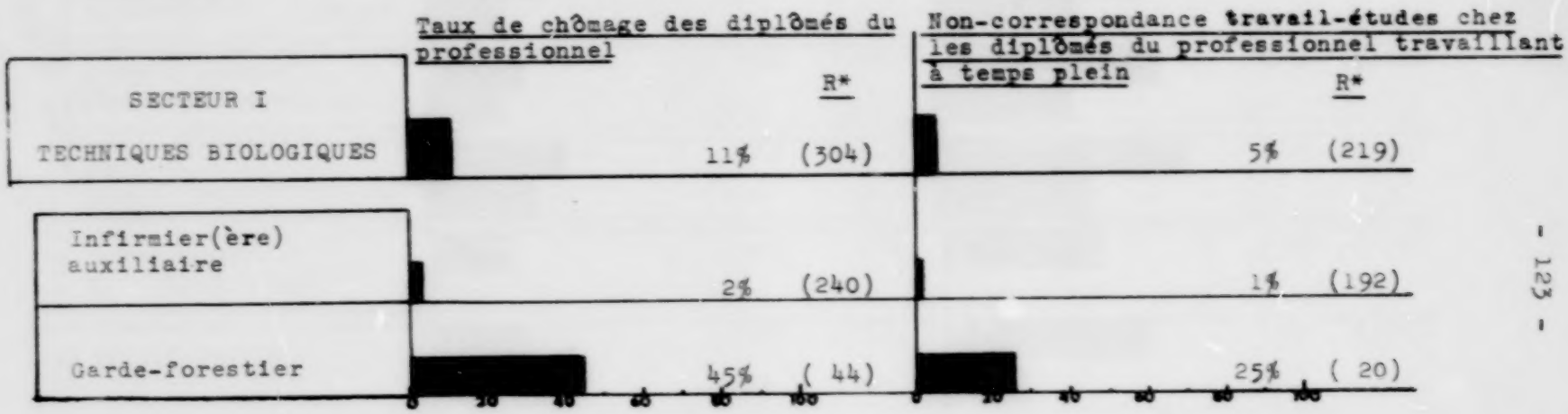

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

GRAPHIQUE 14 (suite)

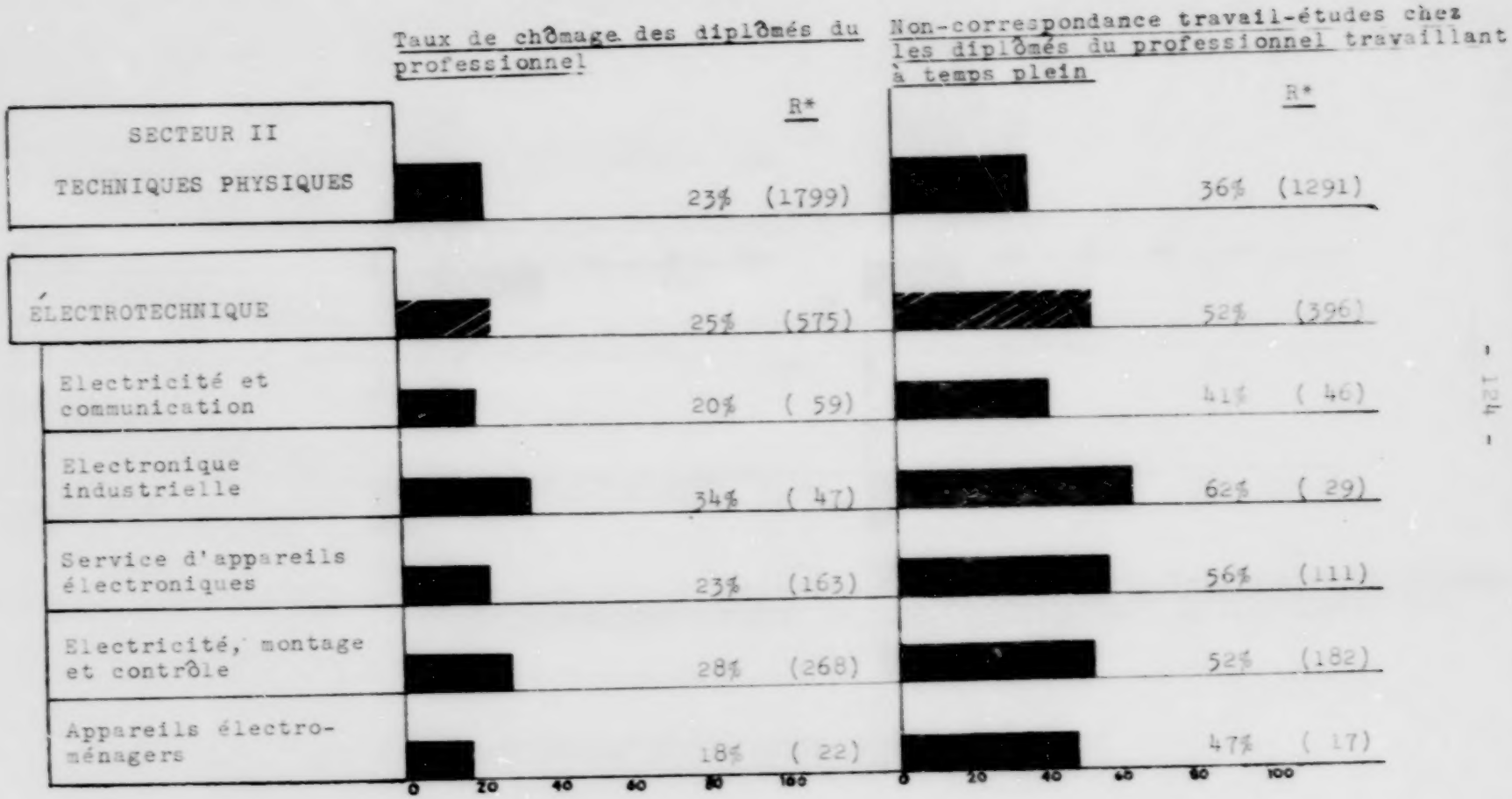

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

GRAPHIQUE 14 (suite)

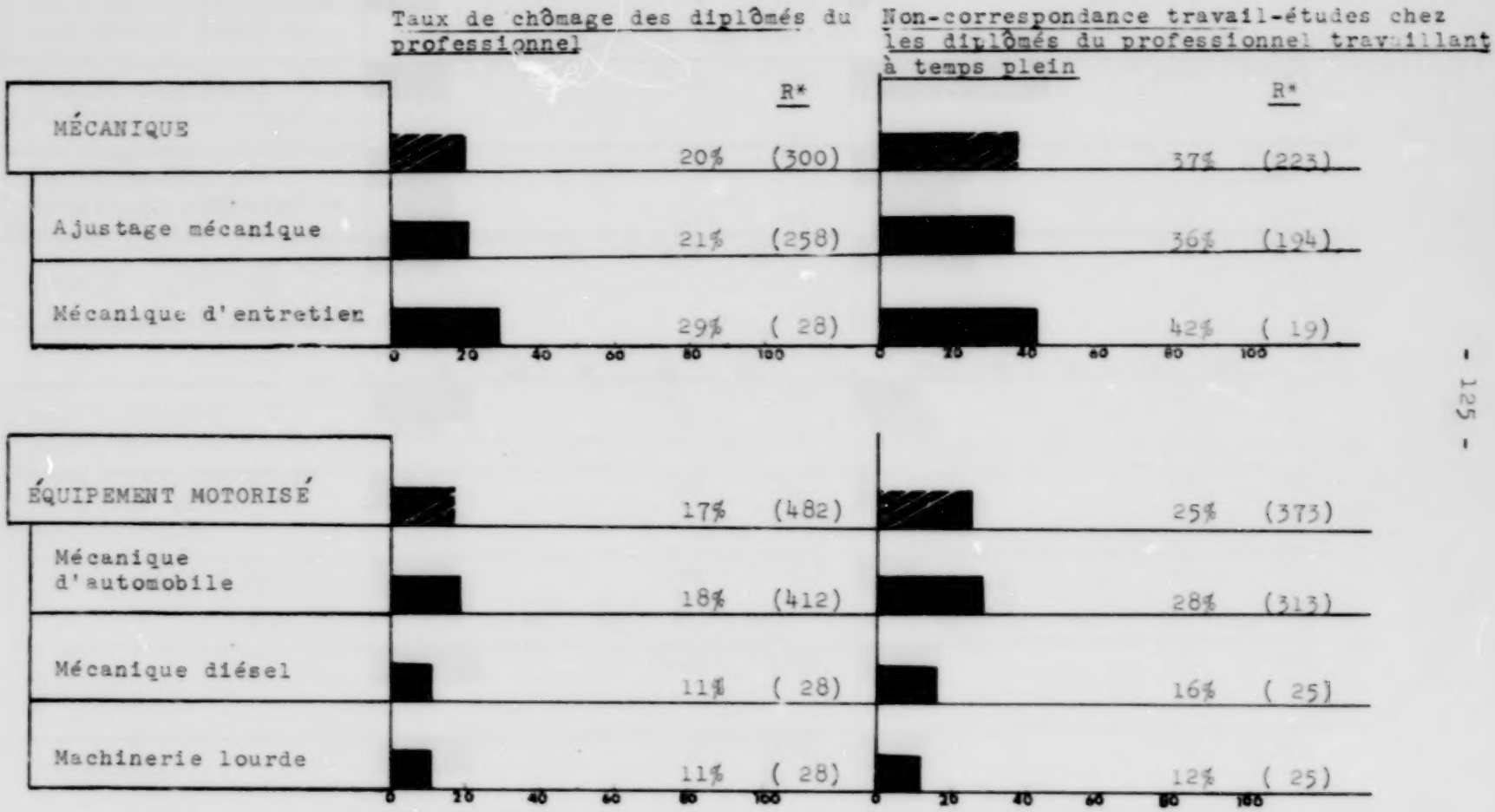

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

GRAPHIQUE 14 (suite)

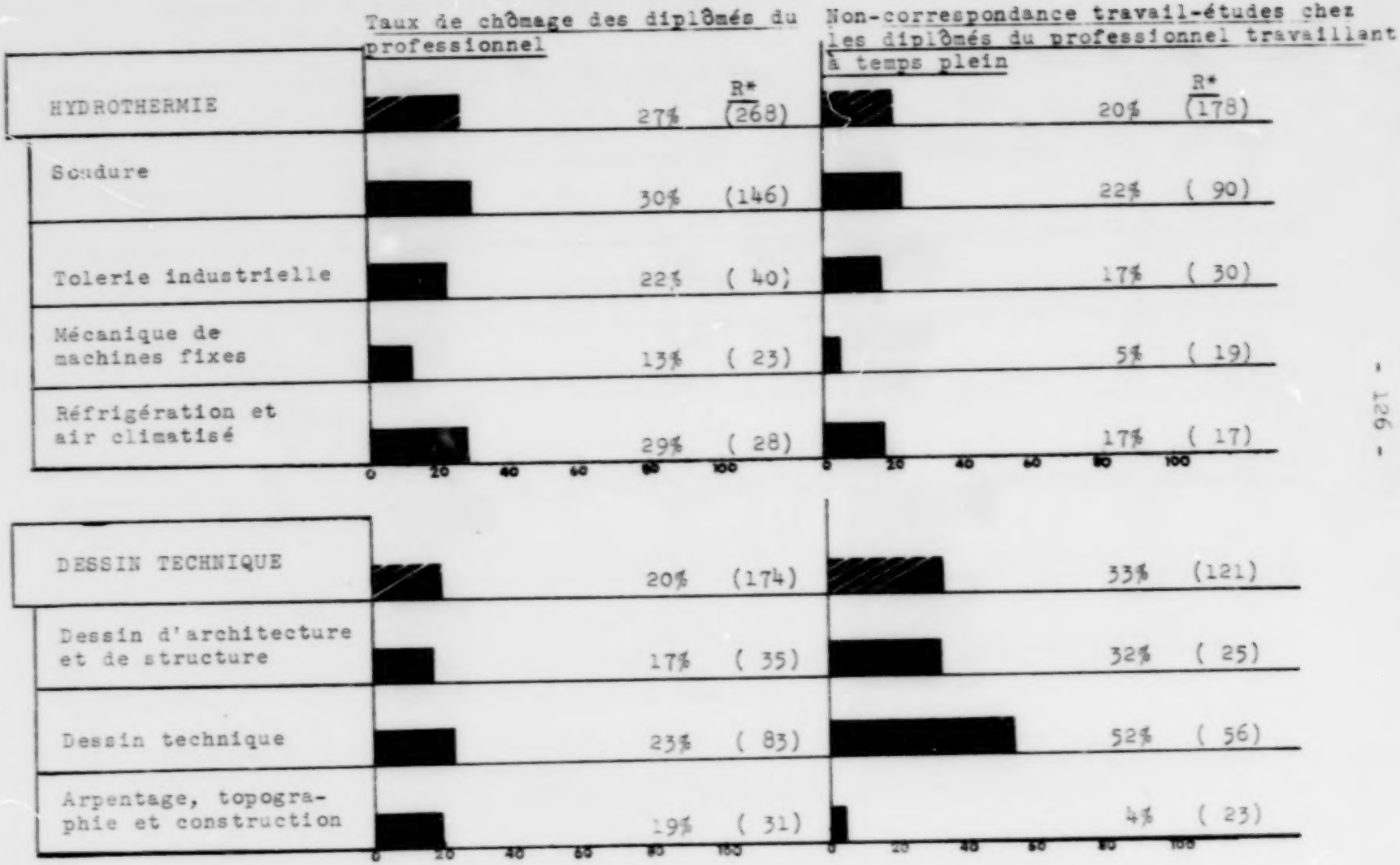

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

GRAPHIQUE 14 (suite)

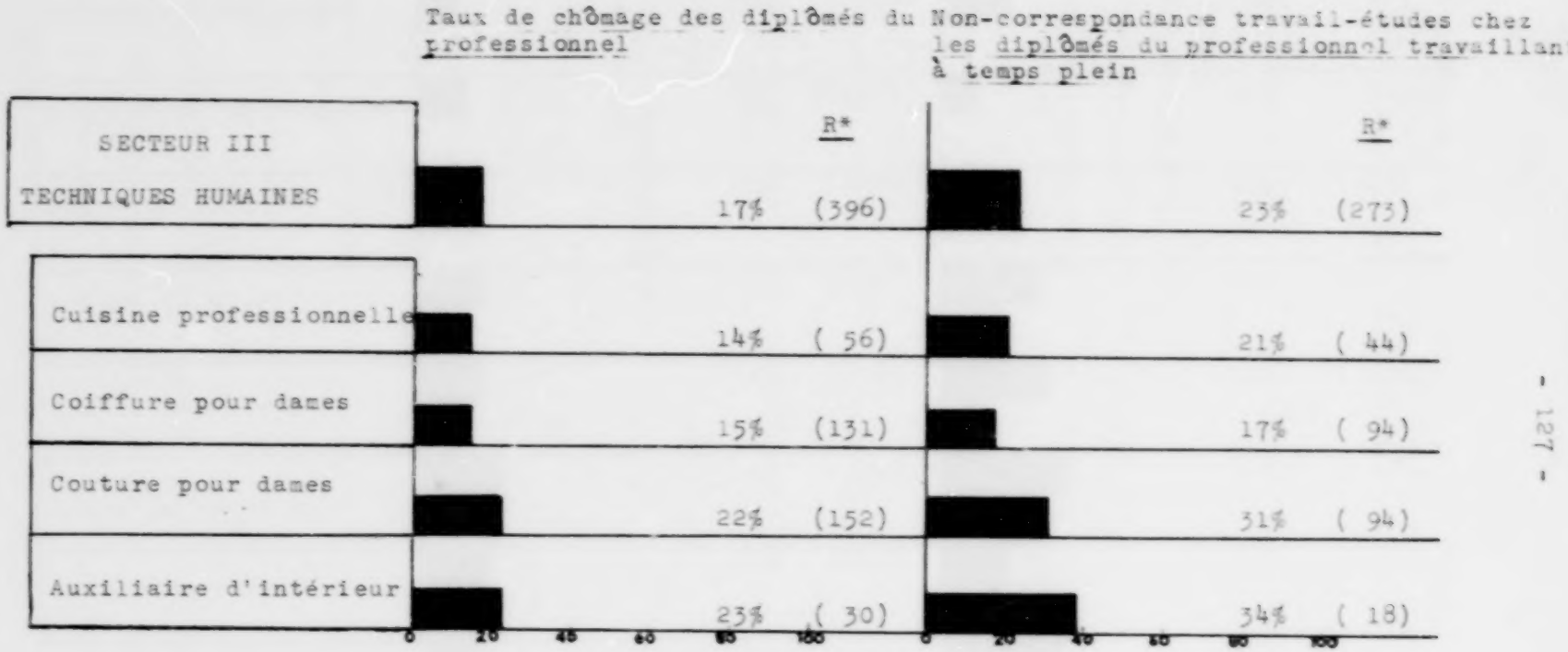

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

GRAPHIQUE 14 (suite)

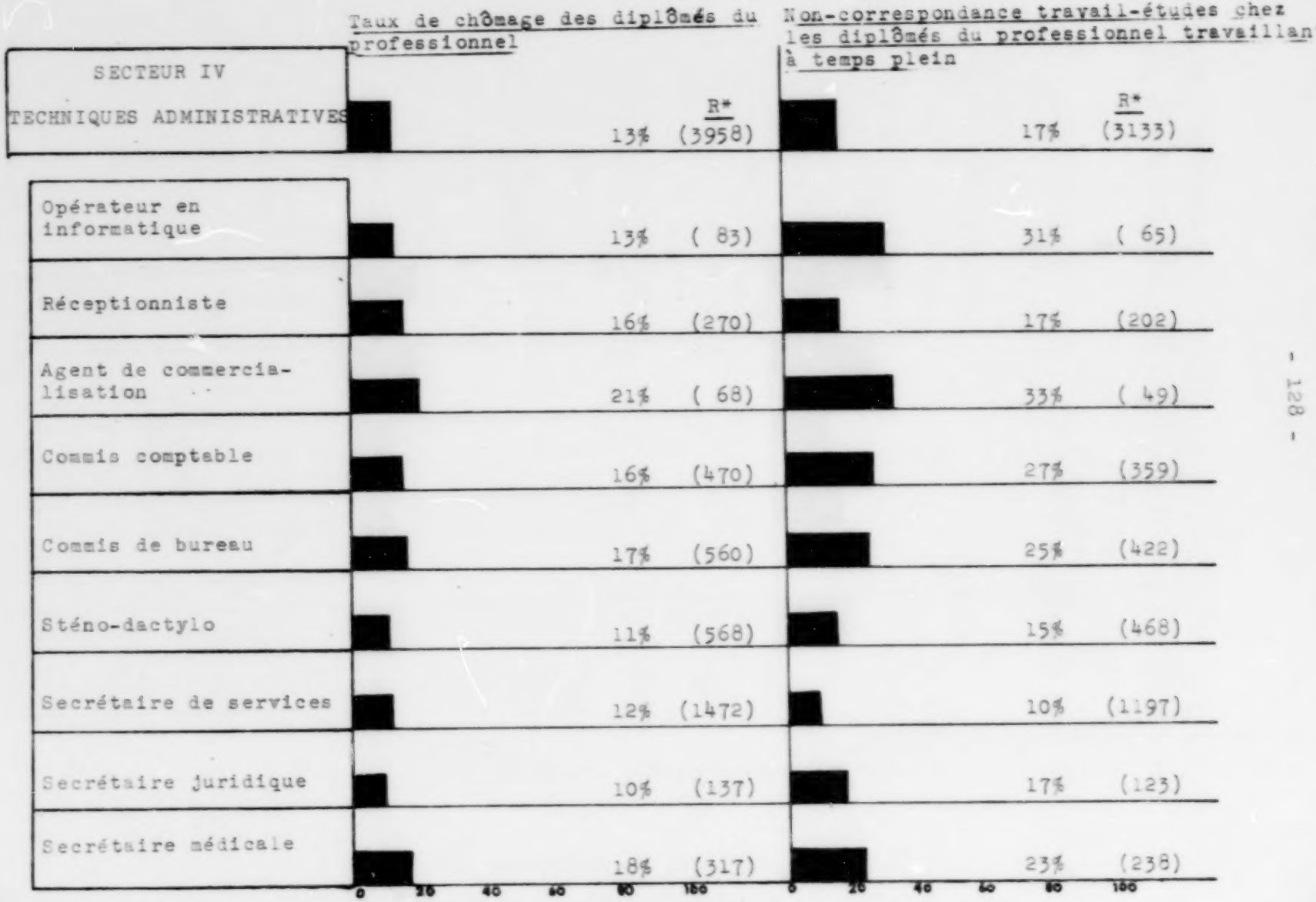

* Répondants au questionnaire de la Relance 1973

Taux de chômage des diplômés du professionnel et non-correspondance du travail aux études faites l'année précédente selon le programme d'études (où la fréquence est inférieure à 20 cas)

Programme suivi	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études	Diplômés * Juin 1972
SECTEUR I Tech. biologiques			
.Production animale	4 sur 8	1 sur 3	25
.Agent de conservation de la faune	7 sur 12	4 sur 4	-
SECTEUR II Tech. physiques			
.Machines distributrices	4 sur 10	1 sur 5	10
.Opérateur en télécommunication	2 sur 6	3 sur 6	8
.Outillage	0 sur 3	1 sur 3	1
.Fraisage, rectification et métrologie	0 sur 2	1 sur 2	4
.Horlogerie	0 sur 4	1 sur 3	12
.Fibre de verre	1 sur 5	2 sur 2	8
.Carosserie	4 sur 14	3 sur 10	20
.Fonderie	1 sur 4	1 sur 3	6
.Mécanique de plomberie et chauffage	3 sur 13	3 sur 10	17
.Mécanique d'énergie fluide	5 sur 14	3 sur 9	20
.Dessin mécanique	5 sur 16	1 sur 10	22
.Dessin de cartographie	2 sur 7	1 sur 5	8
.Dessin d'exécution	0 sur 2	1 sur 2	-

* Voir page

Programme suivi	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études	Diplômés Juin 1976
SECTEUR III Tech. humaines			
.Coupe de viande	1 sur 10	1 sur 8	18
.Esthéticienne	1 sur 12	4 sur 11	33
SECTEUR IV Tech. administratives			
.Commis en alimentation	2 sur 14	7 sur 10	19

2.2.1 La durée du chômage

En 10 semaines, les 3/4 des sortants avaient réussi à se trouver un travail; (voir tableau 24). De cette population, 39% n'avait pas connu de période de chômage et 21% avait chômé de 1 à 5 semaines.

Selon le statut scolaire

Les non-diplômés du secteur général ont chômé plus, soit 43% comparativement à 35% et 38% chez les diplômés des secteurs général et professionnel.

Selon le sexe

Au même tableau, on remarque que les garçons chôment un peu moins que les filles (41% vs 37%) et que 10 semaines après avoir quitté l'école, 79% des garçons et 72% des filles étaient au travail.

TABLEAU 24

Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Nombre de semaines chômées	Gén. Dipl.	Gén. Non-dip.	Prof. Dipl.	Total		Masc.	Fém.
Aucune	35%	43%	38%	39%		41%	37%
1 à 5 semaines	20%	17%	22%	21%		22%	21%
6 à 10 semaines	17%	12%	15%	15%		16%	14%
11 à 15 semaines	9%	9%	9%	9%		9%	9%
16 à 20 semaines	7%	5%	6%	6%		5%	6%
21 à 25 semaines	5%	3%	3%	3%		2%	4%
26 à 30 semaines	6%	7%	5%	5%		3%	6%
Rejets	1%	4%	2%	2%		2%	3%
Total	100% (351)	100% (1016)	100% (6543)	100% (7910)	*	100% (3333)	100% (4670)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (93 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

2.3. Suffisance de préparation scolaire des sortants employés à temps plein

Selon le statut scolaire

Les sortants du secteur général qui travaillent dans des domaines moins spécialisés de l'industrie considèrent leur préparation scolaire suffisante dans une proportion de 85% et 81% selon qu'ils sont diplômés ou non, tandis que 68% des diplômés du professionnel nous disent être préparés adéquatement (voir graphique 15).

GRAPHIQUE 15

Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire

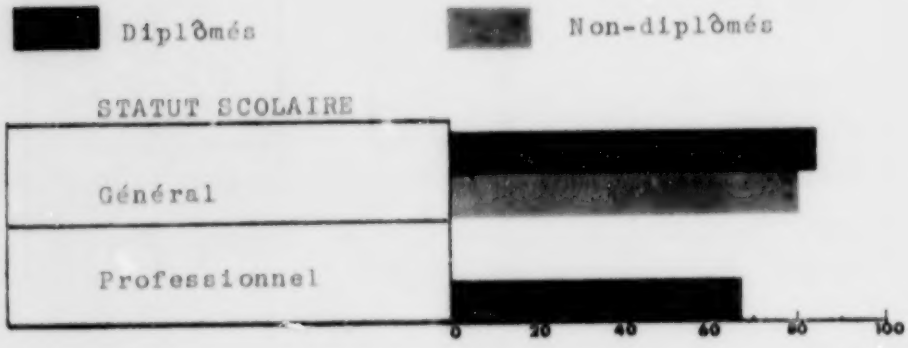

	Répondants
85%	(88)
81%	(198)
68%	(3265)

2.3.1 Les raisons principales de l'insuffisance de préparation scolaire

Au total du tableau 25, on voit que 51% des répondants concernés attribuent leur insuffisante préparation au manque de stages pratiques.

TABLEAU 25

Raison principale de l'insuffisance de preparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire

Raison de l'insuffisance de la prép.sc. / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. Non-dipl.	Prof. Dipl.	Total
Cours démodés	9%	6%	10%	10%
Manque d'équipement	9%	19%	13%	13%
Manque de stages	63%	50%	51%	51%
Professeurs incompétents	-	3%	3%	3%
Travail scolaire négligé	-	-	-	-
Aucune de ces raisons	9%	19%	13%	13%
Rejets	9%	-	10%	9%
Total	100%	100%	100%	100%
	(11)	(32)	(869)	(912)

Selon le statut scolaire

Comme les diplômés du professionnel forment la majeure partie des répondants à cette question, ce sont eux qui déterminent l'intensité accordée à chacun des motifs relatés.

Il est tout de même étonnant de constater que les anciens étudiants au général se plaignent également beaucoup du manque de stages. Cependant, seulement 11 sortants diplômés du général ont répondu à cette question.

2.4. <u>Le salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein</u>

Tel qu'indiqué au tableau 26, la classe modale des salaires se situe entre $71 et $80 par semaine et ceci indépendamment du statut scolaire des travailleurs.

Selon le sexe

Alors que la moitié des salaires féminins se retrouvent dans les classes inférieures (soit moins de $70 par semaine), les garçons eux gagnent dans une proportion de 64% des salaires au-dessus de $80, et 21% gagnent $110 et plus par semaine.

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'à études égales, les salaires selon le sexe ne sont pas égaux.

TABLEAU 26

Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Salaire hebdomadaire	Gén. Dipl.	Gén. N-Dipl.	Prof. Dipl.	Total		Masc.	Fém.
$40. et -	5%	7%	3%	4%		1%	5%
$41. à $50.	4%	4%	2%	2%		1%	3%
$51. à $60.	10%	11%	9%	9%		7%	13%
$61. à $70.	21%	19%	21%	21%		10%	28%
$71. à $80.	23%	22%	25%	25%		20%	28%
$81. à $90.	14%	12%	14%	14%		17%	12%
$91. à $100.	10%	8%	9%	9%		14%	6%
$101. à $110.	4%	5%	6%	6%		11%	3%
+ de $110.	9%	10%	9%	9%		21%	1%
Rejets	1%	2%	1%	1%		1%	1%
TOTAL	100% (222)	100% (598)	100% (5003)	100% (5823)	*	100% (2300)	100% (3580)

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (57 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

SECTEUR

Au tableau 27, le secteur des techniques physiques connaît les plus haut salaires (27% ont un salaire hebdomadaire de plus de $110); ensuite ce sont les techniques biologiques (classe modale située entre $91 et $100 par semaine), et les moins rémunérés sont les sortants des techniques humaines, où l'on retrouve le plus grand nombre de cas dans la catégorie de salaires inférieurs à $40.

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Les salaires les plus hauts sont en mécanique diésel et en tôlerie industrielle, où plus de la moitié gagne des salaires supérieurs à $110.

Par contre, en coiffure pour dames, 62% gagnent moins de $40, mais dans ce cas le salaire réel est supérieur à ce chiffre étant donné l'importance des pourboires.

TABLEAU 27

Salaire hebdomadaire des diplômés du professionnel travaillant à temps plein selon le programme suivi

Programme suivi	Classe modale	%	% -	% +	R
SECTEUR I Tech. biologiques	$91. à $100.	41%	14%	45%	219
Infirmier(e) auxiliaire	$91. à $100.	45%	13%	42%	192
Garde forestier	+ de $110.	35%	65%	-	20
SECTEUR II Tech. physiques	+ de $110.	27%	73%	-	1332
ÉLECTROTECHNIQUE					
.Electricité et communication	$71. à $80.	28%	20%	52%	46
.Electronique industrielle	+ de $110.	41%	59%	-	29
.Service d'appareils électroniques	$71. à $80.	24%	18%	58%	111
.Electricité, montage et contrôle	+ de $110.	21%	79%	-	182
MÉCANIQUE					
.Ajustage mécanique	+ de $110.	29%	71%	-	194
ÉQUIPEMENT MOTORISÉ					
.Mécanique d'automobile	+ de $110.	20%	80%	-	313
.Mécanique diésel	+ de $110.	52%	48%	-	25
.Machinerie lourde	+ de $110.	48%	52%	-	25

	Classe modale	%	%-	%+	R
HYDROTHERMIE					
.Soudure	+ de $110.	37%	63%	-	90
.Tolerie industrielle	+ de $110.	50%	50%		30
DESSIN TECHNIQUE					
.Dessin d'architecture et de structure	$71. à $80.	28%	16%	56%	25
.Dessin technique	$81. à $90.	23%	34%	43%	56
.Arpentage, topographie et construction	+ de $110.	39%	61%	-	23
SECTEUR III Tech. humaines	$40. et -	28%	-	72%	273
.Cuisine professionnelle	$71. à $80.	27%	41%	32%	44
.Coiffure pour dames	$40. et -	62%	-	38%	94
.Couture pour dames	$61. à $70.	31%	23%	36%	94
SECTEUR IV Tech. administratives	$71. à $80.	31%	45%	24%	3133
.Opérateur en informatique	$71. à $80.	29%	23%	48%	65
.Réceptionniste	$71. à $80.	36%	48%	16%	202
.Agent de commercialisation	$71. à $80.	37%	35%	28%	49
.Commis comptable	$71. à $80.	29%	39%	32%	359
.Commis de bureau	$71. à $80.	31%	46%	33%	422
.Sténo-dactylo	$61. à $70.	33%	15%	52%	468
.Secrétaire de services	$71. à $80.	32%	50%	18%	1197
.Secrétaire juridique	$71. à $80.	33%	40%	27%	123
.Secrétaire médicale	$71. à $80.	29%	43%	28%	238

Salaire hebdomadaire des diplômés du professionnel travaillant à temps plein (où la fréquence des répondants est inférieure à 20) selon le programme suivi

Programme suivi	Classe modale		* -	* +
SECTEUR I Tech. biologiques				
.Production animale	$41. à $50.	2 sur 3	-	1
.Agent de conservation de la faune	$91. à $100.	2 sur 4	2	-
SECTEUR II Tech. physiques				
.Appareils électro-ménagers	$61. à $70.	5 sur 17	1	11
.Machines distributrices	$91. à $100.	2 sur 5	3	-
.Opérateur en télé-communication	+ de $110.	2 sur 6	-	4
.Outillage	$91. à $100.	2 sur 3	1	-
.Fraisage, rectification et métrologie	$91. à $100.	1 sur 2	1	-
.Horlogerie	$91. à $100.	2 sur 3	1	-
.Fibre de verre	$71. à $80.	1 sur 2	1	-
.Carrosserie	+ de $110.	4 sur 10	6	-
.Mécanique de machines fixes	+ de $110.	13 sur 19	6	-
.Refrigération et air climatisé	+ de $110.	7 sur 17	10	-
.Fonderie	$100. à $110.	1 sur 3	1	-
.Mécanique de plomberie et chauffage	+ de $110.	5 sur 10	5	-

* Nombre de cas au-dessous et au-dessus de la classe modale.

	Classe modale		-	+
.Mécanique d'énergie fluide	+ de $110.	4 sur 9	5	-
.Dessin mécanique	+ de $110.	5 sur 10	5	-
.Dessin de cartographie	$91. à $100.	2 sur 5	2	1
.Dessin d'exécution	$91. à $100.	2 sur 2		
SECTEUR III Tech. humaines				
.Esthéticienne	$61. à $70.	3 sur 11	5	3
.Coiffure pour hommes	$51. à $60.	2 sur 4	-	2
.Auxiliaire d'intérieur	$61. à $70.	5 sur 18	4	9
SECTEUR IV Tech. administratives				
.Commis en alimentation	$71. à $80.	5 sur 10	2	3

2.5. La satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel

Nous avons précédemment évalué la satisfaction vis-à-vis des études faites, nous verrons maintenant (graphique 16) le pourcentage de répondants satisfaits de leur emploi.

Selon le statut scolaire

Les diplômés du secteur professionnel se reconnaissent les plus satisfaits de leur emploi (84%)

GRAPHIQUE 16

Satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe

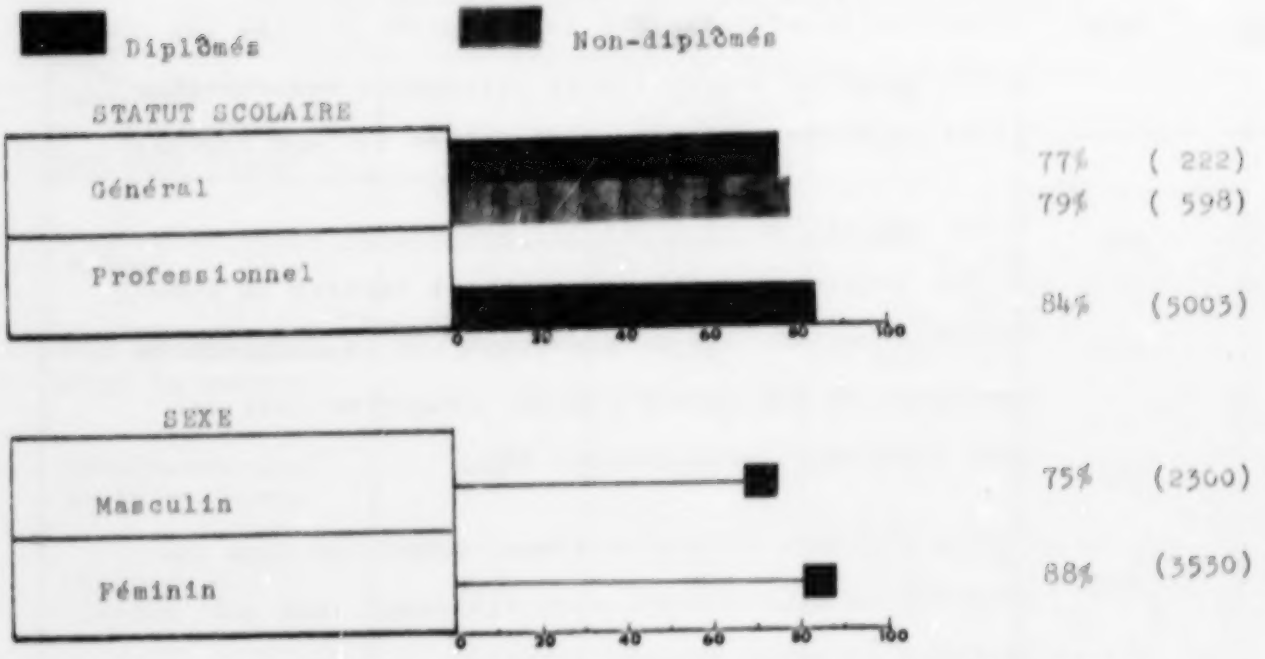

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (7 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

tandis qu'au secteur général, le diplômé avoue être un peu moins satisfait que le non-diplômé (77% vs 79%).

Selon le sexe

Les filles sont plus satisfaites (88%) que les garçons (75%).

Le salaire ne serait donc pas le facteur déterminant de la satisfaction de l'emploi, puisque sur cette variable des filles se retrouvent défavorisées alors qu'elles sont plus satisfaites de leur emploi.

2.5.1 Intention de conserver son emploi

Les jeunes travailleurs semblent désirer la stabilité d'emploi, 43% ne prévoient pas de changements immédiats et 29% disent vouloir conserver leur emploi longtemps (voir tableau 28).

Les diplômés du professionnel étant les plus satisfaits de leur travail sont également ceux qui désirent le moins changer d'emploi.

Et ici encore les différences entre les diplômés et les non-diplômés du général sont minimes.

TABLEAU 28

Intention des sortants au travail à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire

Intention de conserver leur emploi / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. Non-Dipl.	Prof. Dipl.	TOTAL
Conserver long-temps	22%	25%	29%	29%
Pas de changement pour le moment	44%	42%	43%	43%
Changement dans quelques temps	22%	22%	16%	17%
Changement bientôt	11%	9%	11%	10%
Rejets	1%	2%	1%	1%
Total	100% (222)	100% (598)	100% (5003)	100% (5823)

RÉSUMÉ DE LA SECTION 2

ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DU SECONDAIRE

- 80% des répondants du secondaire sont satisfaits des études qu'ils ont faites. Les plus satisfaits sont les diplômés du secteur professionnel (86%) et les filles (84%).

- Chez les insatisfaits, les raisons d'insatisfaction les plus fréquemment évoquées sont: une mauvaise orientation (27%), l'école mal organisée (22% en moyenne et 30% chez les diplômés du professionnel) et l'atmosphère déplaisante (20% en moyenne et 33% chez les diplômés du général).

- 17% des diplômés du secteur professionnel étaient en chômage au moment de répondre au questionnaire (janvier ou février 73), les garçons chôment plus que les filles (29% vs 15%) et ce sont les diplômés des techniques physiques qui connaissent le plus fort taux de chômage (23%).

- La non-correspondance travail-études est en moyenne de 22%, elle est plus forte chez les garçons et les diplômés des techniques physiques.

- Seulement 68% des diplômés du professionnel considèrent leur préparation scolaire suffisante et la principale lacune de cette préparation est le manque de stages pratiques (51%).

- Près de la moitié (46%) des travailleurs sortis de l'enseignement secondaire gagnent de $61 à $80 hebdomadairement. Les garçons ont un salaire supérieur à celui des filles (21% d'entre eux gagnent plus de $110 par semaine par rapport à 1% chez les filles.

  Les salaires les plus élevés sont en techniques physiques (27% gagnent au-dessus de $110 par semaine).

- 83% des sortants travaillant à temps plein étaient satisfaits de leur emploi. Ici encore, les plus satisfaits sont les diplômés du secteur professionnel (84%) et les filles (88% contre 75% chez les garçons).

- Un indice cumulant les éléments positifs de la situation des sortants face au marché du travail nous donne, pour chacun des sous-groupes considérés, les résultats suivants

  Diplômés du professionnel: 440/600 points
  Diplômés du général : 406/600 points
  Non-diplômés du général : 382/600 points

  Il apparaît clairement que la situation des diplômés du professionnel est avantageuse par rapport à celle des sortants du secteur général.

- Le même indice utilisé selon la variable "sexe" nous signale que dans l'ensemble, les filles sont dans une situation plus favorable que les garçons. (filles, 361/500 points; garçons 342/500 points) (1)

---

(1) L'indice totalise 500 points car nous n'avons pas les données sur la "suffisance de préparation scolaire" selon la variable "sexe".

PARTIE B - LES DONNÉES RÉGIONALES

Les facteurs retenus pour l'analyse régionale sont: la satisfaction vis-à-vis des études faites, le taux de chômage, la non-correspondance du travail aux études et le salaire hebdomadaire des sortants. (1)

Une analyse sommaire est présentée pour chacune des régions où nous observons des différences par rapport à l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des différences entre les régions, les cartes et tableaux qui suivent pourront renseigner rapidement le lecteur sur le sujet.

Nous ne mentionnons pas dans l'analyse la variable "suffisance de préparation scolaire", car quelle que soit la région, aucune différence significative ne s'est manifestée.

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

- Les sortants diplômés du secteur professionnel de cette région se disent plus satisfaits de leurs études dans une proportion de 91% contre 86% pour la Province.

---

(1) a) Au secondaire, seulement les données concernant les diplômés du secteur professionnel sont régionalisées.

b) L'appartenance à une région est déterminée par la localisation de l'institution fréquentée plutôt que par le lieu de résidence (du répondant).

- Toutefois, sur les données objectives, telles que le salaire et le taux de chômage, la condition de ces sortants est moins bonne. Le taux de chômage est de 27% et s'élève jusqu'à 45% en techniques humaines, tandis que le taux provincial est de 17%. De plus, seulement 53% des travailleurs reçoivent un salaire hebdomadaire supérieur à $70 par rapport à 64% au niveau de la Province.

Région 2: Saguenay / Lac St-Jean

- Ici encore, c'est sur les variables objectives que les différences par rapport à l'ensemble du Québec se font sentir. Le taux de chômage est de 9% supérieur à celui du Québec et la proportion de ceux qui gagnent $70 et plus est inférieure de 7% (57% contre 64%).

- Sur ces mêmes variables, les diplômés des techniques physiques s'écartent passablement de la moyenne provinciale (37% de chômage contre 23% dans la Province et 82% qui gagnent des salaires excédant $70 contre 95% au Québec dans le même secteur).

Région 3: Québec

- C'est uniquement sur la variable des salaires que cette région se différencie de l'ensemble du Québec. Ceux qui

gagnent plus de $70 sont dans une proportion de 79%, soit 15% de plus que la Province.

Région 4: Trois-Rivières

- Un chômage accru et des salaires moindres vont de pair ici encore. Quand 17% des sortants du Québec sont en chômage, on en retrouve 24% dans la région de Trois-Rivières; les salaires dépassent $70 dans 59% des cas contre 64% dans la Province.

- De plus, la non-correspondance travail-études est de 30%, soit 8% au-dessus de la moyenne provinciale.

- Sous ces trois aspects, les diplômés des techniques physiques se retrouvent défavorisés par rapport à leurs confrères du même secteur dans l'ensemble du Québec.

Région 5: Cantons de l'Est

- Un taux de chômage légèrement plus bas que dans la Province (14% vs 17%).

- Les salaires sont inférieurs à l'ensemble du Québec (59% vs 64%) et cette infériorité se fait particulièrement sentir chez les travailleurs des techniques administratives, qui ne gagnent que dans une proportion de 39% des salaires

excédant $70 par semaine, pourcentage qui atteint 53% dans la Province pour le même secteur. Il est à noter que les salaires des sortants des techniques humaines sont ici particulièrement bas.

- Les répondants des techniques biologiques sont plus satisfaits de leurs études. Seulement 3% affirment leur insatisfaction.

Région 6A: Montréal (périphérie)

- Dans cette région, les salaires sont plus élevés, soit 69% qui gagne au-dessus de $70 (5% de plus qu'au niveau provincial).

- Les diplômés en techniques biologiques se disent beaucoup moins satisfaits que leurs confrères qui ont fait les mêmes études. En effet, le taux de satisfaction est de 68% contre 90% dans le Québec.

Région 6B: Ile de Montréal

- La situation est ici inversée par rapport aux premières régions. Le taux de chômage n'est plus que de 10% (17% dans la Province) et les salaires excédant $70 se retrouvent dans 73% des cas (64% dans la Province).

Région 7: Outaouais

Cette région ne semble pas se différencier de l'ensemble du Québec sauf pour les étudiants sortants des techniques biologiques qui paraissent moins favorisés tant au point de vue des salaires que de la non-correspondance travail-études et du chômage.

Région 8: Nord-Ouest

- Le taux de chômage est l'un des plus faibles de la Province, soit 10% par rapport à 17%.

- La non-correspondance travail-études est également la moins prononcée (16% dans le Nord-Ouest et 22% dans le Québec).

Région 9: Côte-Nord

- Ce qui caractérise cette région c'est le fait que les salaires y sont plus élevés que dans l'ensemble de la Province (81% gagnent plus de $70 par semaine) et que le taux de satisfaction vis-à-vis des études faites est inférieur à l'ensemble du Québec, soit 67% vs 86%.

CARTE 8

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel seulement)

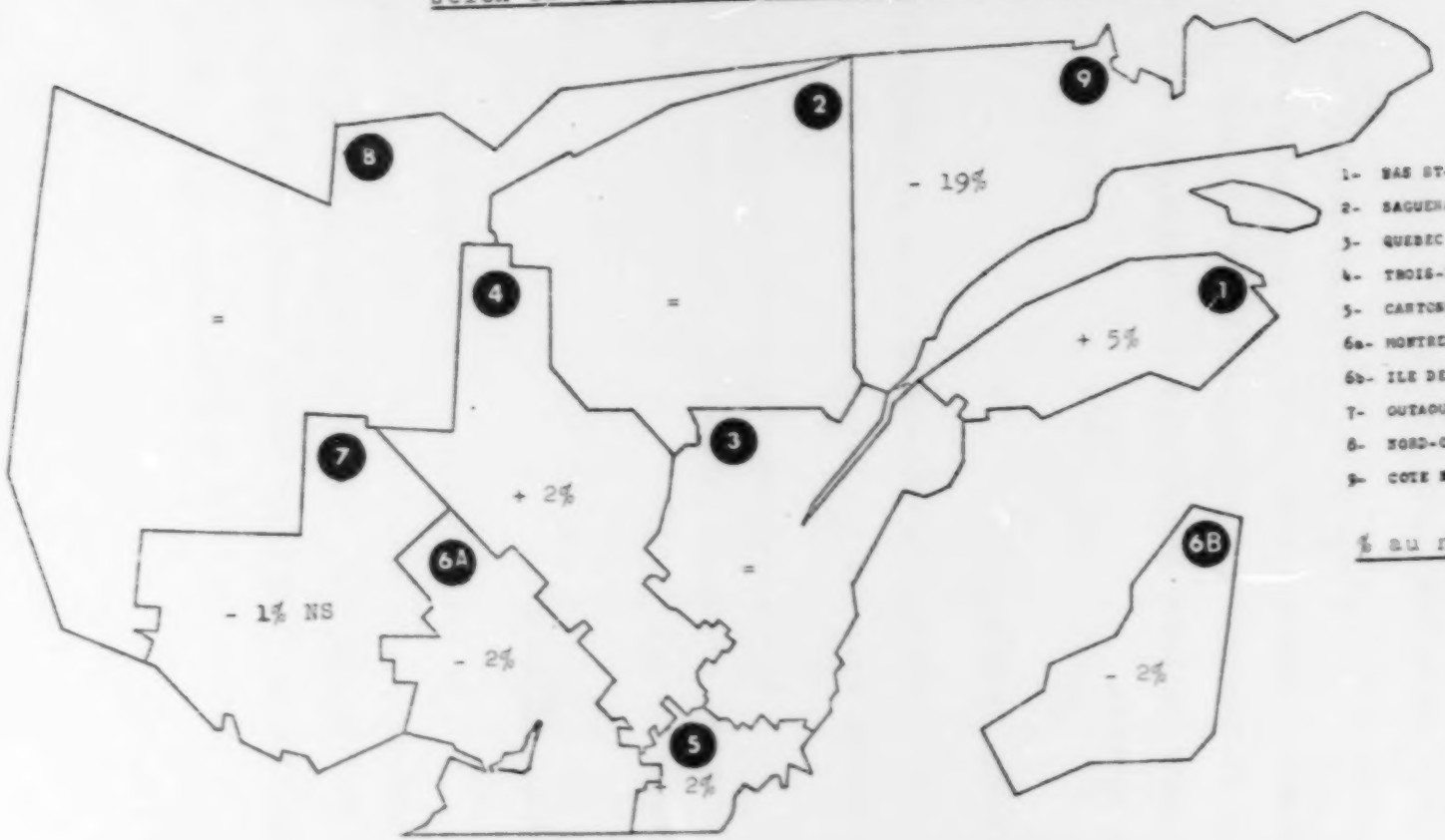

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(344)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(587)
3-	QUEBEC	(1447)
4-	TROIS-RIVIERES	(1146)
5-	CANTONS DE L'EST	(553)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1284)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1771)
7-	OUTAOUAIS	(138)
8-	NORD-OUEST	(209)
9-	COTE NORD	(62)

% au niveau provincial

86%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 29

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le secteur d'études et la région (diplômés du professionnel seulement)

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	92% *	91%	100% *	89%	90% (379)
2- Saguenay Lac St-Jean	92%	83%	89%	86%	86% (656)
3- Québec	92%	83%	88%	85%	85% (1599)
4- Trois-Rivières	93%	86%	88%	88%	87% (1240)
5- Cantons de L'Est	97%	80%	86%	91%	88% (602)
6a- Montréal (périphérie)	68%	84%	80%	86%	81% (1991)
6b- Ile de Montréal	-	83%	83%	84%	84% (1384)
7- Outaouais	85%	76%	67% *	89%	85% (149)
8- Nord-Ouest	83% *	83%	92%	87%	87% (225)
9- Côte Nord	80% *	73% *	-	63%	68% (68)
Province	90% (362)	84% (2575)	86% (469)	86% (4807)	86% (8213)

* Nombre de répondants inférieur à 20.

CARTE 9

Taux de chômage des diplômés du professionnel
selon la région

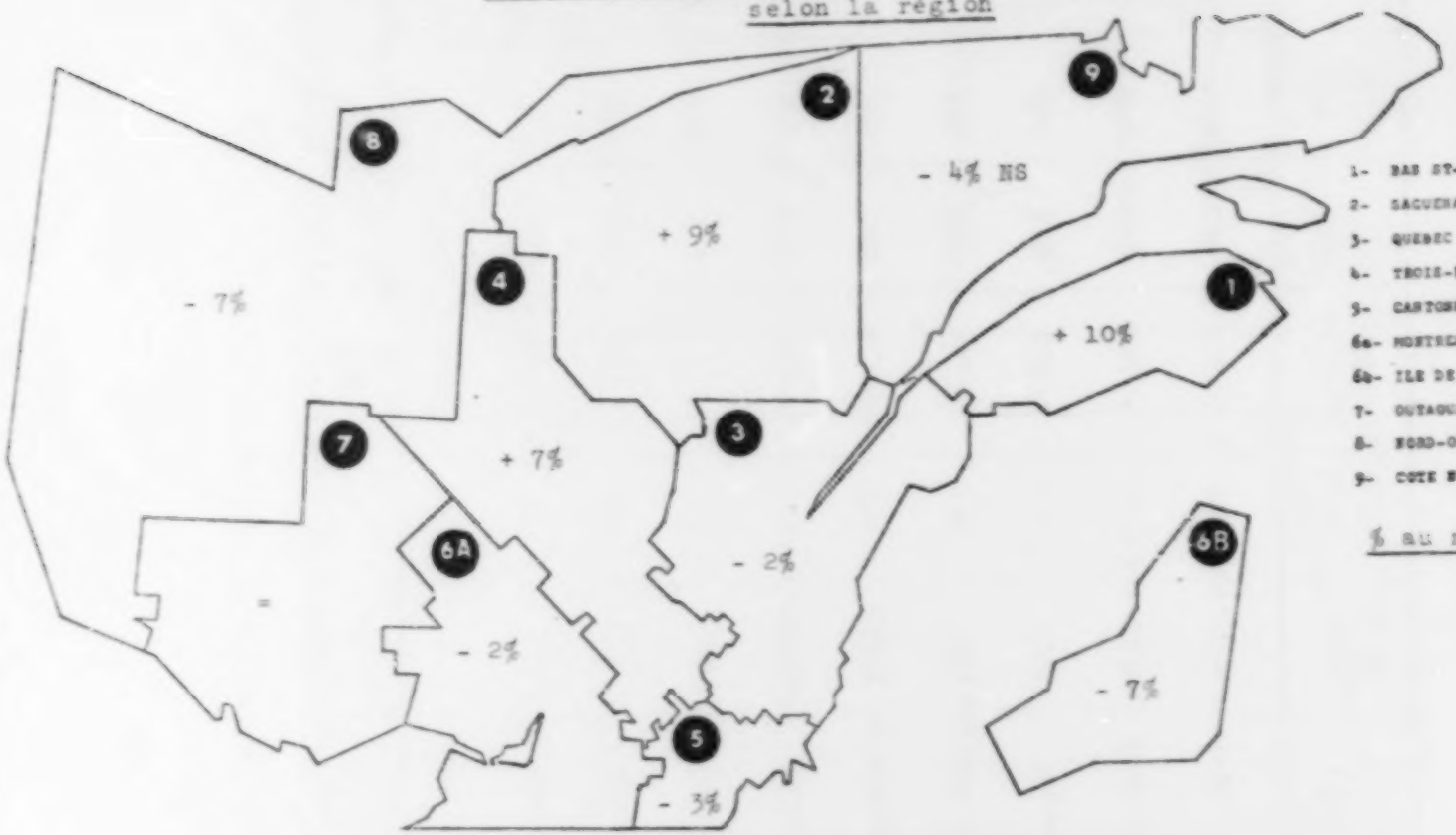

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(289)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(526)
3-	QUEBEC	(1279)
4-	TROIS-RIVIERES	(986)
5-	CANTONS DE L'EST	(472)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1553)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1055)
7-	OUTAOUAIS	(133)
8-	NORD-OUEST	(195)
9-	COTE NORD	(55)

% au niveau provincial

17%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 30

Taux de chômage des diplômés du professionnel selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	8% *	39%	45% *	21%	27% (294)
2- Saguenay Lac St-Jean	9%	37%	22%	23%	26% 525)
3- Québec	11%	23%	18%	11%	15% (1280)
4- Trois-Rivières	22%	29%	18%	21%	24% (975)
5- Cantons de L'Est	0%	22%	17%	14%	14% (473)
6a- Montréal (périphérie)	5%	16%	18%	14%	15% (1541)
6b- Ile de Montréal	-	11%	13%	9%	10% (1052)
7- Outaouais	27%	14%	17% *	13%	16% (134)
8- Nord-Ouest	7% *	16%	17%	7%	10% (194)
9- Côte Nord	0%	20% *	-	13%	13% (55)
Province	12% (304)	23% (1865)	18% (396)	14% (3959)	17% (6524)

* Nombre de répondants inférieur à 20.

CARTE 10

Non-correspondance du travail aux études faites selon la région
(diplômés du professionnel seulement)

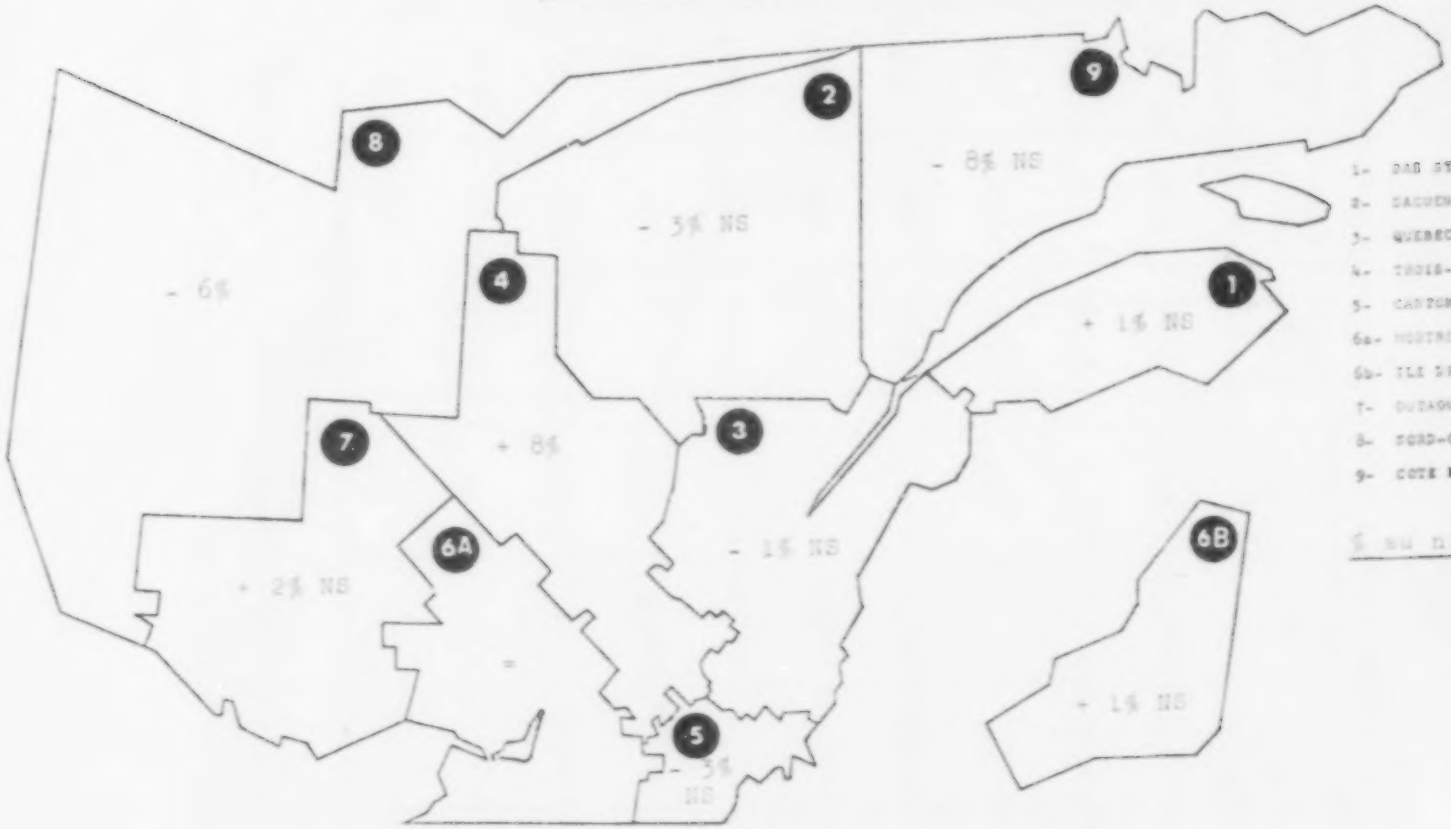

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(199)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(328)
3-	QUEBEC	(1008)
4-	TROIS-RIVIERES	(673)
5-	CANTONS DE L'EST	(370)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(886)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1236)
7-	OUTAOUAIS	(103)
8-	NORD-OUEST	(156)
9-	COTE NORD	(42)

% au niveau provincial

22%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 31

Non-correspondance au travail aux études faites chez les diplômés du professionnel travaillant à temps plein selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	8% *	36%	20% *	19%	23% (199)
2- Saguenay Lac St-Jean	13%	36%	18%	11%	19% (328)
3- Québec	8%	33%	23%	18%	21% (999)
4- Trois-Rivières	2%	41%	30%	24%	30% (662)
5- Cantons de L'Est	0%	24%	22%	21%	19% (369)
6a- Montréal (périphérie)	0% *	34%	22%	16%	21% (1220)
6b- Ile de Montréal	-	37%	23%	18%	23% (887)
7- Outaouais	21% *	47% *	40% *	19%	24% (103)
8- Nord-Ouest	0% *	42%	33% *	10%	16% (155)
9- Côte Nord	0% *	50% *	-	7%	14% (42)
Province	5% (219)	36% (1332)	24% (273)	18% (3133)	22% (4957)

* Nombre de répondants inférieur à 20.

CARTE 11

Proportion des sortants diplômés du professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $70 et plus selon la région

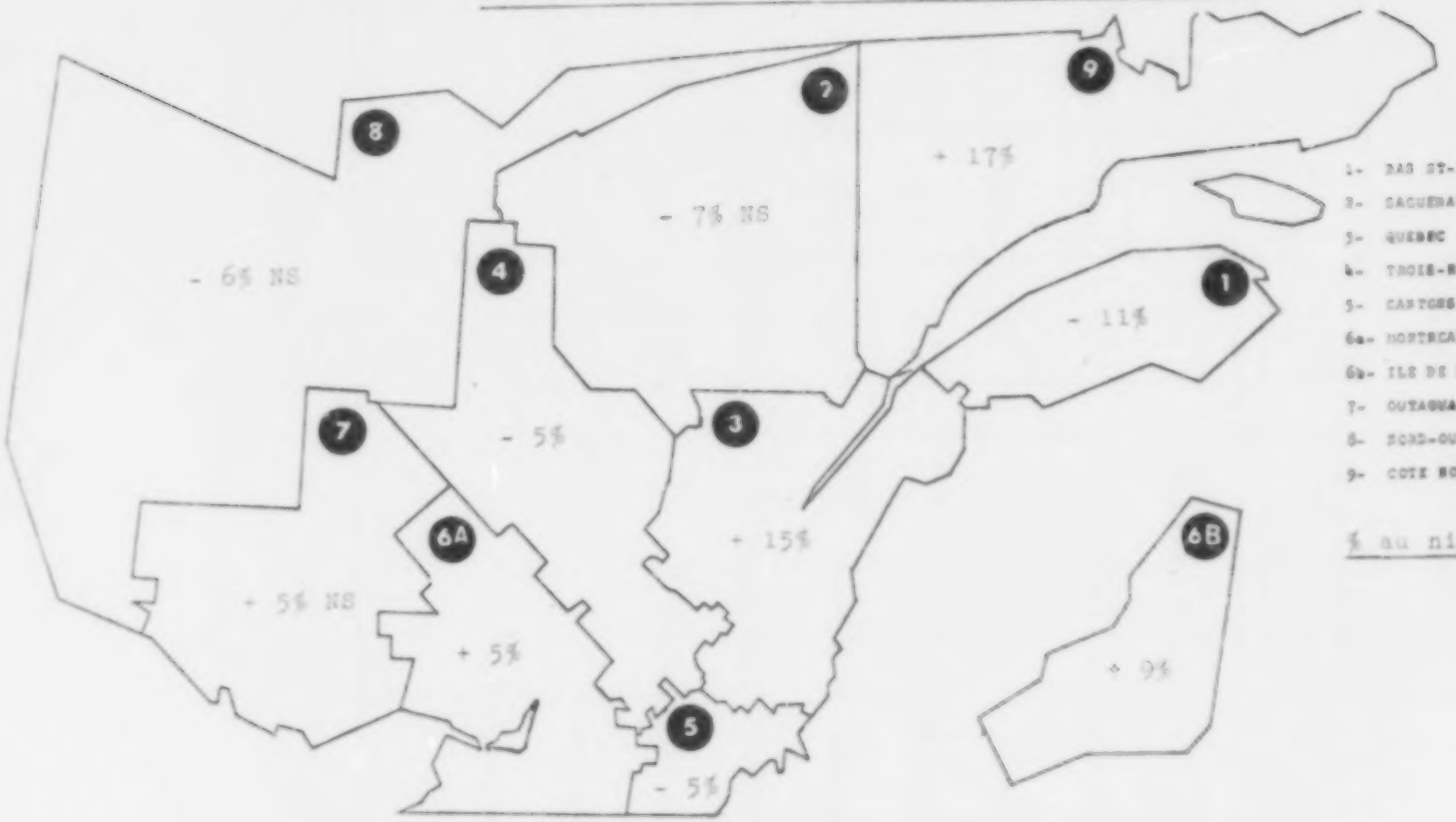

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(199)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(328)
3-	QUEBEC	(1008)
4-	TROIS-RIVIERES	(673)
5-	CANTONS DE L'EST	(370)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(888)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1236)
7-	OUTAOUAIS	(103)
8-	NORD-OUEST	(156)
9-	COTE NORD	(42)

$ au niveau provincial

64 $

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 32

Proportion des sortants diplômés du professionnel dont le salaire hebdomadaire est de $70 et plus selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	100% *	91%	0% *	37%	54% (199)
2- Saguenay Lac St-Jean	97%	82%	15%	43%	56% (325)
3- Québec	96%	86%	44%	50%	59% (999)
4- Trois-Rivières	98%	83%	24%	39%	59% (662)
5- Cantons de L'Est	96%	87%	15%	43%	59% (369)
6a- Montréal (périphérie)	100% *	91%	47%	61%	68% (1220)
6b- Ile de Montréal	-	89%	34%	71%	72% (883)
7- Outaouais	79% *	86% *	20% *	65%	68% (103)
8- Nord-Ouest	100% *	100%	33% *	47%	57% (155)
9- Côte Nord	100% *	100% *	72%	-	81% (42)
Province	96% (219)	95% (1332)	29% (273)	53% (3223)	64% (5041)

* Nombre de répondants inférieur à 20.

CARTE 12

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région

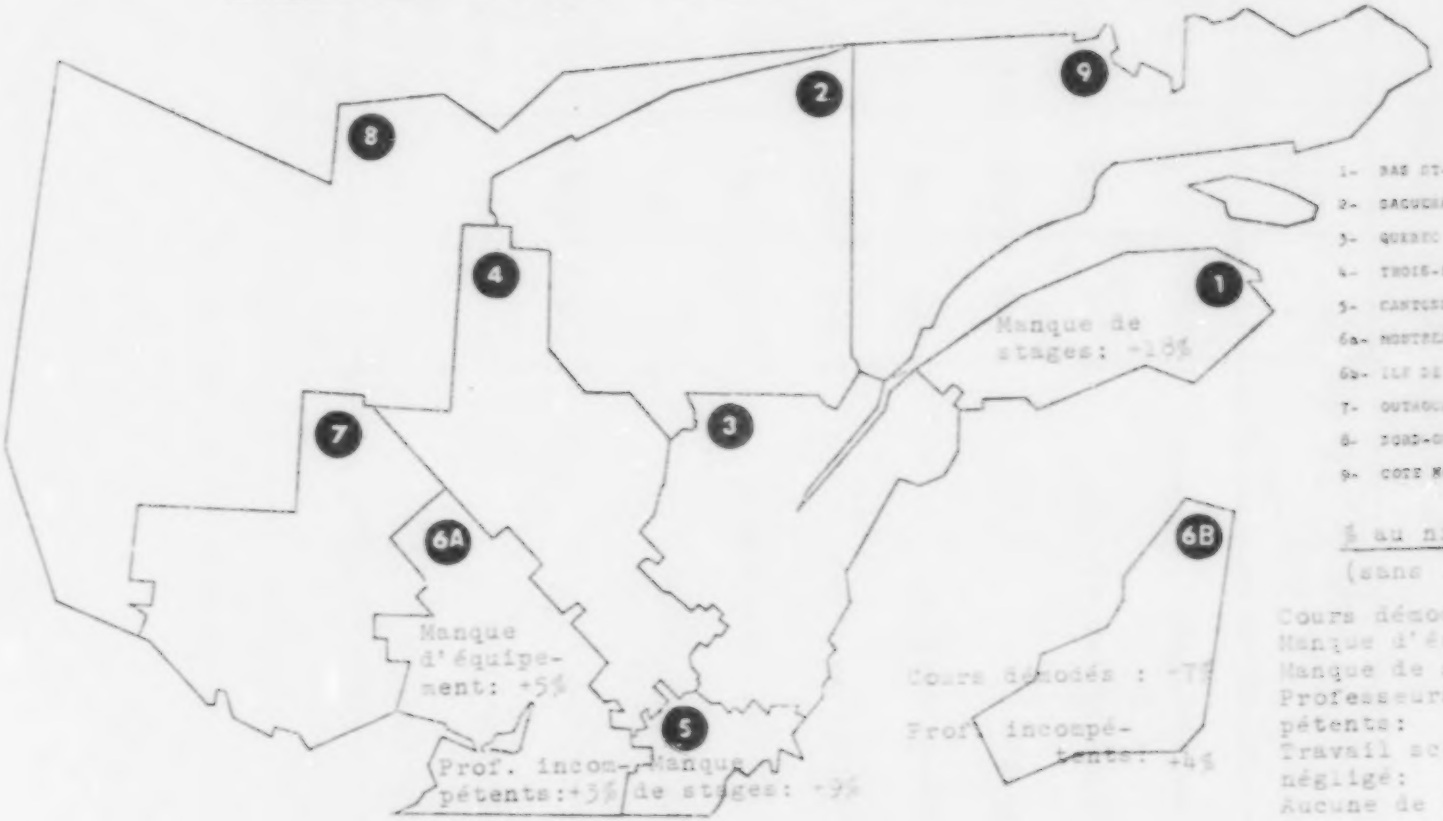

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(19)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(55)
3-	QUEBEC	(177)
4-	TROIS-RIVIERES	(102)
5-	CANTONS DE L'EST	(67)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(180)
6b-	ILE DE MONTREAL	(134)
7-	OUTAOUAIS	(18)
8-	NORD-OUEST	(26)
9-	COTE NORD	(8)

% au niveau provincial (sans les rejets)

Cours démodés:	11%
Manque d'équipement:	19%
Manque de stages:	56%
Professeurs incompétents:	3%
Travail scolaire négligé:	-
Aucune de ces raisons:	15%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

CARTE 13

Motif principal de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel seulement)

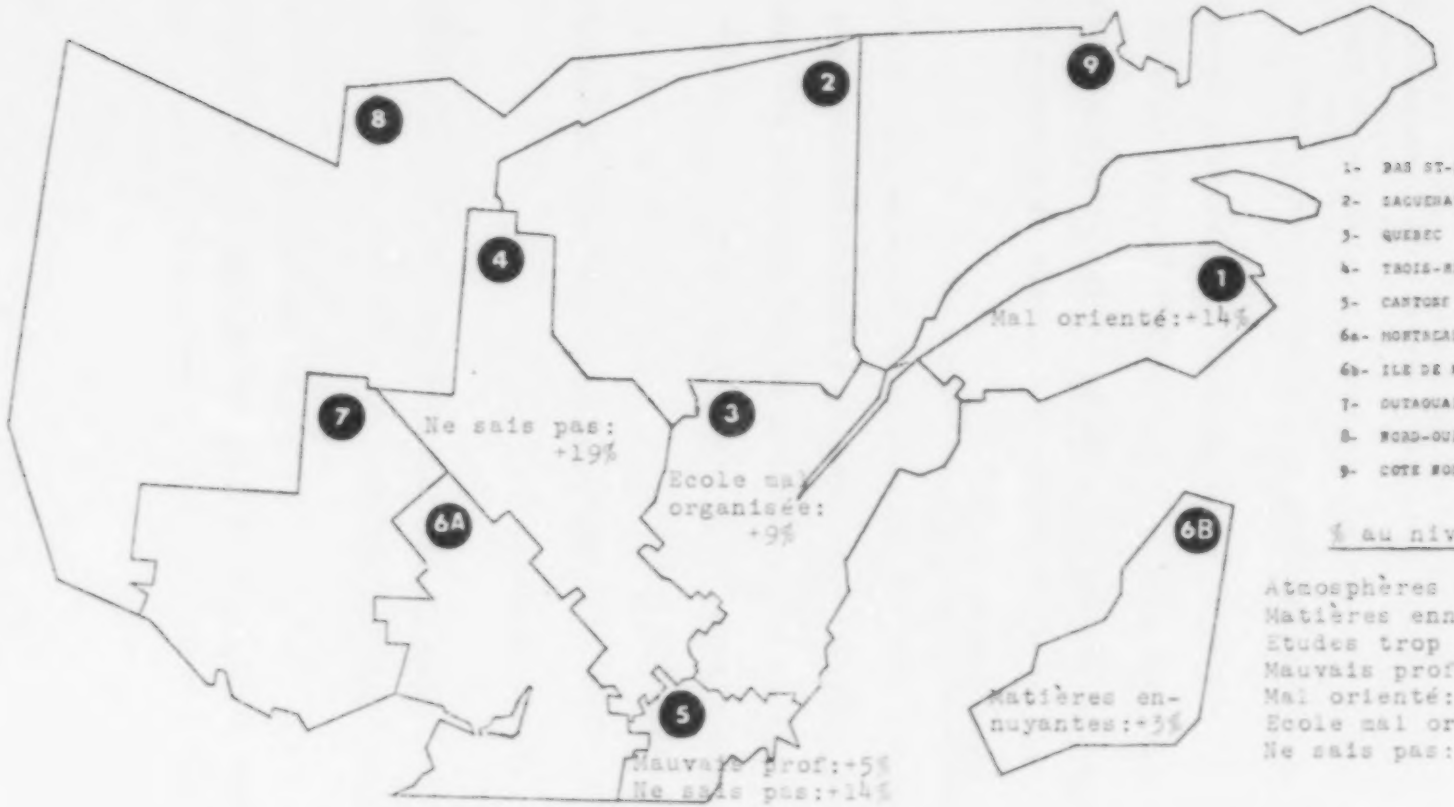

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(35)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(96)
3-	QUEBEC	(258)
4-	TROIS-RIVIERES	(191)
5-	CANTONS DE L'EST	(80)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(311)
6b-	ILE DE MONTREAL	(243)
7-	OUTAOUAIS	(25)
8-	NORD-OUEST	(34)
9-	COTE NORD	(18)

% au niveau provincial

Atmosphères déplaisantes:	16%
Matières ennuyantes:	4%
Etudes trop difficiles:	1%
Mauvais professeurs:	11%
Mal orienté:	29%
Ecole mal organisée:	30%
Ne sais pas:	10%

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

SYNTHÈSE RÉGIONALE

Nous présentons ici les tendances générales qui se dessinent lors de l'analyse de l'ensemble des régions. Rappelons que les données recueillies ne concernent que les sortants diplômés du secteur professionnel.

C'est surtout au niveau de la situation de travail des sortants que les différences se font le plus sentir. On ne retrouve que rarement des écarts significatifs entre les régions et la Province à propos de l'évaluation des études poursuivies.

Les variables retenues pour évaluer la situation de travail des diplômés du professionnel sont le taux de chômage et la proportion de ces sortants qui gagnent des salaires supérieurs à $70 (la classe modale du salaire hebdomadaire étant $70 à $90).

Des tendances opposées se dessinent dans plusieurs régions.

1. Taux de chômage supérieur et salaire inférieur à l'ensemble de la Province

C'est le cas des régions: Bas St-Laurent / Gaspésie, Saguenay / Lac-St-Jean et Trois-Rivières.

On remarque de plus que les sortants de cette dernière région ont le taux le plus fort de non-correspondance travail-études. C'est donc, une des régions les moins favorisées au point de vue du marché du travail. Ces données confirment, de plus, les données des sortants du collégial pour la même région.

2. Taux de chômage inférieur et salaire supérieur à l'ensemble de la Province

Ce sont là des symptômes d'un marché de travail dynamique, et cette situation se retrouve dans les régions les plus urbanisées de la Province, soit: Québec, Ile-de-Montréal et Montréal (périphérie).

Rappelons que dans l'Ile de Montréal le taux de chômage est de 7% inférieur à celui de la Province et que la proportion des travailleurs gagnant $70 et plus par semaine s'élève à 73%.

3. Régions marginales

Quelques régions sont marginales par rapport aux sous-groupes mentionnés plus haut.

C'est le cas des Cantons de l'Est, où un taux de chômage inférieur à la Province (14% vs 17%) s'accompagnent

de salaires également plus bas. 59% gagnent hebdomadairement plus de $70 contre 64% dans l'ensemble du Québec.

La région de la Côte-Nord est exceptionnelle. Une forte proportion des sortants se disent insatisfaits de leurs études (33% vs 24% (Province)). Cependant les salaires sont les plus hauts, et de beaucoup. 81% des travailleurs de la Côte-Nord gagnent des salaires hebdomadaires excédant $70.

On peut penser que des salaires supérieurs dans une région où le coût de la vie est également plus élevé qu'ailleurs dans la Province ne réflète pas un si grand avantage.

. . .

En résumé, les régions urbaines connaissent une situation de travail qui facilitent les sortants de ces régions, tandis que ceux des régions périphériques sont plus défavorisés.

CONCLUSION

Nous concluons ce rapport en établissant d'abord une comparaison entre la situation des sortants du collégial et celle des sortants du secondaire. Ensuite, viendra une confrontation de nos données avec les données recueillies l'an dernier par le CADRE et la Direction générale de la Planification dans leurs opérations respectives de relance au collégial et au secondaire d'une part, et avec les données de Statistique-Canada sur le chômage des jeunes au Québec d'autre part. Enfin, nous dégagerons un diagnostic d'ensemble de la situation des sortants du collégial et du secondaire engagés sur le marché du travail.

1. Comparaison collégial-secondaire

A l'aide du tableau suivant, on peut établir une comparaison très intéressante entre la situation des sortants des deux niveaux scolaires.

TABLEAU 33

Comparaison de la situation des sortants des niveaux secondaire et collégial

Variable \ Niveau et statut	Collégial		Secondaire	
	Ensemble des sortants	Diplômés du professionnel	Ensemble des sortants *	Diplômés du professionnel
1. Satisfaction vis-à-vis des études	69%	90%	-	86%
2. Taux de chômage	15%	5%	-	17%
3. Non-corr. travail-études	-	5%	-	22%
4. Suffisance de la préparation scolaire	-	63%	-	68%
5. Salaire hebdomadaire	$110 et + 43%	$110 et + 59%	-	$60 à $80 46%
6. Satisfaction vis-à-vis l'emploi	81%	89%	-	84%

* Nous ne présentons pas les données pour l'ensemble des sortants du secondaire parce qu'elles sont trop fortement influencées par le sous-groupe des diplômés du secteur professionnel. Ceux-ci représentent 67% des répondants à notre enquête, alors que seulement 18% des étudiants de secondaire IV et V suivent le cours de métiers (voir annexe p. ( ).

Voyons ce que révèle le tableau comparatif pour chacune des variables considérées.

Satisfaction vis-à-vis des études

Le taux de satisfaction est inférieur de 4% chez les diplômés du secteur professionnel du secondaire par rapport aux sortants de l'enseignement collégial ayant le même statut (86% contre 90%).

Chômage

Le taux de chômage est supérieur de 12% chez les diplômés du secteur professionnel du secondaire par rapport à leurs pairs du collégial (17% contre 5%).

Non-correspondance travail-études chez les travailleurs à temps plein (30 heures et plus par semaine).

Encore ici, les sortants du secondaire sont désavantagés (22% contre 5%).

Préparation scolaire suffisante des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité

Les sortants du secondaire évaluent leur préparation scolaire d'une façon plus positive que ceux du collégial (68% contre 63%).

Salaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein

Les différences entre les sortants des deux niveaux sont énormes en ce qui concerne leur salaire hebdomadaire. La catégorie modale du salaire des diplômés du secteur professionnel du secondaire se situe entre $60 et $80, alors qu'elle est de $110 et plus pour les diplômés du collégial.

Satisfaction vis-à-vis l'emploi

Les diplômés du secteur professionnel de l'enseignement collégial sont davantage satisfaits de leur emploi (89% contre 84%).

On peut donc conclure que les sortants du secondaire sont très désavantagés face au marché du travail par rapport à ceux du collégial. Ils chôment davantage, leur travail correspond moins à leurs études, et leurs salaires sont inférieurs.

Cependant, au niveau des indices de satisfaction (vis-à-vis des études et du travail), les écarts sont très minces entre les sortants du secondaire et ceux du collégial.

2. Comparaison de la Relance 1973 avec d'autres sources de données

2.1. Avec "Relance 1972" (secondaire) (1)

Nous pouvons comparer sommairement les données sur le taux du chômage et la satisfaction vis-à-vis l'emploi des sortants du secondaire diplômés du secteur professionnel.

	Relance 1973	Relance 1972
Taux de chômage	17%	20%
Satisfaction vis-à-vis l'emploi	84%	85%

La différence de 3% au niveau du taux de chômage correspond à une baisse réelle du chômage de 1972 à 1973, comme nous le verrons plus loin en comparant nos données avec celles que fournit Statistique-Canada.

La satisfaction vis-à-vis l'emploi chez les diplômés du secteur professionnel est identique pour les deux années (1972, 85%; 1973, 84%).

---

(1) cf. Relance 1972 par Daniel Monnier, Documents "Education et Emploi" 4.10, Direction générale de la planification, MEQ, Juin 1973.

2.2. Avec la relance du CADRE (collégial) (1)

Le questionnaire et le traitement des données de cette enquête étant très différents de ceux de la Relance 1973, il est très difficile d'y trouver des données exactement comparables. Nous pouvons comparer cependant les proportions des répondants qui se disent satisfaits de leurs études.

	Relance 1973	Relance 1972 (CADRE)
Satisfaction vis-à-vis des études *	69%	68.4%

* La relance du CADRE spécifiait la satisfaction de la formation personnelle acquise durant les études collégiales.

Le taux de satisfaction des sortants du collégial n'a donc pas évolué de 1972 à 1973.

2.3. Avec Statistique-Canada

La comparaison de nos données avec celles compilées par Statistique-Canada est possible au niveau du taux de chômage.

(1) cf Rapport statistique sur les sortants de l'enseignement collégial en 1970-71, Service d'étude et de recherche, CADRE, Janvier 1973.

Taux de chômage pour deux
groupes d'âges - Province de Québec

Mois \ Groupes d'âges	14-19 ans	20-24 ans
Janvier 1973	21.6%	13.6%
Février 1973	21.2%	12.2%
Mars 1973	18.9%	12.2%
(Mars 1972)	(20.8%)	-

Source: "La main d'oeuvre", 71-001, Statistique-Canada

Les données de la Relance 1973 n'englobent pas exactement la même clientèle que celle considérée par Statistique-Canada. Cet organisme fonde ses statistiques sur toute la main-d'oeuvre active pour les groupes d'âges concernés, alors que la Relance 1973 n'enquête qu'auprès des sortants du système scolaire. Il est évident qu'une bonne proportion de la main-d'oeuvre considérée par Statistique-Canada bénéficie d'une plus longue expérience sur le marché du travail, ce qui normalement devrait faire baisser le taux de chômage. Par contre, la clientèle de la Relance 1973 est probablement plus scolarisée en moyenne que celle de Statistique-Canada.

Sauf pour quelques variations, explicables sans doute par les considérations précédentes, les taux de chômage de Statistique-Canada et de la Relance 1973 concordent assez bien.

En prenant pour acquis que nos données pour les sortants du secondaire sont comparables avec celles du groupe d'âges 14-19 de Statistique-Canada, nous aurions un écart de 4.2% entre le taux de chômage observé en février par Statistique-Canada et celui de Relance 1973 (la plupart des informateurs ont répondu en février) observé au niveau des diplômés du secteur professionnel. Les taux de chômage de tous les sortants du cours secondaire sont sûrement plus élevés que 17% puisque le taux de chômage était de 26% pour les diplômés du secteur général et 29% pour les non-diplômés du secteur général. Il est fort probablement supérieur aussi au taux de 21.2% de Statistique-Canada.

Au niveau collégial, les données de la Relance 73 sont davantage comparables à celles de Statistique-Canada pour le groupe d'âges 20 à 24 ans. Cet organisme a compilé un taux de chômage de 13.6% en janvier et de 12.2% en février et mars pour ce groupe d'âges. La Relance 73 révèle un taux général de 15% pour tous les sortants du cours collégial. L'écart maximum de 2.8% s'explique facilement

par les différences inhérentes aux clientèles observées dans les deux cas, tel que nous l'avons mentionné précédemment.

3. Diagnostic d'ensemble

En concluant ce rapport, il nous apparaît intéressant de dégager les constatations principales de notre analyse. Ces constatations s'appliquent à trois paliers, c'est-à-dire le statut scolaire, le niveau d'études et la région.

3.1. Selon le statut scolaire

L'évaluation de la situation des divers sous-groupes que sont les diplômés ou non des deux secteurs d'études révèle que ce sont les diplômés issus du secteur professionnel qui se trouvent dans la meilleure situation. Les trois autres sous-groupes, i.e. les non-diplômés du secteur professionnel (collégial), les diplômés et les non-diplômés du secteur général éprouvent des situations plus semblables. On peut conclure que le diplôme demeure très valorisé sur le marché du travail et ce d'autant plus qu'il a été obtenu après des études de spécialisation professionnelle.

3.2. Selon le niveau d'études

La situation sur le marché du travail (chômage, salaire, correspondance travail-études) est beaucoup plus favorable pour les sortants du cours collégial que pour ceux du cours secondaire. Ces derniers sont cependant autant satisfaits de leurs études et de leur emploi que les précédents. Ils ont probablement des attentes moins élevées et leur situation objective moins bonne suffit à les combler.

Il semble donc qu'une meilleure scolarisation procure une situation objective meilleure, tout en n'étant pas garante d'une satisfaction personnelle accrue. Tout est relatif au calibre des attentes de chacun.

3.3. Selon la région

Ce palier d'analyse ne cause pas non plus de grandes surprises. La satisfaction retirée des études est un peu meilleure dans les grandes villes (Montréal, Québec) de même que la situation des sortants face au marché du travail.

Cette constatation confirme la logique sous-jacente aux sociétés qui ont fait, du développement et du progrès, un postulat. Le système scolaire est plus déve-

loppé, plus complexe et rejoint davantage la multitude des aspirations individuelles dans les grandes villes. De même, le marché du travail y est plus propice à l'intégration des jeunes.

LES ANNEXES

A) Représentativité du fichier de la Relance par rapport aux statistiques de l'enseignement

B) Mode de cueillette des données

C) Questionnaire

ANNEXE A

REPRÉSENTATIVITÉ DU FICHIER DE LA RELANCE PAR RAPPORT AUX STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous essayons d'identifier ici les différences existant entre le fichier de la Relance et les statistiques publiées par le MEQ et d'en dégager les causes. Il y a deux types de causes possibles.

1. Les causes méthodologiques
2. Les causes essentielles (i.e. imputables aux caractéristiques particulières des clientèles sortantes)

Les causes méthodologiques relèvent des contraintes inhérentes à toute enquête: le budget, le temps, le contexte de l'enquête.

Les causes essentielles se justifient d'elles-mêmes. La clientèle des sortants est une sous-clientèle de la clientèle scolaire; sous-clientèle qui peut montrer quelques différences au niveau de l'âge, du secteur d'études etc.

Voici donc une brève analyse de la représentativité du fichier de la Relance aux niveaux secondaire et collégial.

Au secondaire

La clientèle du fichier de la Relance est une clientèle sélectionnée et elle se différencie évidemment de la clientèle réelle des sortants à ce niveau. Rappelons que nous avons d'abord choisi les diplômés du secondaire V professionnel et ensuite, tous les sortants à tous les niveaux et secteurs d'études de neuf polyvalentes-témoins.

Il est malheureux que nous ne pouvions pas comparer facilement les statistiques du fichier de la Relance aux statistiques de l'enseignement publiées (1) parce que ces dernières ne sont pas assez détaillées. Par exemple, on n'y trouve pas de données recoupant le secteur d'études (général ou professionnel) et le degré d'études. Il est donc impossible de savoir quelle proportion de la clientèle du secondaire V suivait des études de métiers.

Nous pouvons toutefois connaître approximativement la proportion des étudiants poursuivant des études de métiers aux degrés IV et V du secondaire.

---

(1) Statistiques de l'enseignement 1971/72
Données préliminaires, S.I.M.E.Q., M.E.Q. no de catalogue 22-0-71-72-1

Les statistiques de l'enseignement 1971-72 (1) donnent 37,442 élèves inscrits dans les métiers au secteur public. Si nous faisons le rapport de ce nombre à celui des inscrits en secondaire IV et V (209,507), nous obtenons une proportion de 18% d'inscrits dans les métiers.

Par ailleurs, nous savons que le fichier de la Relance au secondaire contient 67.4% d'élèves provenant du professionnel. Il devient alors évident que les statistiques de la Relance au secondaire décrivent davantage la situation des diplômés du professionnel.

Nous pouvons nous demander maintenant si la clientèle des diplômés du professionnel touchée par la Relance est représentative de la clientèle réelle des diplômés de ce secteur dans chacune des régions du Québec en 1971-72. Le tableau suivant illustre cette comparaison.

---

(1) Op. cit. p. 179

TABLEAU 34

Comparaison du fichier de la Relance au secondaire avec les statistiques de l'enseignement secondaire

Régions	Inscrits dans les métiers au secteur public français en 971-72 (1)	Diplômés du professionel V inscrits au fichier de la relance 1973
1 BSL - Gaspésie	7.3	4.5
2 Saguenay Lac St-Jean	11.2	8.0
3 Québec	16.4	19.0
4 Trois-Rivières	8.4	14.6
5 Cantons de l'est	6.7	7.5
6 Montréal	41.4	41.3
7 Outaouais	3.3	1.6
8 Nord-Ouest	4.1	2.7
9 Côte-Nord	1.1	0.8
Province	34,962	10,247

Nous constatons que les deux distributions comportent quelques différences qu'on peut expliquer de la façon suivante:

1° Une cause méthodologique. Les diplômés du professionnel des écoles ou CSR suivantes n'ont pas

(1) Op. cit. p. 179

été touchés par la Relance 1973 parce qu'ils avaient été relancés localement par leurs commissions scolaires.

TABLEAU 35

Liste des écoles et C.S.R. dont les diplômés du professionnel V n'ont pas été touchés par la Relance 1973

Nom de l'école	C.S.R.
- Ecole Paul Hubert	Bas St-Laurent
- Toutes les écoles	Saguenay
- Toutes les écoles	Louis-Hémon
- Toutes les écoles	Deux-Montagnes
- Ecoles: Mont de Lasalle, St-Maurice, Ecole secondaire de Pont-Viau	Chomedey de Laval
- Toutes les écoles	Outaouais
- Polyvalente Thérèse Martin	Lanaudière
- Toutes les écoles	C.E.C.Q.

2° Une cause essentielle. Il est possible que la proportion des diplômés varie selon les régions. Les CSR n'en sont pas toutes au même point au niveau de l'organisation des cours des métiers. Certaines organisaient des cours de métiers en

1972 qui ne généreront des diplômés qu'en 1973 ou 1974.

En résumé, la Relance 1973 s'est attardé à décrire en priorité la situation des diplômés du professionnel au secondaire. Les données d'ensemble au secondaire sont donc davantage influencées par ce groupe de sortants. Par ailleurs, quelques régions sont sur-représentées et d'autres sous-représentées dans le fichier de la Relance mais sans compromettre outre mesure la validité générale de ce fichier.

Au collégial

Au collégial, la clientèle visée par la Relance 1973 était toute la population des sortants de tous les cegep et tous les collèges privés. De fait, nous avons touché les sortants de 26 cegep et 19 collèges privés à cause des contraintes contextuelles de l'enquête. Les collèges qui avaient déjà relancé leurs sortants 1971-72 ont été extraits de notre enquête. De même, certains collèges pour lesquels les fichiers (inscrits et diplômés) du SIMEQ n'étaient pas utilisables ont aussi été rejetés de l'enquête. Mais voyons selon certaines variables, comment le fichier de la relance 1973 s'approche des statistiques de l'enseignement collégial pour l'année scolaire 1971-72 (Voir tableau 36).

TABLEAU 36

Comparaison du fichier de la Relance au collégial avec les statistiques de l'enseignement collégial (1)

		Inscrits au fichier de la relance	Statistiques de l'enseignement collégial 1971-72
SEXE	Masculin	58.1%	57%
	Féminin	41.9%	43%
	N. TOTAL	(26023)	(78,844)
SECTEUR	Général	60.4%	68.3%
	Professionnel	39.6%	31.7%
	N. TOTAL	(26023)	(Coll II Gén + Coll III Prof = 24,715)
RÉGION	1 BSL - Gaspésie	4.0%	7.9%
	2 Saguenay Lac St-Jean	10.1%	9.1%
	3 Québec	22.0%	16.2%
	4 Trois-Rivières	7.7%	8.5%
	5 Cantons de l'Est	7.3%	6.6%
	6a Montréal (périphérie)	18.6%	17.1%
	6b Ile de Montréal	24.8%	29.3%
	7 Outaouais	2.6%	2.2%
	8 Nord-Ouest	2.1%	2.2%
	9 Côte Nord	0.8%	0.8%
	PROVINCE	(26023)	69,284 (francophones)

(1) Les statistiques de l'enseignement collégial sont tirées de "L'Education du Québec": Rapport des activités du Ministère de l'Education, p. 211 et 212.

Selon le sexe

L'écart entre le fichier de la Relance et les statistiques de l'enseignement n'est que de 1.1% ce qui est négligeable.

Selon le secteur d'études

L'écart est ici de 7.9% et il peut se justifier de plusieurs façons.

1° Une cause méthodologique

- Nous ne touchons que 26 cegep et 19 collèges sur un total de 34 cegep et 23 collèges francophones (Les collèges membres de l'ACQ).

2° Des causes essentielles

- Notre comparaison repose sur l'hypothèse que tous les étudiants du collégial II général et du collégial III professionnel quittent les collèges en juin 1972. Cette hypothèse n'est pas prouvée; il est possible que les étudiants du général demeurent plus longtemps au collège.

- Les sortants inscrits au fichier de la Relance se recrutent à tous les degrés du collégial et non pas au seul degré collégial II et III. Les abandons peuvent donc influencer nos proportions

général/professionnel dans le fichier de la Relance.

Selon la région

Nous constatons que les écarts sont importants dans trois régions: Bas St-Laurent / Gaspésie, -3.9%; Québec, +5.8%; Ile de Montréal, -4.5%.

Ces différences sont dues à une cause méthodologique c'est-à-dire que les sortants de certains cegep importants n'ont pas été considérés par la Relance 1973 à cause du mauvais état des fichiers dans leur cas. Sur la liste ci-annexée, on peut constater que des institutions comme les cegep de Matane, Rimouski et Vieux-Montréal, sont manquantes.

En résumé, la clientèle touchée par la relance représente assez bien la clientèle potentielle des sortants du niveau collégial autant au niveau du sexe, du secteur d'études que des régions. Rien ne nous laisse croire que nos résultats d'ensemble au collégial ne témoignent pas assez fidèlement de la situation des sortants de l'enseignement collégial au Québec.

TABLEAU 37

Liste des institutions collégiales dont les sortants ont été contactés par la Relance 1974

Cegep

Cegep d'Ahuntsic

Collège régional Bourgchemin

Collège régional de la Côte-Nord

Cegep Edouard-Montpetit

Cegep François-Xavier Garneau

Cegep de la Gaspésie

Cegep de Hull

Cegep de Joliette

Cegep de La Pocatière

Cegep de Lévis-Lauzon

Cegep de Limoilou

Cegep Lionel-Groulx

Cegep Maisonneuve

Cegep de Rivière-du-Loup

Cegep de Rosemont

Cegep de Rouyn-Noranda

Collège régional Saguenay/Lac St-Jean

Cegep de Sainte-Foy

Cegep de Saint-Jean-sur-Richelieu

Cegep de St-Jérôme

Cegep (suite)

Cegep de St-Laurent

Cegep de Sherbrooke

Cegep de Thetford-Mines

Cegep de Trois-Rivières

Cegep de Valleyfield

Cegep de Victoriaville

Collèges privés

Collège André-Grasset

Collège de l'Assomption

Collège de Lévis

Collège Mérici

Collège Durocher

Collège Français Inc.

Collège Jean-de-Brébeuf

Collège Jésus-Marie de Sillery

Collège Laflèche

Collège Marguerite-Bourgeois

Collège Marguerite-d'Youville

Collège Marie-Victorin

Ecole normale Notre-Dame-de-Fo

Ecole supérieure de musique de Nicolet

Marianopolis College

Collèges privés (suite)

Petit Séminaire de Québec

Petit Séminaire de St-Georges

Séminaire de Sherbrooke

Séminaire St-Augustin

Institut Teccart

ANNEXE B

MODE DE CUEILLETTE DES DONNÉES

La cueillette des données a été effectuée en trois étapes: envoi postal, contact téléphonique, et entrevue à domicile.

Envoi postal

. Tous les informateurs ont reçu un questionnaire accompagné d'une lettre d'introduction et d'une enveloppe de retour affranchie.

Une lettre de rappel adressée également à tous les informateurs étaie envoyée 15 jours plus tard.

. Une deuxième lettre de rappel ainsi qu'un questionnaire étaient envoyés durant le mois de février à ceux qui n'avaient pas encore répondu.

Contact téléphonique

Cette seconde étape consistait à rejoindre par téléphone ceux qui n'avaient pas répondu aux demandes postales. On vérifiait à ce moment leur adresse, et on incitait les personnes rejointes à nous faire parvenir leur questionnaire.

Entrevue à domicile

Un interviewer s'est rendu au domicile de ceux qui n'avaient pas répondu aux demandes précédentes mais dont l'adresse était exacte.

Rendement de la cueillette

Les taux de réponse se sont élevés à 83% au niveau secondaire et à 70% au niveau collégial. Si on considère que de 6 à 10% des adresses étaient périmées, ces taux de réponse sont très satisfaisants.

ANNEXE C

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Centre d'animation
de développement
et de recherche en éducation

QUESTIONNAIRE

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Veuillez noircir cette réponse dans la case correspondante ■

- Ne donnez qu'*une seule réponse* par question.
- Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(6)

1. Quel était votre âge au 30 septembre 1972?

1 ☐ — 15 ans ou moins
2 ☐ — 16 ans
3 ☐ — 17 ans
4 ☐ — 18 ans
5 ☐ — 19 ans
6 ☐ — 20 ans
7 ☐ — 21 ans
8 ☐ — 22 ans ou plus

(7)

2. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de VOTRE PÈRE?

1 ☐ — 7 ans d'études ou moins
2 ☐ — 8 ans à 11 ans d'études
3 ☐ — 12 ans à 15 ans d'études
4 ☐ — 16 ans d'études ou plus
5 ☐ — Je ne sais pas

(8)

3. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de VOTRE MÈRE?

1 ☐ — 7 ans d'études ou moins
2 ☐ — 8 ans à 11 ans d'études
3 ☐ — 12 ans à 15 ans d'études
4 ☐ — 16 ans d'études ou plus
5 ☐ — Je ne sais pas

(9)

4. Indiquez approximativement le revenu de votre père (ou soutien de famille)?

1 ☐ — Moins de $3,000
2 ☐ — $3,000 à $5,999
3 ☐ — $6,000 à $8,999
4 ☐ — $9,000 à $11,999
5 ☐ — $12,000 ou plus
6 ☐ — Je ne sais pas

(10)

5. Êtes-vous satisfait des études que vous avez suivies l'an dernier?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(11)

6. Si vous êtes PEU OU PAS DU TOUT SATISFAIT, indiquez-en la principale raison?

1 ☐ — L'atmosphère de l'école, (ou du collège) ne me plaisait pas
2 ☐ — Les matières à étudier m'ennuyaient
3 ☐ — J'avais entrepris des études trop difficiles
4 ☐ — J'ai eu trop de mauvais professeurs
5 ☐ — J'étais mal orienté, peu motivé
6 ☐ — L'école, le collège était mal organisé (horaire, équipement, activités etc.)
7 ☐ — Je ne sais pas au juste

(12)

7. Est-ce que l'an dernier, vous avez pu obtenir dans votre école (ou collège) l'information nécessaire à votre orientation?

1 ☐ — Oui, très facilement
2 ☐ — Oui, mais difficilement
3 ☐ — Non, c'était pratiquement impossible
4 ☐ — Je n'ai pas cherché à obtenir cette information à l'école (ou collège)

(13)

8. Si c'était à refaire, est-ce que vous fréquenteriez la même école, le même collège que l'an dernier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non
3 ☐ — Je n'avais pas le choix

9. Indiquez, s'il y a lieu, les démarches que vous avez faites pour poursuivre des études au CEGEP (ou collège privé) ou à l'université en septembre 1972?

(14) 1 ☐ — Je n'ai fait aucune démarche en ce sens

J'ai fait des démarches pour m'inscrire dans les programmes suivants: Pour vos démarches *auprès des CEGEP* ou *des collèges*, consultez *la liste N° 1* de la page 10.

Pour vos démarches *auprès des universités*, consultez *la liste N° 2* de la page 11.

A) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études *où vous avez été refusé* dans les cases situées à gauche.

EXEMPLE [0][1][1] = chirurgie dentaire (cegep)

(15-17) → ☐☐☐

(18-20) → ☐☐☐

B) Inscrivez le numéro du programme d'études *où vous êtes actuellement inscrit.*

Si vous ne poursuivez pas d'études, inscrivez [0][0][0]

(21-23) → ☐☐☐

C) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études où vous avez été accepté, mais *auxquels vous avez renoncé.*

(24-26) → ☐☐☐

(27-29) → ☐☐☐

D) Si vous n'êtes pas dans *le programme où vous auriez préféré poursuivre vos études*, indiquez le numéro de votre programme préféré.

(30-32) → ☐☐☐

(33)

10. Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?

1 ☐ — Ça me convient parfaitement
2 ☐ — Pratiquement, c'est acceptable
3 ☐ — C'est dommage, mais je l'accepte finalement
4 ☐ — Je ne puis faire mieux pour le moment
5 ☐ — Je n'ai tout simplement pas le choix

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(34) **11. Indiquez quelle était VOTRE SITUATION PRINCIPALE au cours des mois suivants.**

JUILLET 1972

1 ☐ — J'étais principalement *aux études* (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement *au travail* (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail, mais *je cherchais un emploi* (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et *je ne cherchais pas d'emploi*

(35) **OCTOBRE 1972**

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail mais *je cherchais un emploi* (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et *je ne cherchais pas d'emploi*

(36) **12. Indiquez votre situation actuellement.**

1 ☐ — Je suis principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — ***Je ne suis pas*** principalement ***aux études*** (c'est-à-dire que je suis au travail ou en chômage ou au foyer etc.)

Selon que ***vous êtes*** ou ***n'êtes pas actuellement aux études***, ***répondez*** à la section du questionnaire qui vous concerne.

SECTION I

Si actuellement, ***vous êtes*** principalement aux études

(37) **13. Dans quel type d'établissement poursuivez-vous vos études?**

1 ☐ — Dans une école secondaire
2 ☐ — Dans un CEGEP
3 ☐ — Dans un collège privé
4 ☐ — Dans une université
5 ☐ — Dans un autre type, précisez

(38) **14. Êtes-vous dans votre établissement d'enseignement préféré?**

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non, j'ai été refusé par l'établissement que je préférais

3 ☐ — Non, j'ai dû quitter (échecs, déménagement etc.) mon établissement préféré

4 ☐ — Je n'ai de préférence pour aucun établissement en particulier

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(39-40)

15. Si vous êtes au collégial ou à l'université, indiquez le numéro de l'établissement que vous fréquentez d'après la liste n° 3 de la page 12.

→ ☐☐

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

SECTION II

Si actuellement, ***vous n'êtes pas*** principalement aux études

(41)

16. Avez-vous arrêté vos études SANS AVOIR REÇU DE CERTIFICAT OU DE DIPLÔME DANS UNE SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE (MÉTIER OU TECHNIQUE) à une date se situant entre le 30 septembre 1971 et maintenant?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu ***non***, passez directement à la question 20

(42)

17. À quel moment avez-vous arrêté vos études?

1 ☐ — Entre septembre et décembre 1971
2 ☐ — Entre janvier et mai 1972
3 ☐ — Entre juin et août 1972
4 ☐ — Entre septembre et décembre 1972
5 ☐ — Après le 1er janvier 1973

(43-44)

18. Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE RÉPONSE.

01 ☐ — Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)
02 ☐ — J'ai trouvé un emploi que me convenait
03 ☐ — J'étais écœuré d'aller à l'école
04 ☐ — Je me suis marié (e)
05 ☐ — J'avais des mauvaises notes
06 ☐ — J'avais besoin d'argent
07 ☐ — J'étais malade (ou accident)
08 ☐ — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux
09 ☐ — Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
10 ☐ — Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(45)

19. Où situez-vous LA CAUSE PRINCIPALE qui vous a amené à mettre fin à vos études?

1 ☐ — C'est surtout *le système scolaire*, la façon dont il est organisé et fonctionne

2 ☐ — C'est surtout *ma famille* qui m'a causé des problèmes

3 ☐ — C'est surtout *moi-même*, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire

4 ☐ — C'est toute la société, tout *le système social* qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations

5 ☐ — *Je ne sais pas* où situer cette cause principale

(46)

20. Combien de semaines avez-vous chômées (être sans emploi et en chercher un) entre le 1er juillet 1972 et le 31 janvier 1973?

1 ☐ — Aucune
2 ☐ — 1 à 5 semaines
3 ☐ — 6 à 10 semaines
4 ☐ — 11 à 15 semaines
5 ☐ — 16 à 20 semaines
6 ☐ — 21 à 25 semaines
7 ☐ — 26 à 30 semaines

(47)

21. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1972 et le 31 janvier 1973? (Compter autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents).

1 ☐ — Aucun
2 ☐ — Un
3 ☐ — Deux
4 ☐ — Trois et plus

Si vous avez répondu *aucun*, passez directement à la question 25

(48)

22. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Avant juin 1972
2 ☐ — En juin ou en juillet 1972
3 ☐ — En août ou en septembre 1972
4 ☐ — En octobre ou en novembre 1972
5 ☐ — En décembre 1972 ou en janvier 1973
6 ☐ — Après le 31 janvier 1973

(49)

23. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Par un parent, un ami ou une connaissance

2 ☐ — Par l'école

3 ☐ — Par un bureau de placement

4 ☐ — En répondant à une annonce

5 ☐ — En m'adressant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entreprise

6 ☐ — J'avais déjà travaillé pour cet employeur

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(50)

24. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter ce premier emploi à temps plein?

1 ☐ — 1 seulement
2 ☐ — 2 — 3
3 ☐ — 4 — 5
4 ☐ — 6 et plus

(51)

25. Quelle est votre situation actuellement?

1 ☐ — J'ai un *emploi à temps plein* (plus de 30 heures par semaine) (1re réponse)
2 ☐ — J'ai un *emploi à temps partiel* (moins de 30 heures par semaine) (2e réponse)
3 ☐ — Je ne travaille pas et *je ne cherche pas de travail* (3e réponse)
4 ☐ — Je ne travaille pas, mais *je cherche du travail* (chômage) (4e réponse)

Si vous avez inscrit *la 1re réponse*, continuez à la question 26.

Si vous avez inscrit *la 2e réponse*, passez directement à la question 36.

Si vous avez inscrit *la 3e réponse*, passez directement à la question 37.

Si vous avez inscrit *la 4e réponse*, retournez votre questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre collaboration.

(52)

26. Est-ce que cet emploi à temps plein est votre premier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non, je n'ai plus mon premier emploi parce que cet employeur n'avait plus de travail pour moi
3 ☐ — Non, parce que j'avais quitté moi-même mon premier emploi

(53)

27. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein?

1 ☐ — $ 40 et moins
2 ☐ — $ 41 à $ 50
3 ☐ — $ 51 à $ 60
4 ☐ — $ 61 à $ 70
5 ☐ — $ 71 à $ 80
6 ☐ — $ 81 à $ 90
7 ☐ — $ 91 à $100
8 ☐ — $101 à $110
9 ☐ — Plus de $110

(54-57)

28. Quel est le titre de cet emploi? (Donner deux mots plutôt qu'un. Exemple: réparateur de carrosserie, tourneur sur métal).

.....

.....

29. Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.

.....

.....

.....

(58) **30. Quel genre d'études avez-vous faites l'an dernier?**

1 ☐ — Des études au niveau secondaire III ou moins.

2 ☐ — Des études au niveau secondaire IV ou V dans une spécialité qui mène directement sur le marché du travail.

Dans ce cas, nommez cette spécialité.

3 ☐ — Des études au niveau secondaire IV ou V qui me permettaient d'aller au CEGEP ensuite.

4 ☐ — Des études collégiales dans le secteur général.
Nommez la concentration?

5 ☐ — Des études collégiales dans une spécialité professionnelle.
Nommez cette spécialité?

(59) **31. Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites?**

1 ☐ — Tout à fait

2 ☐ — Assez

3 ☐ — Peu

4 ☐ — Pas du tout

Si vous avez répondu ***peu*** ou ***pas du tout***, passez directement à la question 34.

(60) **32. D'après votre expérience, votre préparation scolaire est-elle SUFFISANTE pour l'emploi que vous occupez actuellement?**

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non

Si vous avez répondu ***oui***, passez directement à la question 34.

(61)

33. Pour quelle raison principale votre préparation scolaire est-elle insuffisante?

1 ☐ — Le caractère démodé du programme d'études (contenu des cours) que j'ai suivi
2 ☐ — Le manque d'équipement dans notre école ou collège
3 ☐ — Le manque de stages pratiques sur le marché du travail
4 ☐ — L'incompétence des professeurs
5 ☐ — J'ai trop négligé mon travail scolaire
6 ☐ — Aucune de ces raisons

(62)

34. Votre emploi actuel vous plaît-il?

1 ☐ — Il me plaît beaucoup
2 ☐ — Il me plaît assez bien
3 ☐ — Il ne me plaît pas tellement
4 ☐ — Il ne me plaît pas du tout

(63)

35. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi?

1 ☐ — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir
2 ☐ — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi
3 ☐ — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore
4 ☐ — J'espère changer d'emploi bientôt

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(64)

36. Pourquoi travaillez-vous à temps partiel?

1 ☐ — Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein
2 ☐ — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
3 ☐ — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(65)

37. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail? (Ne donnez qu'une seule réponse).

1 ☐ — Je m'occupe de mon foyer
2 ☐ — Je suis malade (ou accident)
3 ☐ — Je veux recommencer mes études prochainement
4 ☐ — Ça ne sert à rien de chercher
5 ☐ — Je n'ai pas besoin de travailler
6 ☐ — Mon employeur va me rappeler prochainement
7 ☐ — Je fais des expériences personnelles (voyages, action sociale etc)
8 ☐ — Autre réponse, précisez

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

LISTE Nº 1

(Programmes des cegep et collèges)

010 SCIENCES DE LA SANTÉ:

011 chirurgie dentaire
012 diététique et nutrition
013 éducation physique
014 médecine
015 médecine vétérinaire
016 optométrie
017 pharmacie
018 sciences infirmières

020 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES:

021 agriculture
022 architecture
023 foresterie et géodésie
024 sciences appliquées (génies)
025 sciences pures

030 SCIENCES HUMAINES:

031 droit
032 géographie
033 histoire
034 philosophie
035 psychologie
036 sciences de l'éducation
037 sciences religieuses et théologie
038 sciences sociales
039 service social

040 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

050 ARTS

051 arts plastiques
053 cinéma
055 musique

060 LETTRES

SECTEUR — TECHNIQUES BIOLOGIQUES

110 Techniques dentaires
120 Techniques de diététique
141 Techniques d'inhalothérapie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières
191 Techniques d'assistance dentaire

SECTEUR — TECHNIQUES PHYSIQUES

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
230 Techniques cartographiques et Géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Électrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR — TECHNIQUES HUMAINES

310 Techniques auxiliaires de la justice
351 Techniques d'éducation spécialisée
382 Techniques d'aménagement
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs

SECTEUR — TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
420 Informatique
430 Techniques hôtelières

SECTEUR — ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués

580 AUTRES PROGRAMMES

LISTE N° 2

(Programmes des universités)

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme — Information
807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Économique
815 Éducation physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Génagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogique
825 Philosophie
826 Paycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTÉ

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières)
839 Optométrie
840 Orthophonie — Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUÉES

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THÉOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

874 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE N° 3

(Établissements d'enseignement)

CEGEP

10 Ahuntsic
11 André-Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Champlain, Cegep Régional
14 Côte-Nord, Cegep Régional
15 Dawson
16 Édouard-Montpetit
17 F.-X.-Garneau
18 Gaspésie
19 Hull
20 John Abbott
21 Joliette
22 La Pocatière
23 Lévis-Lauzon
24 Limoilou
25 Lionel-Groulx
26 Maisonneuve
27 Matane
28 Montmorency
29 Rimouski
30 Rivière-du-Loup
31 Rosemont
32 Rouyn-Noranda
33 Saguenay-Lac-St-Jean
34 Sainte-Foy
35 Saint-Hyacinthe
36 St-Jean-Sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Salaberry-de-Valleyfield
40 Shawinigan
41 Sherbrooke
42 Thetford-Mines
43 Trois-Rivières
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLÈGES

47 Académie Michèle-Provost Inc.
48 Centre Étudiant du Diocèse de Montréal
49 Collège André-Grasset
50 Collège de l'Assomption
51 Collège de Lévis
52 Collège de Mérici
53 Collège de St-Damien
54 Collège Durocher
55 Collège Français Inc.
56 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
57 Collège Jésus-Marie de Sillery
58 Collège Lafléche
59 Collège Marguerite Bourgeoys
60 Collège Marguerite-d'Youville
61 Collège Marie-de-France
62 Collège Marie-Victorin
63 Collège Notre-Dame-de-Bellevue
64 Collège Stanislas
65 École de Musique Vincent-d'Indy
66 École Normale Notre-Dame-de-Foy
67 École Normale St-Joseph
68 Institut Familial Notre-Dame-de-Keranna
69 Institut Pédagogique C.N.D.
70 Institut Reine-Marie
71 Marianopolis College
72 Petit Séminaire de St-Georges
73 Séminaire de Québec
74 Séminaire de Sherbrooke
75 Séminaire des Saints-Apôtres
76 Séminaire Marie-Reine-du-Clergé
77 Séminaire St-Augustin
78 Autres collèges

UNIVERSITÉS

80 Université Laval
81 Université de Montréal
82 Université du Québec à Montréal (UQAM)
83 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
84 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
85 Centre d'études universitaires du Rimouski (CEUR)
86 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
87 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
88 Université de Sherbrooke
89 Université McGill
90 Université Sir Georges Williams
91 Université Bishop's
92 Autres Universités

99 **AUTRES ÉTABLISSEMENTS**

Publié par le ministère de l'Éducation
D. 941 Code 28-3001

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Novembre 1973